

LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHATEL

pour l'an de grâce 1861.

LES LOTERIES.

« Ah quel coup ! quel coup ! quel coup !....
« Vingt-quatre mille francs pour vingt-quatre sous ! »

Voilà ce que chantaient, ou plutôt criaient autrefois dans les rues les collecteurs de certaine loterie.

Si, sous le point de vue de la correction poétique, ce refrain laisse passablement à désirer, il nous offre en revanche un sens tout à fait profond, en nous expliquant, en fort peu de mots, ce qui fait le charme et l'attrait séducteur des loteries.

Donner *peu* pour avoir *beaucoup* !... hasarder *peu*, *presque rien*, pour obtenir une *énorme somme* !... *vingt-quatre sous* pour toute une fortune !... quelle tentation ! !... Il n'est certes pas surprenant qu'une aussi ravissante perspective éblouisse les yeux des joueurs, et les empêche de s'apercevoir de l'immense improbabilité qu'il y a pour chacun d'eux d'attraper un bon lot; improbabilité pourtant bien facile à comprendre.

Si j'avais à tirer au sort avec un seul concurrent, j'aurais pour moi la *moitié* des chances; mais si nous sommes à trois, je n'en aurai plus que le *tiers*; — si nous nous trouvons à quatre, il ne m'en restera plus que le *quart*; et ainsi de suite. Or, le joueur qui met à la loterie avec tant de confiance, ne réfléchit et ne considère pas avec combien de centaines, avec combien de milliers de rivaux il devra tirer au sort. Il ne réfléchit pas, dis-je, que vu l'immense multitude des joueurs, autant

il est certain que l'un d'entre eux obtiendra le gros lot, autant la chance d'attraper ce gros lot est improbable pour chacun d'entre eux.

Il y aurait, je l'avoue, un moyen, aussi simple qu'inafiable de s'assurer non seulement du plus gros lot, mais encore de la totalité des lots: ce serait de prendre en masse tous les billets de la loterie. « Mais on y perdrat, » me répondra-t-on. Sans doute, on y perdrat, puisque toute loterie doit être organisée de telle sorte que le produit de la vente des billets puisse suffire, 1^o à payer la totalité des lots, 2^o à couvrir tous les frais et faux frais, 3^o à assurer aux entrepreneurs un gain suffisant, un certain profitnet. Mais qu'est-ce donc que cela prouve? sinon que toute loterie est un *mal public*, puisqu'enfin, et les entrepreneurs, et les favoris de la fortune qui ont attrapé de bons lots, n'ont pu gagner que ce que le public a perdu.

De ceci l'on peut tirer encore une autre conséquence qui ne laisse pas de mériter aussi quelque attention; savoir que s'il fallait acheter un bon lot par un trop grand nombre de billets, on pourrait fort bien se trouver en perte. Lors donc que vous entendrez parler d'un particulier dont un lot plus ou moins considérable vient de doubler, de tripler ou de décupler la petite fortune, ne vous pressez pas de féliciter l'heureux joueur, ni surtout de lui porter envie. Considérez, auparavant, d'abord ce que lui a coûté la totalité des billets qu'il peut avoir pris, depuis vingt ou trente ans qu'il met assidû-

ment aux loteries ; et ensuite, ce que pourront lui coûter encore les billets qu'il achètera dans la suite avec plus de confiance et d'ardeur que jamais. Examinez, dis-je, si, tout bien considéré, notre prétendu favori des loteries n'en est point, au contraire, une victime de plus.

Qu'est-ce dans le fond qu'une loterie ? sinon une contribution, une sorte d'impôt indirect auquel riches et pauvres se soumettent bénévolement pour procurer à l'un d'entre eux une somme considérable ?

Ne pourrait-on pas dire aussi que toute loterie est comme une opération *centralisante*, au moyen de laquelle une multitude de petites sommes, auparavant dispersées, sont réunies, concentrées dans une ou plusieurs grosses bourses ? Or, que doit-il naturellement résulter pour l'aisance générale, de la multiplication et de l'extension des loteries ? Précisément ce qui résulterait pour *l'instruction publique*, d'un mouvement centralisateur tendant à accumuler dans une ou plusieurs vastes bibliothèques les livres dispersés dans les villages, hameaux et chaumières de tout un pays.

Figurez-vous vingt ou trente enfants auxquels on aurait distribué autant de pommes, et qui, au lieu de manger gaîment chacun la sienne, s'aviserait de les réunir en un seul lot, pour décider, par la voie du sort, lequel d'entre eux deviendra l'heureux possesseur du tout ! Cela ne paraîtrait guère sage assurément ; mais que font autre chose ceux qui jettent dans les loteries un

argent qu'ils auraient tant de moyens d'employer d'une manière plus utile et plus agréable ?

Dans toute loterie il est inévitable que le nombre des billets blancs surpassé de beaucoup celui des billets favorisés. Or, dans un siècle tel que le nôtre, dans un siècle où le contentement d'esprit devient toujours plus rare, où il devient de plus en plus difficile de satisfaire les ambitions surexcitées, une institution telle que la loterie, dont le résultat naturel et nécessaire est de diminuer encore le petit nombre des gens contents de leur sort pour augmenter l'immense foule des mécontents, cette institution est-elle donc un *bien* ou un *mal* public ? La réponse est facile.

Remarquons encore que parmi ceux qui ont payé cette espèce d'impôt ou de contribution qu'on appelle *loterie*, beaucoup de pauvres en ont pris le montant sur le pain de leurs enfants, sur les besoins de leurs ménages, quelquefois même sur les dons de la charité ! Et cela dans le vain et trompeur espoir d'obtenir une grosse somme, dont d'ailleurs ils ne sauront jamais tirer un bon parti ; car on sait depuis longtemps qu'un argent qui nous arrive soit par une loterie, soit par le jeu, soit par un legs inopiné, ou enfin, d'une manière inattendue, ne nous sera jamais aussi profitable que celui que nous aurions gagné à la sueur de notre front. Ainsi, pour procurer du *superflu*, soit à un riche qui en a déjà bien assez, soit à un pauvre qui ne saura pas en tirer parti, il faudra que des

milliers de pauvres se cotisent en prenant pour cela sur leur nécessaire!...

Passe encore pour l'argent perdu, cet argent si péniblement gagné que la loterie enlève chaque année à tant de pauvres ménages! Ce n'est là qu'une perte *matérielle*, qu'il est possible de réparer. C'est par son influence *moralement* sur les classes indigentes, que la manie ou la passion des loteries me paraît surtout funeste et déplorable. Comment voulez-vous que tel ouvrier, qui ne rêve que de gros lots, attache de l'importance à un travail qui ne peut ajouter que quelques sous aux rouleaux d'or qu'il espère? Comment et pourquoi redouterait-il de se permettre de petites dépenses de plaisir, et de contracter de petites dettes qu'un bon lot peut couvrir au premier jour?

En résumé, la passion des loteries s'est toujours montrée l'ennemie naturelle, irréconciliable des deux grands éléments de toute prospérité, *l'amour du travail*, et *l'esprit d'économie*.

L'ENTENTE EST AU DISEUR. (1)

Un chicaneur de profession, rencontrant un jour dans un lieu public un bon vieillard, qu'il tourmentait depuis longtemps par un procès injuste, et voulant se donner bonne grâce aux yeux des assistants, se mit à lui adresser des paroles tout-à-fait conciliantes.

(1) Plusieurs de nos lecteurs nous sauront gré de leur donner l'explication de cette expression proverbiale, très-usitée en France, très-peu usitée en Suisse: *Celui qui parle, entend bien ce qu'il veut dire; ses paroles ont un sens caché que lui seul entend.*

« Pourquoi t'irriter contre moi? lui dit-il enfin; si nous sommes maintenant en procès, je n'ai pourtant jamais été ton ennemi, je ne te souhaite aucun mal, et quoi qu'on dise, *je ne veux que ton bien.* » Eh! je ne t'ai jamais soupçonné *d'en vouloir à ma vie*, repartit brusquement le vieillard, d'un ton qui faisait assez voir qu'il n'était nullement la dupe des discours mielleux de Chicaneau.

— Oh! que de particuliers (voire même de peuples) seraient aujourd'hui plus riches, s'ils avaient aussi bien démêlé que cet honnête vieillard les véritables intentions de ceux qui leur disaient *ne vouloir que leur bien*.

ASSAUT D'ESPRIT.

On connaît la querelle qui s'éleva dans le siècle passé, au sujet de la musique, entre les Gluckistes et les Piccinnistes. C'était entre eux un assaut continual de traits piquants et de calembours. On raconte à cette occasion que M^{me} Levasseur, jouant le rôle d'Alceste, chantait le bel air qui finit par ce vers:

Il me déchire et m'arrache le cœur.
Un piccinniste s'écria: « Ah! mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles.—Quelle fortune, si c'est pour vous en donner d'autres! » répliqua son voisin.

L'INDISCRÉTION.

Quand vous méditez un projet,
Ne publiez point votre affaire.
Toujours au fond du cœur gardez votre secret:
On se repent souvent d'un langage indiscret,
Et toujours le plus sûr est de savoir se taire.

Certain auteur sur ce sujet
S'explique de cette manière:
« Le causeur dit tout ce qu'il sait,
L'étourdi, ce qu'il ne sait guère,
Les jeunes, ce qu'ils font; les vieux ce qu'ils
Et les sots... ce qu'ils veulent faire. » [ont fait,
PANARD, chansonnier français.

5 LES MAUVAISES COMPAGNIES.

Ni de la main, ni de la bouche,
Au noir charbon jamais ne touche:

Ardent, il te brûlerait,
Et, bien que refroidi, tes doigts il salirait.
Du méchant telle est la nature:
On ne gagne chez lui que brûlure ou souillure.

LES BONNES COMPAGNIES.

La Renoncule un jour dans un bouquet
Avec l'Oeillet se trouva réunie;
Elle eut, le lendemain, le parfum de l'Oeillet:
On ne peut que gagner en bonne compagnie.

TABLE DES VENTES DU VIN DE NEUCHATEL

dès l'an 1484.

Année.	Vente.		Année.	Vente.		Année.	Vente.		Année.	Vente.		
	Creutz.	Fract.		Creutz.	Fract.		Creutz.	Fract.		Creutz.	Fract.	
1484	—	4/4	1510	—	25/48	1536	—	55/48	1562	1 3/6	1588	
85	—	4/4	11	—	55/48	37	—	45/46	63	2 —	89	
86	—	25/42	12	1 5/16	38	1 54/48	64	2 4/6	90	5 —	91	
87	—	25/48	13	1 7/48	39	—	4 2/8	65	2 1/2	5 5/42	91	
88	—	45/46	14	—	25/48	40	—	5/8	66	2 4/6	92	10 —
89	1 4/4	15	—	15/16	41	1 —	—	67	1 5/42	93	3 7/42	92
90	—	5/6	16	—	15/16	42	2 1/5	68	1 2/5	94	8 4/5	95
91	1 4/5	17	—	55/48	43	2 53/48	69	2 4/2	95	9 4/6	96	
92	—	5/12	18	—	45/48	44	3 5/4	70	2 5/4	96	9 7/42	97
93	—	44/24	19	—	53/48	45	1 15/24	71	3 4/5	97	9 5/4	98
94	—	45/16	20	1 4/48	46	—	7/8	72	2 5/6	98	3 5/4	99
95	—	25/48	21	1 4/16	47	1 4/16	—	73	5 5/6	99	2 4/4	1600
96	—	44/48	22	1 4/16	48	1 7/48	—	74	3 5/6	—	5 —	—
97	—	5/8	23	1 4/16	49	4 7/48	—	75	1 5/6	4	7 —	—
98	—	54/48	24	—	54/48	50	1 4/8	—	76	4 4/6	2	7 4/2
99	—	49/48	25	—	41/24	51	—	—	77	4 2/5	3	3 4/5
1500	—	44/48	26	—	55/48	52	—	2/5	78	3 4/5	4	2 14/12
1	—	25/24	27	1 5/52	53	—	41/42	79	3 4/2	5	3 4/42	—
2	7/48	—	28	1 5/32	54	1 1/2	—	80	2 4/6	6	7 4/42	—
3	—	51/12	29	1 54/48	55	2 4/6	—	81	2 4/6	7	7 4/42	—
4	44/48	—	30	1 7/42	56	1 —	—	82	2 4/2	8	6 2/5	—
5	—	4/4	31	—	7/8	57	—	83	2 4/6	9	9 4/5	—
6	—	25/48	32	—	47/48	58	1 —	84	2 4/3	10	3 5/4	—
7	—	51/48	33	—	45/48	59	1 2/5	85	4 7/42	11	2 4/2	—
8	—	54/48	34	—	5/16	60	2 4/5	86	6 2/5	12	6 —	—
9	—	49/48	35	—	5/6	61	1 5/4	87	6 4/4	13	6 2/5	—

Année.	Vente.		QUALITÉ du vin.	Epoque de la vendange.	Année.	Vente.		QUALITÉ du vin.	Epoque de la vendange.
	Greutz.	Frac.				Greutz.	Frac.		
1614	4	$\frac{2}{5}$			1655	8	—		
15	4	—			56	5	—		
16	2	—	Bon, très-abondant.	25 aout.	57	4	$\frac{1}{46}$		
17	4	$\frac{1}{2}$	Bon, abondant.		58	5	$\frac{3}{42}$		
18	8	$\frac{1}{5}$			59	4	$\frac{7}{42}$		
19	6	$\frac{2}{5}$			60	5	$\frac{4}{6}$		
20	7	$\frac{1}{42}$			61	4	$\frac{4}{6}$		
21	7	$\frac{1}{2}$	Vin vert.	13 oct.	62	4	$\frac{7}{6}$		
22	11	$\frac{1}{4}$	Année de cherté.		63	11	$\frac{1}{4}$		
23	7	$\frac{1}{12}$	Année encore chère, quoique abond ^e .		64	9	—		
24	6	$\frac{1}{4}$	Année très-froide.		65	3	$\frac{5}{4}$		
25	7	$\frac{1}{5}$	Il neigea le 15 mai.		66	2	$\frac{11}{42}$		31 aout.
26	10	$\frac{5}{42}$			67	3	$\frac{1}{2}$		27 sept.
27	10	$\frac{5}{6}$	Pluie, grêle, gelée, année presq. nulle.		68	8	$\frac{1}{2}$		17 "
28	16	—	Eté fâch., fr ^d , gel.	novemb.	69	4	$\frac{1}{6}$		10 "
29	10	—	Peste dans le pays.		70	3	$\frac{4}{5}$		21 "
30	3	$\frac{1}{5}$	Grêle terrible.		71	6	—		18 "
31	2	$\frac{1}{12}$	24 mai raisins en fls		72	5	—		20 "
32	6	—			73	7	$\frac{1}{2}$		6 oct.
33	8	—	3 juill ^t , raisins mûrs	29 aout.	74	9	—		25 sept.
34	5	$\frac{3}{42}$			75	10	—		28 oct.
35	3	$\frac{1}{5}$			76	8	$\frac{1}{5}$		5 sept.
36	5	$\frac{3}{5}$			77	3	—		28 "
37	14	$\frac{7}{12}$	Année abondante.	1 ^{er} sept.	78	4	$\frac{1}{6}$		16 "
38	16	$\frac{2}{5}$	Bonne qualité.	4 sept.	79	4	$\frac{1}{6}$		17 "
39	12	$\frac{2}{5}$	Peste à la Côte.		80	3	$\frac{1}{4}$		13 "
40	17	$\frac{1}{5}$			81	6	—		14 "
41	10	—			82	5	$\frac{5}{6}$		29 "
42	5	$\frac{5}{6}$	Grêle, année chère.		83	3	—		12 "
43	2	$\frac{2}{5}$			84	3	$\frac{1}{2}$		29 aout.
44	3	—			85	5	$\frac{1}{2}$		25 sept.
45	5	$\frac{1}{5}$	Année précoce.		86	5	$\frac{1}{5}$	Bon.	3 "
46	10	$\frac{2}{5}$			87	5	$\frac{1}{5}$		16 "
47	6	$\frac{2}{5}$	Année précoce.		88	6	$\frac{2}{5}$	Bon.	24 "
48	10	—	Peu de vin, non mûr		89	10	$\frac{2}{5}$		27 "
49	7	$\frac{7}{12}$			90	10	$\frac{3}{42}$	Bon.	29 "
50	5	$\frac{1}{5}$			91	10	$\frac{5}{42}$	Mauvais.	28 "
51	3	$\frac{1}{5}$			92	13	$\frac{4}{5}$	"	19 oct.
52	6	—			93	18	—	Bon.	27 sept.
53	3	$\frac{4}{5}$			94	8	—		18 "
54	6	—			95	6	$\frac{1}{4}$	Mauvais.	7 oct.
					96	16	—		2 "
					97	12	$\frac{4}{9}$	Mauvais.	23 sept.
					98	6	—	Très-bon.	17 oct.

Année.	Vente.	QUALITÉ du vin.	Epoque de la vendange.	Année.	Vente.	QUALITÉ du vin.	Epoque de la vendange.
1699	6 —	Mauvais.	2 oct.	1743	8 —	Très-bon.	22 oct.
1700	5 —	»	2 »	44	5 $\frac{1}{5}$	Mauvais.	12 »
1	6 —	»	7 »	45	8 $\frac{5}{4}$	Médiocre.	13 »
2	8 $\frac{1}{5}$	»	10 »	46	10 $\frac{1}{5}$	Très-bon.	4 »
3	10 —	Médiocre.	10 »	47	9 $\frac{1}{4}$	Médiocre.	13 »
4	9 —	»	21 sept.	48	10 $\frac{1}{5}$	Mauvais.	10 »
5	5 —	Mauvais.	23 oct.	49	12 —	Vert, gelée.	16 »
6	4 $\frac{1}{6}$	»	14 sept.	50	11 —	Bon.	8 »
7	4 $\frac{1}{6}$	Bon.	7 oct.	51	10 $\frac{1}{3}$	Mauvais.	23 »
8	40 $\frac{1}{2}$	Très-bon.	8 »	52	8 $\frac{5}{4}$	Bon.	16 »
9	20 —	Mauvais.	14 »	53	4 $\frac{2}{3}$	Excellent.	8 »
10	15 $\frac{5}{8}$	Bon.	30 sept.	54	7 —	Mauvais.	17 »
11	5 —	Très-bon.	2 oct.	55	6 $\frac{1}{2}$	Bon.	7 »
12	4 —	Mauvais.	28 sept.	56	8 $\frac{1}{5}$	Médiocre, grêle.	21 »
13	14 —	»	17 oct.	57	9 —	Très-mauvais, grêle, gelée.	13 »
14	14 $\frac{1}{5}$	Bon.	11 »	58	13 $\frac{5}{4}$	Bon rouge, eaux tr. hautes.	19 »
15	9 $\frac{1}{2}$	Très-bon.	28 sept.	59	12 $\frac{1}{2}$	Bon rouge.	3 »
16	8 $\frac{1}{2}$	Bon.	23 oct.	60	6 $\frac{1}{2}$	Bon.	2 »
17	5 $\frac{1}{5}$	Très-bon.	8 »	61	5 —	Mauvais, vert.	5 »
18	3 —	Mauvais, sans force.	12 sept.	62	7 $\frac{1}{2}$	Bon.	7 »
19	2 $\frac{1}{12}$	» trop mûr, abondant.	28 »	63	5 —	Détestable, grêle.	20 »
20	5 —	Id.	11 oct.	64	8 $\frac{1}{2}$	Médiocre.	10 »
21	9 $\frac{1}{5}$	Bon.	15 »	65	6 —	»	18 »
22	6 $\frac{2}{5}$	Mauvais.	3 »	66	13 —	Mauvais.	?
23	5 —	Bon.	5 »	67	13 —	»	26 »
24	2 $\frac{2}{5}$	»	28 sept.	68	8 $\frac{1}{2}$?	?
25	6 $\frac{1}{4}$	Mauvais, trop mûr.	23 oct.	69	17 —	Mauvais, grêle.	?
26	13 —	Bon.	25 sept.	70	20 —	»	25 »
27	3 $\frac{5}{4}$	»	26 »	71	20 —	Bon, le rouge tr. vif.	12 »
28	4 $\frac{1}{2}$	»	18 »	72	7 $\frac{1}{2}$	Médiocre, abond ^t .	9 »
29	3 $\frac{5}{4}$	Mauvais.	7 oct.	73	12 $\frac{1}{2}$	»	25 »
30	4 $\frac{1}{4}$	» neige, gelée.	18 »	74	13 —	Excellent.	3 »
31	3 $\frac{5}{4}$	Bon.	5 »	75	7 $\frac{1}{2}$	Bon.	13 »
32	5 $\frac{1}{4}$	Mauvais.	7 »	76	9 —	»	12 »
33	7 —	Bon.	4 »	77	13 —	»	?
34	14 —	»	8 »	78	9 —	Bon, année sèche.	28 sept.
35	14 —	»	14 »	79	11 $\frac{1}{2}$	Bon.	?
36	14 —	Très-bon.	2 »	80	9 $\frac{1}{2}$	»	?
37	7 $\frac{1}{2}$	Bon.	7 »	81	6 —	» année tr. abond ^t	?
38	13 $\frac{1}{2}$	Médiocre.	8 »	82	6 $\frac{1}{4}$	Mauvais, gelée.	
39	4 $\frac{1}{2}$	»	30 sept.	83	8 —	Bon médiocre.	
40	9 —	Médiocre, gelée.	20 oct.	84	12 —	Bon.	
41	14 $\frac{1}{2}$	Bon.	5 »				
42	5 $\frac{1}{2}$	»	23 »				

(*) Il ne faut pas oublier que le calendrier Grégorien n'a été adopté dans nos pays qu'en 1700 ; qu'avant cette époque on comptait les jours des années d'après le calendrier Julien, ou le vieux style, comme comptent encore les Russes, qui sont en arrière de douze jours, et écrivent 10 ou 22 mai.

Année.	Vente.	QUALITÉ du vin.	Époque de la vendange.	Année.	Vente.	QUALITÉ du vin.	Époque de la vendange.
	Crantz. Fract.				Crantz. Fract.		
1785	6 $\frac{1}{4}$	Bon, abondant.		1823	10 —	Médiocre ou mauv ^s .	20 oct.
86	12 $\frac{1}{2}$	Médiocre, rouge bon		24	13 —	Médiocre.	14 »
87	11 $\frac{1}{2}$	Mauvais.		25	18 —	excellent, surtout le rouge.	7 »
88	10 $\frac{1}{2}$	Bon.		26	40 —	Bon, surt. le blanc.	9 »
89	16 —	Mauvais.		27	7 —	» très-abondant.	8 »
90	16 —	Médiocre.		28	6 —	Bon médioc., abondant.	8 »
91	12 $\frac{1}{2}$	Excellent, surtout le blanc.		29	7 —	Très-médiocre.	19 »
92	9 $\frac{1}{2}$	Mauvais, gelé en partie.		30	15 —	Médiocre.	13 »
93	19 —	Médiocre.		31	17 —	Bon.	19 »
94	11 —	Mauvais.		32	48 —	Excellent.	13 »
95	20 —	Très-bon.		33	10 —	Tr.-bon et agréable.	7 »
96	15 —	Médiocre.		34	8 —	Excell ^t , tr.-abond ^t .	24 sept.
97	25 —	Bon.		35	7 —	Médiocre et abond ^t .	14 oct.
98	16 —	Très-bon.		36	9 —	Bon médiocre.	17 »
99	17 —	Mauvais.		37	8 $\frac{1}{2}$ —	Médiocre, faible.	20 »
1800	25 —	Bon, mais dur.		38	7 —	Médiocre.	17 »
1	24 —	Mauvais.		39	9 —		11 »
2	16 —	Excellent.		40	9 $\frac{1}{2}$ —	Bon, surt ^t le rouge.	12 »
3	9 —	Mauvais.		41	12 —	» surtout le blanc.	11 »
4	7 —	Excellent.		42	12 —	» raisin très-gros.	5 »
5	9 —	Très-mauvais.		43	8 —	Mauv ^s , année chétiv ^e	23 »
6	14 —	Médiocre.	8 oct.	44	16 —	Bon, petite année.	10 »
7	8 $\frac{1}{2}$	Excellent.	29 sept.	45	10 —	Bon médiocre, abondant.	17 »
8	7 —	Mauvais.	12 oct.	46	16 —	Très-bon, récolte médiocre.	
9	11 $\frac{1}{2}$		23 »				30 sept.
10	21 —	Médiocre.	15 »				
11	15 —	Excellentissime.	26 sept.	47	6 —	Mauvais, abondant.	18 oct.
12	11 —	Mauvais.	21 oct.	48	8 $\frac{1}{2}$ —	Très-bon.	10 »
13	18 —		21 »	49	11 —	Distingué.	8 »
14	25 —		24 »	50	8 —	Médiocre.	21 »
15	28 —	Bon.	14 »	51	9 —		23 »
16	16 —	Détestable.	13 nov.	52	51 c ^{es}	Bon.	13 »
17	30 —	Récolte presq. nulle.	22 oct.	53	71 —	Médiocre.	24 »
18	49 —	Très-bon.	2 »	54	fr. 1-12	Bon, surt ^t le rouge.	17 »
19	9 $\frac{1}{2}$	Très-bon, surtout le blanc.	30 sept.	55	70 —	Médiocre.	20 »
20	13 —	Bon.	16 oct.	56	80 —		20 »
21	16 —	Très-mauvais.	25 »	57	82 —	Très-bon.	9 »
22	18 —	Excellent.	9 sept.	58	40 —	Bon, surt ^t le blanc.	13 »
				59	80 —	Distingué.	7 »

MESSAGER BOITEUX Almanach historique,

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

1861.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastiq.

Nombre d'or . . .	19
Cycle solaire . . .	22
Indiction romaine, 4	
Lettres dominicale. F.	
Epacte . . .	XVIII.
Depuis la création du monde . . .	5840
Dep ^s . le nouv. cal. 279	
QUATRE TEMPS.	
20 Février. — 22 Mai.	
18 Septembre. 18 Décembre.	
Depuis Noël 1860 jusqu'au Carême 1861 il y a 6 semaines et 5 jour.	



FÊTES MOBILES.	
Septuagésime	27 Janv.
Mardi gras.	12 Févr.
Les Cendres	13 —
Pâques.	5 Mars.
Les Rogations	5 Mai.
Ascension.	9 —
Pentecôte.	19 —
La Trinité	26 —
La Fête-Dieu	50 —
Jeûne fédéral	15 Sept.
Premier Dimanche de l'Avent	1 Décembr.
Entre la Pentecôte et l'Avent	26 Dimanches.

A NEUCHATEL,
chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.

1 Mois.	JANVIER.		ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Mardi	Circoncision	7	♀ □ ♂. □ ♀, ♂ ♂.	
2 Mercre	s Abel.	21	♀ △ ♀. □ ♀. ☽ Pér.	Dernier quart.
3 Jeudi	s Isaac. Genev.	5	♂ ♂. Le est humide	le 4, à 2 h. 21 m.
4 Vendre	s Tite, évéq.	19	⌚ 2, 21 m. m. ♂-♣.	du matin, amène
5 Samedi	s Siméon.	4	♀ en ♀. ♀ □ ♂.	du vent et de la
2.	Lever du sol. 7 h. 46 m.		Couch. du sol. 4 h. 25 m	neige.
6 Diman	F. Les 5 Rois.	18	bien-être est pluvieux	Nouvelle lune
7 Lundi	s Lucien, mart.	9	□ 26. répandu pluie	le 11, à 3 h. 55 m.
8 Mardi	s Appollin	15	☽. □ ♂, ♂ ♀. venteux	du mat., orageux.
9 Mercre	s Julien, l'hos.	29	□ ♂. sur un venteux	Eclipse de soleil
10 Jeudi	s Guillaume	12	♂ ♀. peuple sombre	invisible.
11 Vendre	s Hygine, pape	25	⌚ 3, 55, m. ♀, éclipse	Premier quart.
12 Samedi	s Satyre, mart.	8	(de ☽ inv. ♀ △ ♂.	le 19, à 4 h. 28 m.
3.	Lever du sol. 7 h. 44 m.		Couch. du sol. 4 h. 35 m.	du mat., neigeux.
13 Diman	F 1. s Hil. 20 jours	21	♂ ♀. le rend sombre	
14 Lundi	s Félix	5	♀ △ ♀. ♂ ♂. ne-	Pleine lune le
15 Mardi	s Maure	15	meilleur. — La geux	26, à 5 h. 54 m.
16 Mercre	s Marcel.	27	□ ♀. plus igno- neige	du soir, fera beau
17 Jeudi	s Antoine	9	♀ en ♀. ♂ ♂. ☽ Ap.	et froid.
18 Vendre	s Chaire. s Pierre	21	□ ♀. ble des vent	
19 Samedi	s Sulpice	3	⌚ 4 h. 28 m. du matin	
4.	Lever du sol. 7 h. 59 m.		Couch. du sol 4 h. 45 m.	
20 Diman	F 2. s Fab. s Séb	15	bas- ☽ en ♀. trou-	
21 Lundi	s Agnès, mart.	27	□ ♀. sesses est ble	
22 Mardi	s Vincent	10	□ ♂. la véné- neige	
23 Mercre	s Raimond	25	☽ lité des con- sombre	
24 Jeudi	s Timothée	6	♀ en ♀, ♀ △ ♂. ♂ ♀.	
25 Vendre	Conv. de S. Paul	20	⌚ 8, □ ♂. neige	Le 20 du mois
26 Samedi	s Policarpe, m.	4	⌚ 5 h. 54 m. s. ♀ ♀.	le soleil entrera
5.	Lever du sol. 7 h. 52 m.		Couch. du sol. 4 h. 55 m	au signe du Ver-
27 Diman	F. Sept. s Jean C	18	♂ ♀. sciences. froid	seau.
28 Lundi	s Charlemagne	2	Le lendemain serein	Du 1 jus-
29 Mardi	s Fr de Sales	17	n'est ♂ ♂. ☽ Périgé.	qu'au 31 Jan-
30 Mercre	s Martine, mart.	2	pas à nous. sombre	vier les jours
31 Jeudi	s Pierre Nolasq.	16	♀ ♂ ☽ □ ♀, ♂ ♂	ont cru de 64
				minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1861.

Berne	2	Locle 5, 12, 19 et 26	Nyon, c. Vaud	3	Sion c. Valais	26
Cossonay, c. Vaud	10	Morges, c. Vaud	Orbe, c. Vaud	28	Thonon en Sav.	5
Fribourg en Suisse	5	Moudon, c. Vaud	Payerne c. Vaud	5	Vevey, c. Vaud.	22
Genève, le	12	Neuchâtel en Suisse	Sallanches (Sav.)	19	Yverdon, c. Vaud	29

11
Foires du mois de
JANVIER 1861.

Aarbourg c. Argovie	14
Aeschi canton de Berne	8
Aix en Savoie	2
Albeuve canton Fribourg	14
Altkirch (h ^t . Rhin)	24
Altorf c. Uri	31
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	9
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	29
Bauma c. Zurich	16
Belfort h. rhin	7
Berne	2
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	23
Boltigen c. Berne	8
Brigue canton du Valais	17
Bulach c. Zurich	8
Bulle canton de Fribourg	10
Büsingén (Baden)	17
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	8
Dannemarie h. Rhin	3
Delle h. rhin	21
Eglisau c. Zurich	9
Ellg c. Zurich	16
Ettiswyl c. Lucerne	29
Faucogney haute Saône	5
Fribourg en Suisse	14
Gessenai canton de Berne	4
Giromagny h. rhin	8
Grenoble (Isère)	22
Ilanz canton des Grisons	15
Klingnau c. Argovie	7
Knouau canton Zurich	7
Küblis c. Grisons	6
Lagnieu (Ain)	22
Lauffenburg c. Argovie	18
Lons-le-Saunier (Jura)	15
Massevaux h. rhin	14
Megève en Savoie	4
Mellingen canton Argovie	21
Meyenberg c. Argovie	25



Montbéliard (Doubs)	28	Rue c. Fribourg	16
Montmelian	26	St. Amour (Jura)	5
Mont sur Vaud.	19	St. Claude (Jura)	12
Morges c. de Vaud	9	Ste. Ursanne c. Berne	7
Morteau (Doubs)	22	Salins	51
Moutiers en Tarentaise	7	Schaffhausen	8
Neu-Brisach h. rhin	17	Schiersch c. Grisons	2
Neustadt forêt noire	24	Schliwitz	28
Nidau canton de Berne	29	Sempach canton Lucerne	2
Ollon c. Vaud	11	Siveriez c. Fribourg	21
Olten c. Soleure	28	Soleure	8
Orgelet (Jura)	24	Stein am Rhein c. Sch.	30
Passavant.	13	Sursee canton Lucerne	7
Port sur Saône (Doubs)	30	Taninge en Savoie	7
Porentrui c. Berne.	21	Unterséen canton B. 4 et 50	
Rapperschwyl c. St. G.	30	Utznach canton St. Gall	22
Rheims	11	Versoix canton Genève	14
Rheinfelden c. Argov.	30	Vevey c. Vaud	22
Romalé	31	Winterthur c. Zurich	31
Romont canton Fribourg	8	Vulbens-au-Vuache	
Ronchaud	22	en Savoie, le	15
Rougemont c. Vaud	17	Zossingen c. Argovie	7

Wenersborg (Suède) 5^e mars 1859. Suivant le rapport présenté à l'intendant du roi par le maître forestier, l'on a tué dans la province de Westergothie les animaux suivants: 8 loups, 6 lynx, 959 renards, 7 martres, 15 loutres, 5 bellettes, 9 aigles, 6 grands-ducs, 59 hiboux, 50 éperviers, 5 milans, 2 faucons.

Et ces animaux féroces avaient dévoré: 5 chevaux, 27 bêtes à cornes, 5 porcs, 31 chèvres, 825 moutons, 35 oies, 11 canards et 463 poules.

II MOIS.

FEVRIER.

ELECTIONS.

LUNAISONS.

1 Vendredi	s Brigide, Ignace	28	0
2 Samedi	Purification ND.	27	14
6.	<i>Lever du sol. 7 h. 23 m.</i>		
5 Diman	F. Sex. s Blaise	28	
4 Lundi	s Véronique	29	12
5 Mardi	s Agathe	29	25
6 Mercre	s Dorothée	29	8
7 Jeudi	s Hélène	29	21
8 Vendredi	s Salomon	29	4
9 Samedi	s Appoline	29	17
7.	<i>Lever du sol. 7 h. 14 m.</i>		
10 Diman	F: Quinq. s Sch.	29	
11 Lundi	s Séverin, abbé	29	11
12 Mardi	Mardi gr. s Dam	29	25
13 Mercre	Les Cend. s Jon.	29	5
14 Jeudi	s Valentin, mart.	29	17
15 Vendredi	s Faustin, mart.	29	29
16 Samedi	s Julienne, mart.	29	11
8.	<i>Lever du sol. 7 h. 3 m.</i>		
17 Diman	F. Inv. s Sylvain	29	25
18 Lundi	s Siméon, évêq.	29	5
19 Mardi	s Boniface, évêq.	29	18
20 Mercre	4 Temps s Const.	29	0
21 Jeudi	s Léonore	29	13
22 Vendredi	Chaire s Pierre	29	27
23 Samedi	s Josué	29	11
9.	<i>Lever du sol. 6 h. 51 m.</i>		
24 Diman	F. Rem. Matth.	29	26
25 Lundi	s Victor	29	11
26 Mardi	s Nestor	29	26
27 Mercre	s Sara	29	11
28 Jeudi	s Léander	29	26

12
Les faux s'éclairci
10 h. 26 d.m.

Couch. du sol. 5 h. 5 m.

♀ ♂. **□ ♀.** ven-

□ ♀. amis sont teux

☽, des oiseaux **(△ 24.**

♀ * ♂, ♀ ♀ ♀, ♂

☽, ♂ ♀, □ ♂.

de passage froid

8 h. 32 m. d. s ♀ ♀.

Couch. du sol. 5 h. 16 m

♀ au ☽, ♀ ♀ ○ ♂ ♀.

♀ au ☽, ♂ ♂. neige

qui viennent neigeux

à la belle sai- humide

son ♀ ♀ ♂. **Apog.**

♂ ♂. et s'en humide

□ ♀. vont à sombre

Couch. du sol. 5 h. 27 m

♂ au ☽. □ ♀.

○, 47, d. m. **○ au**

~, □ ♀. la mau- **(○)**

vaise. ♀ * ○. fera

un temps clais et froid

☽, □ ♂. apparition de soleil.

Couch. du sol. 5 h. 37 m.

♂ ♀ ○. ♂ ♀. vent

5 h. 11 du ma. ♂ ♂

♂ △ ♂ ♀. Pér.

♀ ♀ ♀, ♀ du soir au

plus gr. éloign. du

Dernier quart.
le 2, à 10 h. 26 m.
du matin, produit
du vend froid.

Nouvelle lune le
9, à 8 h. 52 m. du
soir, fera sombre
et humide.

Premier quart.
le 18, à 0 h. 47 m.
du matin, froid et
clair.

Pleine lune le
25, à 5 h. 11 m.
du matin, produit
du vent et de la
neige,

FÉVRIER
vient de Februa-
re, qui signifie
faire des expia-
tions.

Le 18, le soleil
fera son entrée au
signe des Poissons

Depuis le 1
au 28 février
les jours ont
cru de 95 mi-
nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1861.

Berne	5	Locle, 2, 9, 16 et 25.	Nyon c. Vaud	7	Sion en Valais 25
Cossonay, c. Vaud	14	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud 25	Thonon en Savoie 7
Fribourg en Suisse	2	Moudon, c. Vaud	4	Payerne, c. Vaud 7	Vevey, c. Vaud 26
Genève, le	16	Neuchâtel (Suisse)	7	Sallanches (Savoie) 16	Yverdon, c. Vaud 26

18
Foires du mois de Février 1861.

Aarau	27	Eschenz c. Thurg.	7, 15
Aarberg c. Berne	13	Estavayer c. Frib.	20
Abbevillers	12	Etiswyl c. Luc.	19
Aiguebelle en Sav.	14	Farvagny c. Frib.	4
Altkirch ht. rhin	21	Faucogney (h. S)	7
Amphion Savoie	11	Ferrette h. rhin	19
Appenzell	6	Frauenfeld c. Th.	11
Arbois Jura	15	Fribourg en Brisg.	15
Audeux Doubs	8	Fribourg Suisse le	18
Avenches c. Vaud	1	Frick c. Argovie	11
Balstall c. Sol.	11	Gigny Jura)	11
Bauma c. Zurich	20	Giromagny h. rh.	12
Belfort h. rhin	4	Gossau c. S. Gall	11
Bellinzone c. Tessin	4	Grandvillar h. rh.	12
Benfelden b. rh.	25	Greenchen c. Sol.	11
Berne	5	Gruningen c. Zur.	19
Berthoud c. Berne	28	Gruyères c. Frib.	5
Besançon Doubs	4	Habsheim ht. rhin	18
Bienne c. Berne	7	Hagnau b. rh.	5
Bischofzell c. Turg.	7	Héricourt (Doubs)	7
Blamont (Doubs)	4	Hérisau c. Appenz.	8
Bourg (Ain)	5	Hundwyl c. App.	12
Bremgarten c. Arg.	4	Ilanz c. Grisons	7
Breitenbach c. Sol.	26	Laferté	28
Brugg c. Argovie	12	Lagnieu (Ain)	25
Bulach c. Zurich	26	Landser ht. rhin	20
Bulle c. Fribourg	14	Langnau c. Berne	27
Buren c. Berne	27	Langres	15
Cerlier c. Berne	15	Laufen c. Berne	11
Châlons s. Saône	28	Lausanne c. Vaud	9
Châtel St. Denis	11	Lentzbourg c. Arg.	7
Chambéry en Sav.	22	Liechtensteig, S-G.	4
Château d'Oex c. V.	7	Liestal c. Basle	15
Chaumont sur Frangy en Savoie	6	Lons-le-Saunier	15
Clairvaux (Jura)	20	Lörach d. de Bade	20
Clerval Doubs	12	Lucerne	4
Cottonge (Ain)	15	Martigny c. Valais	4
Colmar ht. rhin	20	Meyenfeld c. Gris.	5
Coire c. Grisons	6	Mettmenstetten c. Z.	7
Delémont c. Berne	6	Mouthézou le	4
Delle h. rhin	18	et tous les lundis	
Diessenhofen c. Th.	4	de Carême.	
Dôle	6	Montbéliard (D.)	25
Echallens c. Vaud	28	MontHEY c. Valais	1
Eglisau c. Zurich	5	Morat c. Fribourg	20
Ellg c. Zurich	20	Morges c. Vaud	27
		Moudon c. Vaud	4



Un présent, adressé à la reine d'Angle-terre par le maharadjah de Kachmir (Inde); c'est une tente en *châle*, très riche, qui contient, en outre, une couchette en or massif. La valeur de ce présent royal est de plus de 5 millions 750 mille francs.

III MOIS.	MARS.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Vendre	s Aubin, évéq.	♂ 11	♂ ♂. Faites neigeux
2 Samedi	s Simplice, pape	25	□ ♀, □ ♀. venteux
10.	Lever du sol. 6 h. 58 m.		Coucher du sol. 5 h. 47 m.
3 Diman	F. Oc. s Marin,	9	⌚ 7, 45 d. s. ♀ en ⚡.
4 Lundi	s Adrien	22	⌚ ce que (□ ♂.
5 Mardi	s Eusèbe	6	□ ♀. vous de- pluie
6 Mercre	s Fridolin	18	⌚ ⚡. vez, ad- pluie
7 Jeudi	s Thomas, d'Aq.	1	♀ retrog. ♀ en ⚡.
8 Vendre	s Jonathan	15	□ ♂, □ ♀. sombre
9 Samedi	40 Martyrs	26	♀ retr. en ⚡. sombre
11.	Lever du sol. 6 h. 25 m.		Couch. du sol. 6 h. 57 m.
10 Diman	F. Læt, s Franç.	8	⌚ ♀, ♂ ♂. s'obscurexit
11 Lundi	s Cunibert	20	⌚ 2, 5, du s. ♀ ♂ ⚡.
12 Mardi	s Grégoire	2	⌚ ♀. vienne éclair- ce qui cis- ⚡ Apog.
13 Mercre	s Nicephore, év.	14	pourra. — Les sant hommes fai- (♂, □ ♀.
14 Jeudi	s Mathilde, reine	26	♀ ♂ ⚡, ♂ □ ♀. ⚡
15 Vendre	s Longin	7	Couch. du sol. 6 h. 6 m.
16 Samedi	s Héribert, év.	19	□ ♂. bles sont serein pius appar. de soleil
12.	Lever du sol. 6 h. 11 m.		⌚ 5 h. 59, du soir, ⚡.
17 Diman	F. Jud. s Gertr.	1	⌚ ⚡ en ⚡, Jour et
18 Lundi	s Gabriel, arch.	14	⌚ ⚡, ♀ * ⚡. (nuit ég. ♀ ⚡ ⚡. dan- cou- □ ♂, ⚡ ♀. ge- vert
19 Mardi	s Joseph	26	Couch. du sol. 6 h. 15 m
20 Mercre	s Joachim	9	⌚ ⚡. reux pluvieux
21 Jeudi	s Benoit, abbé	22	⌚ ♀, ⚡ ♀. pluvieux
22 Vendre	s Nicolas de Flue	5	⌚ 2 h. 42 m. du soir.
23 Samedi	s Théodore	19	⌚ que soleil ⚡ Périg.
13.	Lever du sol. 5 h. 57 m		⌚ * ⚡. les agréable
24 Diman	F. Ram. s Sim.	4	⌚ ♀. méchants. beau
25 Lundi	ANNONCIAT. ND.	19	⌚ dirig. ⚡ ♂, □ ⚡
26 Mardi	s César, ND. de C.	4	Couch. du sol. 6 h. 25 m.
27 Mercre	s Lydie	20	⌚ ♀.
28 Jeudi	Ste Cène s Rup.	5	
29 Vendre	Vendr. s. s Eus.	20	
30 Samedi	s Quirin, tribun.	4	
14.	Lever du sol. 5 h. 45 m.		
31 Diman	F. PAQUES.	18	

Berne	5	Marchés aux Bestiaux en Mars.	Sallanches (Sav.)	16
Chaux de fonds,	15	Lausanne, le	Neuchâtel en Suis.	7
Cossonay c Vaud	14	Locle, 2, 9, 16, 23, 30	Nyon, c. Vaud	7
Fribourg en Suisse	2	Morges c. Vaud	Orbe c. Vaud	26
Genève, le	16	Moudon, c. Vaud	Payerne, c. Vaud	7

Foires du mois de MARS 1861.

Aarberg c. Berne	13	Courtemaiche c. B.	18	Mézières c. Vaud	20	S. Claude	12
Aarbourg c. Arg.	19	Cully c. Vaud	1	Mirecourt Vosges.	2	S. Genis	12
Abbevillers Dbs.	19	Dannemarie h. rh.	26	Montbéliard Doubs	25	S. Julien en Sav.	4
Aigle canton Vaud	13	Delémont c. Berne	20	Montfaucon c. Ber	25	S. Lupicin	2
Albert-Ville en Sav.	21	Delle h. Rhin	17	Monbozon les lundis	St. Maurice	5	
Altkirch h. rhin les 7, Erstein b. rhin	et 21	Erlenbach c. Berne	12	de carême.	St. Trivier de C.	4	
Altorf c. Uri	7	Faucogney h. S.	7	Montmélian	26	S. Ursanne c. Berne	4
Amphion en Sav.	14	Fenin c. Neuch.	5	Morteau (Doubs)	5	Salanches en Sav.	2
Ambérieux Ain	20	Ferrette h. R.	5	Moudon c. Vaud	6	Sehinzach c. Arg.	12
Anet c. Berne.	20	Feuerthalen c. Z.	26	Moustiers en Tar.	18	Schleitheim canton	
Annecy en Savoie	26	Flawyl c. S. Gall	13	Mulhausen h. rh.	5	Schaffhouse	18
Appenzell	6	Fontaines c. Neuch.	18	Manster G. T. h. r.	12	Schlettstadt (b. R.)	5
Arbois (Jura)	29	Frauenfeld c. Th.	11	Neustatt forêt noire	11	Schwitz	18
Arbon c. Thurg.	20	Frutigen c. Berne	15	Neustadt forêt noire	11	Seengen Argovie	12
Arwangen c. Berne	14	Gaillard en Savoie	21	Nidau c. Berne	19	Selongey c. d'or	16
Aubonne c. Vaud	19	Gais c. Appenzell	5	Niedersept h. Rhin	6	Sépey c. Vaud	26
Avenches c. Vaud	8	Gebweiler h. rh.	4	Nyon c. Vaud	7	Signau c. Berne	14
Ballon	19	Gelterkinden c. Ba.	6	Olten c. Soleure	18	Soleure	12
Belfort h. Rhin	4	Gessenay c. Berne	22	Orchamps.	20	Stæfa c. Zurich	7
Belvoye	1	Gex Ain	1 et 25	Orgelet Jura	25	Stein am Rhein	27
Berchier c. Vaud	8	Giromagny h. Rh.	12	Ormants Doubs	19	Summiswald c. B.	8
Berthoud c. Berne	7	Grandson Vaud	15	Ormont-dessous	26	Taninges en Sav.	6
Bex c. Vaud	28	Granvillard h. Rh.	12	Petites Chiettes	11	Tassenières	28
Bienne c. Berne	7	Gruyères c. Frib.	27	Pontarlier Doubs	28	Teuffen c. Appenz.	18
Blamont Doubs	6	Herzogenbuchsee B.	20	Pont de Roide	4	Travers c. Neuc.	9
Bolzano Tyrol	4	Horgen c. Zurich	14	Pont du Bourg	16	Unterseen c. Berne	6
Bonneville Savoie	14	Huthwil c. Berne	13	Porencrue c. Berne	18	Utznach c. S. Gall	9
Bons en Savoie	2	Ilanz c. Grisons	19	Port-sur-Saone D.	27	16 et 30	
Bonvillars c. Vaud	23	Jougne Doubs	18	Pully c. Vaud	21	Vercel (Doubs), tous	
Bourg (Ain)	4	Ingweiler b. rhin	25	Ragatz c. S. Gall	26	les samedis jusqu'à	
Bulle c. Fribourg	19	Klingnau c. Argov.	19	Rahon	7	l'Ascension.	
Candel b. Rhin	5	Kœlliken c. Argov.	20	Regensberg c. Zur.	19	Verrières c. Neuch.	30
Carouge c. Genève	14	Kulm c. Argovie	8	Rechetobel c. App.	22	Vesoul tous les samedis	
Champagni	27	Kyburg c. Zurich	20	Reichensee c. Luc.	18	jusqu'à l'Ascension.	
Chancy c. Genève	26	Landeron c. Neuch.	11	Rougemont c. V.	22	Vilmergen c. Arg.	22
Chaumergi	9	La Sarraz c. Vaud	12	Rue c. Fribourg	21	Villerfarlai	20
Chaussin	11	Lauterbourg b. rh.	21	Rumilly en Sav.	21	Vulbens-au Vuache	16
Cheseaux c. Vaud	26	Lausanne c. Vaud	50	Säkingen c. Arg.	28	Waldshut f. n.	6 20
Chesne-Thônez	4	Levier	13	Saillans Drôme	6	Wegenstetten c. A.	18
Chiètres c. Frib.	28	Lignières c. Neuch.	23	S. Amour	18	Weiningen c. Zur.	4
Clerval Doubs	12	Locle c. Neuchâtel	26	S. Aubin c. Neuch.	4	Wilchingen c. Sch	11
Coligni Ain	18	Lons-le-Saunier	15	S. Blaize c. Neuch.	26	Zurzach c. Arg.	2
Concize c. Vaud	7	Lucerne	12	— Un chasseur grison a tué en octo-			
Coppet c. Vaud	26	Maillerai c. Berne	14	bre 1859, un pélican noir qui mesure			
Cortaillod c. Neuch	12	Marignat.	25	de l'extrémité du bec à celle de la queue			
Cossonai Vaud	14	Massevaux h. Rhin	25	27 pouces de long.			
Courrendlin c. Ber.	18	Mayence	12				

IV Mois.	AVRIL.	ELECTIONS	LUNAISONS.
1 Lundi	Lundi s. s Hug.	2	<i>Ne hâitez pas la doux</i>
2 Mardi	s Nisier; F. Paul	15	6 h. 52 m. du mat.
3 Mercre	s Eugène	28	♂ au ☽. (☽ ☽
4 Jeudi	s Isidore, évêq.	11	<i>précocité d'un est au</i>
5 Vendre	s Chrétien	23	<i>♂ ♀. enfant; vent</i>
6 Samedi	s Sixte, Celse	5	♀ △ ☽. ☐ ♂, ♂ ♂.
	<i>Lever du sol. 5 h. 51 m.</i>		<i>Couch. du sol. 6 h. 54 m</i>
7 Diman	F. Quas. s Alex.	17	<i>♂ ♀. les fruits désa-</i>
8 Lundi	s Prochore	29	<i>qui ♂ ☐ ♂. gréable</i>
9 Mardi	s Dionise	11	<i>♂ ♀. mûr inconstant</i>
10 Mercre	s Ezechiel	23	7, 23 du m. ☽ Apog.
11 Jeudi	s Léon, pape	5	<i>rissent est trouble</i>
12 Vendre	s Jules I, Pape	16	♀ du matin au plus gr.
13 Samedi	s Justin, mart.	28	<i>(éloignement du ☽.</i>
	<i>Lever du sol. 5 h. 18 m.</i>		<i>Couch. du sol. 6 h. 44 m.</i>
14 Diman	F. Mo. s Belony	18	♀ dir. ♀ △ ♀: ♂ ♂.
15 Lundi	s Olympe	25	☽, ☐ ♀. prompt-
16 Mardi	s Daniel	5	<i>plu- tement ne sont vienx</i>
17 Mercre	s Rodolphe	18	☽ ☽, ♀ au ☽. ☐ ♀.
18 Jeudi	s Apollon	1	7 h. 13 m. du mat
19 Vendre	s Sévère, Léon	14	☽ ♀. pas de ven-
20 Samedi	s Sulpice	28	○ au ☽: ☐ ♂. teux
	<i>Lever du sol. 5 h. 5 m.</i>		<i>Couch. du sol. 6 h. 53 m.</i>
21 Diman	F. Jub. s Ansel.	12	☐ ♂. garde. incons-
22 Lundi	s Soter et Cajus	27	<i>La rose ☽ △ ○.</i> tant
23 Mardi	s George	12	<i>♂ ♀. natt changeant</i>
24 Mercre	s Albert	28	10, 50 s. ♀ au ☽ Pér.
25 Jeudi	s Marc, évang.	13	☐ ♀. au ☽ ☽ ♀.
26 Vendre	s Amélie	28	♀ △ ♂. ☐ ♂. serein
27 Samedi	s Anastase	13	☽, ♂ ♂. milieu serein
	<i>Lever du sol. 4 h. 54 m.</i>		<i>Couch. du sol 7 h. 2 m.</i>
28 Diman	F. Cant. s Vital	27	<i>des épines. agréable</i>
29 Lundi	s Robert	11	☽, ♀ * ♂, ♀ △ ♀,
30 Mardi	s Sigismond, m.	24	☐ ♀ ♂ * ♀. beau

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1861.

Berne	2	Lausanne, c. Vaud	15	Neuchâtel en Suisse	4	Sallanches (Savoie)	20
Cossonay, c. Vaud	11	Locle, 6, 15, 20 et 27		Nyon c. Vaud	4	Sion, c. Valais	27
Fribourg en Suisse	6	Morges, c. Vaud	5	Orbe, c. Vaud	29	Vevey, c. Vaud	50
Genève, le	15	Moudon, c. Vaud	8	Payerne, c. Vaud	4	Yverdon, c. Vaud	50

<i>Foires du moi d'Avril 1861.</i>							
Aarberg c. Berne	24	Faucogney (h. S.)	4	Mirecourt (Vosges)	9	St. Joire en Sav.	1
Aigle canton Vaud	17	Ferney Voltaire	19	Montbeillard (D)	29	S. Laurent	8
Albeuve c. Frib.	29	Ferrette h. rhin	2	Monthey c. Valais	3	S. Lupicin	22
Altkirch (h. Rh.)	18	Fideris c. Grisons	16	Morat c. Fribourg	5	S. Ursanne c. Berne	22
Annemace, Savoie	5	Francfort s. Mein	7	Morges c. Vaud	3	Sæckingen c. Arg.	25
Attalens c. Frib.	29	Fribourg en Brisg.	15	Morteau (Doubs)	2	Samoens en Savoie	4
Baden c. d'Arg.	25	Gais c. Appenzel	2	Mossnang c. s. Gall	24	Schwitz	29
Bauma c. Zurich	5	Gendrey	16	Motiers-Travers	11	Seewis c. Grisons	1
Belfort h. Rhin	1	Gex (Ain)	29	Moudon c. Vaud	8	Sidwald c. S. Gall	25
Berne	9	Gigny Jura	10	Moustiers en T.	2	Sisach c. Bâle	10
Berneck S. G.	25	Giromagny h. Rh.	9	Moutherot Doubs	4	Serre-les-sapins D.	12
Bernex c. Genève	1	Glaris	23	Mulhausen h. rh.	2	Sempach c. Lucerne	1
Besençon (Doubs)	8	Grandcour c. Vd.	5	Mümliswyl c. Sol.	8	Soleure	2, 30
Bevaix c. Neuch.	1	Grandson c. Vaud	25	Neuenkirch c. Sch.	22	Sonceboz c. Berne	10
Bièvre c. Berne	25	Grandvillard h. R	9	Oensingen c. Sol.	29	Sonviller c. Berne	23
Blamont (Doubs)	5	Grezi	25	Orbe c. Vaud	1	Stanz c. Unterw.	4
Bletterans	11	Gross-Hochstetten	10	Orgelet (Jura)	24	Strasbourg b. rh.	5
Bötzen c. Argovie	29	Habère Lullin S.	3	Ormont-dessus.	16	Steckborn c. Th.	25
Bous en Savoie	1	Heiden c. Appenz.	26	Ornans Doëbs	16	Stein am Rhein c. S.	24
Bourg (Ain)	20	Herisau c. Appenz.	26	Oron c. de Vaud	3	Sursée c. Lucerne	29
Bourget en Sav.	8	Hermance c. Gen.	25	Payerne c. Vaud	4	Süs c. Grisons	12
Bremgarten c. Arg.	2	Hitzkirch c. Lucer	15	Peney c. Genève	15	Tamins c. Grisons	3
Brigue c. Valais	4	Hundwyl c. App.	23	Plansayon c. Frib.	17	Taninges en Sav.	23
Cernier c. Neuch.	10	Ianz c. Grisons	16	Poligni (Jura)	3	Tavaunes c. Berne	24
Chambéry en Sav	9	Jussi	25	Pontarlier (Doubs)	25	Thaingen c. Schaf.	25
Charmey, c. Frib.	50	Kaisersberg h. rh.	1	Porentru c. Berne	8	Thoirette	17
Châtel St. Denis	23	Kloten c. Zurich	9	Rapperswyl c. S. G.	5	Thonon en Savoie	3
Clairvaux (Jura)	20	Knonau c. Zurich	29	Reichenau	25	Tour ronde en S.	5
Clerval Doubs	9	Koestenholz h. R.	25	Reinach c. Argovie	4	Tramelan c. Berne	5
Cluses en Savoie	1	Kublis c. Grisons	5	Rheims en Champ	2	Urnæschen c. App.	25
Cottrane c. Neuch.	29	Lachen c. Schwitz	2	Rheinau c. Zurich	3	Uster c. Zurich	25
Collonges (Ain)	25	Langenbruck c. Ba.	24	Reineck c. St. Gall.	29	Val d'Illiez c. Val.	15
Constance d. de B.	8	Langnau c. Berne	24	Richterswyl c. Zur.	30	Valendas c. Gris.	25
Cruseilles	12	Lasagne c. Neuch.	2	Rigney	13	Vesoul	24
Dagmersellen c. L.	8	Lasarraz c. Vaud	50	Rochefort c. Neuch	5	Vevey c. Vaud	30
Dannemarie h. R.	25	Lauffenbourg Arg.	2	Romont c. Frib.	25	Wædenschweile. Z	4
Delémont c. Berne	24	Laupen c. Berne	4	Rue c. Fribourg.	17	Weggis c. Lucerne	23
Delle h. Rhin	22	Leipzig (Saxe)	21	S. Amarin h. Rhin	27	Wietlisbach c. B.	25
Diessenhofen Turg.	2	Les Bois c. Berne	1	S. Amour	2	Wimmis c. Berne	16
Divonne (Jura)	16	Les Rousses (Jura)	25	S. Claude (Jura)	12	Yverdon c. Vaud	2
Dole (Jura)	18	Lichtensteig S. Gall	8	S. Croix G. T. (h. R.)	2	Yvonand c. Vaud	15
Durnten c. Zurich	2	Lindau lac de C.	19	S. Gervais en Sav.	8	Zoffingue c. Arg.	2
Echallens c. Vaud	4	Lons le Saunier	15	S. Gingolph (Sav.)	6	Zug	2
Eglisau c. Zurich	30	Lucens c. de Vaud	5	St. Jean d'Aulphe		Zweisimmen c. B.	25
Elgg c. Zurich	24	Lucerne	2, 50	Diogène vit un jour un jeune débauché			
Erlinsbach c. Sol.	9	Lutry c. Vaud	25	qui jetait des pierres contre le gibet. „Cou-			
Ermatingen c. T.	15	Martigny-ville	22	rage! s'écria-t-il, tu l'attraperas.“			
Estavayer c. Frib.	5	Megeve en Savoie	5				
Favagny c. Frib.	29	Meilen c. Zurich.	25				

V. MOIS.	MAI. (XX)	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Mercre	s Phil. s Jacq.	7 7, 59 m. soir, □ ♀.	
2 Jeudi	s Athanase, évêq.	20 ♀ 2. Il est nua-	Dernier quart.
3 Vendre	Invent. s Croix	2 ♂ ♂. difficile geux	le 1, à 7 h. 59 m.
4 Samedi	s Florian	14 que vous conci- beau	du soir, temps fé- cond.
19.	Lever du sol. 4 h. 45 m.	Couch. du sol. 7 h. 11 m.	Nouvelle lune
5 Diman	F. Rog. s Pie V,	26 ♂ dirig. □ ♂. soleil	le 9, à 11 h. 55 m.
6 Lundi	s Jean Porte lat.	8 ♀ en ♂. liez som-	du soir, fera beau
7 Mardi	s Stanislas	20 vos de- bre Apogée	et agréable.
8 Mercre	Apparit. S. M.	1 ♂ □ ♀, ♀ △ 5. ♂ ♀	Premier quart.
9 Jeudi	Ascension; s B.	13 11, 35 du s. ♂ ♀ ♀	le 17, à 4 h. 30 m,
10 Vendre	s Sophie	25 voirs avec (□ ♀.	du soir, sera in- constant.
11 Samedi	s Mammert, év.	8 ♀ ♂ ♂. □ ♂. frais	Pleine lune le
20.	Lever du sol. 4 h. 33 m.	Couch. du sol. 7 h. 20 m	24, à 6 h. 35 m.
12 Diman	F. Exd. s Panc.	20 ♂, ♂ ♂. le goût clair	du matin, varia- ble et venteux.
13 Lundi	s Gervais, évêq.	2 des plaisirs. agréable	Dernier quart.
14 Mardi	s Boniface, mart.	15 ♂ ♂. Ne ju- soleil	le 31, à 10 h. 53
15 Mercre	s Isidore, labour	28 geons promp- agréa-	m. du matin, est
16 Jeudi	s Peregrin	11 ♂ □ ♀. te- ble	pluvieux.
17 Vendre	s Pascal Bayl	24 4, 30 du s. ♂ ♀, □	
18 Samedi	s Théodore, cab.	8 ♂ ♂. ment de (♀	
21.	Lever du sol. 4 h. 25 m.	Couch du sol à 7 h. 29 m.	
19 Diman	PENTECÔTE	22 ♀ en ♂, ♂ en ♂.	MAI vient de
20 Lundi	Lundi s. s Bern.	7 □ ♂. per- nuageux	Majus il était dé- dié aux plus an- ciens citoyens ro- mains nommés
21 Mardi	s Constant	21 ♂ et ♀ en ♂, ♀ □ ♂.	Majores ; il étoit
22 Mercre	4 Temps s Julie	6 ♀ - ♂. ♂ Périgée	le 3 ^e mois.
23 Jeudi	s Samuel	21 ♀ □ ♂, ♂ * ♂. □ ♀.	
24 Vendre	s Jeanne	6 6, 33 m. m. ♂ □ ♂.	Le 21 de ce mois
25 Samedi	s Urban	21 ♂, sonne ♀ ♂ ♀. (♀ ♀.	le soleil entrera
22.	Lever du sol. 4 h. 17 m.	Couch du sol. 7 h. 38 m.	au signe des Gé- maux.
26 Diman	s Trinité s Phil.	5 ♂ ♂. ni fait du soleil	
27 Lundi	s Lucien	19 ♂ ♂. en bien ni vent	Du 1 au 31
28 Mardi	s Germain	2 en mal. est variable	Mai, les jours
29 Mercre	s Maximilien	15 ♂ ♀. est au variable	ont augmentés
30 Jeudi	Tête Dieu s F.	28 ♂ ♂. est variable	de 79 minutes
31 Vendre	s Pétronelle, v.	10 ♂ 10, 53 m. mat. □ ♀.	

Aigle c. Vaud 18 Marchés aux bestiaux du mois de Mai 1861.

Berne, le	7 Genève, le	18 Nyon c. Vaud.	2 Sion, c. Valais	25
Chaux-de-Fonds	22 Morges, c. Vaud.	1 Orbe, c. Vaud.	27 Thonon en Savoie	2
Cossonay, c. Vaud.	10 Moudon, c. Vaud.	6 Payerne c. Vaud.	2 Vevey, c. Vaud.	28
Fribourg en Suisse	6 Neuchâtel,	2 Sallanches en Sav.	18 Yverdon, c. Vaud.	28

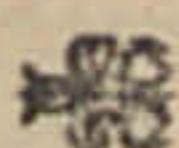
Foires du mois de Mai 1864.

Aarau c. Argovie	29	Chaumergi	27	Lachen c. Schw.	21	Pfeffikon c. Zurich.	7
Aarbourg c. Argovie	23	Cheseaux c. Vaud	28	Landeron c. Neuch.	6	Poligny Jura	22
Abbewillers Doubs	21	Chesne Thôn. Sav.	25	Langenthal c. Berne	14	Pont de Mart. c. N.	21
Abondance N.D.	27	Chézard c. Neuchâtel	7	La Roche c. Frib.	1	Porentrui c. Berne	20
Aix en Savoie.	3	Cluses en Savoie	20	Lauffen c. Berne	6	Port sur Saone D.	1 13
Albert-Ville en Sav.	10	Clerval Doubs	14	Lauffenbourg c. Arg.	21	Provence c. Vaud	15
Allinges en Savoie	28	Coice c. Grisons	13	Lausanne	4	Rances c. Vaud	10
Altkirch h. rhin	13	Coligny Ain	18	Lauterburg (bas rhin)	28	Rapperswyl c. S. Gall	22
Altorf c. Uri	16	Colmar h. rhin	22	Lenzbourg c. d'Argovie	1	Renans c. Berne	10
Altstädtten c. S. Gall	15	Corcelles c. Neuch.	1	Sichtensteig c. St. Gall.	27	Reignier en Savoie	10
Ambérieux (Ain)	15	Concise c. Vaud	8	Liestal c. Bâle	29	Rheinfelden c. Arg.	1
Annecy en Savoie	6	Cornol c. Berne	6	Lieu (le) c. Vaud	20	Rochefort c. Neuch.	10
Aoste en Piémont	15	Cortaillod c. Neuch.	15	L'Isle c. Vaud	21	Romainmôtier c. Vaud	24
Appenzell	1	Cossonnaï c. Vaud	30	Loëche c. Valais	1	Romont c. Fribourg	14
Arbois (Jura)	10	Couvet c. Neuchâtel	31	Longirod c. Vaud	21	Rorschach c. St.-Gall	16
Arbon c. Thurg.	15	Cudrefin c. Vaud	6	Lons-le Saunier	15	Rue c. Fribourg	8
Arinthod Jura	28	Dannemarie h. rhin	21	Lottstetten d. de Bade	6	Ruffach h. rhin	20
Aubonne c. Vaud	14	Davos c. Grisons	22	Lucerne	7 et 21	Rumilly en Savoie	8 29
Audeux Doubs	8	Delle h. rhin	27	Marthalen c. Zurich	6	Saintans (Drome)	2
Avenches c. Vaud	10	Dombresson c. Neuc.	20	Martigny c. Valais	13	Salvan-Ville c. Valais	15
Bagnes c. Valais	20	Dôle (Jura)	29	Massevaux h. rhin	15	S. Amour	16
Balstall c. Sol.	27	Echandens c. Vaud	10	Massonger c. Val.	14	St. Blaize c. Neuch.	13
Bassecourt c. Berne	18	Echelles	28	Megève en Savoie.	27	St. Brancher c. Valais	1
Beaufort en Savoie	25	Ensisheim h. rhin	1	Mellingen c. Argov.	21	St. Claude Jura	13
Beaulme c. Vaud	31	Erlenbach c. Berne	2	Meyringue c. Berne	21	St. Croix c. Vaud	29
Begnins c. Vaud	20	Erschweil c. Soleure	13	Mezières c. Vaud	1	St. Gall	1
Belfort h. hin	6	Eschalzmatt c. Luc.	13	Mirecourt Vosges	31	St. Genis Ain	22
Berthoud c. Berne	30	Ettiswyl c. Lucerne	21	Moirans Isère	4	St. Hilaire Doubs	6
Besançon Doubs	13	Evian en Savoie	13	Mont (le) sur Lausan.	7	St. Marie aux Mines	1
Bewaix c. Neuchâtel	28	Evionnaz c. Valais	18	Montbéliard Doubs	27	St. Maurice c. Valais	23
Bex c. Vaud	2	Faucogney h. Saône	2	Montfaucon c. Berne	15	St. Triviers de Courtes.	27
Bischofzell c. Turg.	6	Faverges en Savoie	15	Montricher c. Vaud	3	St. Vit	27
Blamont Doubs	6	Ferrette h. rhin	29	Morat c. fribourg	22	Salins Doubs	3
Bois d'Amont Jura	20	Flumet en Savoie	13	Morez Jura	6	Sallanches en Sav.	2
Bolzano (Tyrol)	31	Fiez c. Vaud	25	Morgex Val-d'Oste	22	Sarnen c. Unterw.	16
Bons en Savoie 1 et 15	30	Flums c. St. Gall	28	Morillon en Faucigny	13	Saverne, bas rhin	15
Bornand gr: Sa.	7 et 27	Frangi en Sav.	3	Morteau Doubs	7	Savigny c. Vaud	29
Boudevilliers c. Neuc.	25	Fribourg en Suisse	6	Moudon c. Vaud	15	Schaffhausen	21
Bourg Ain	6	Frick c. Argovie	6	Moutiers en Tar.	13 27	Schlettstadt b. rh.	14
Bœzingen c. Berne	13	Gebweiler h. rhin	13	Mulhausen h. rhn.	21	Schoëtland c. Arg.	1
Bremgarten c. Argov.	15	Gersau c. Schw.	13	Munster h. rhin	20	Schwarzenbourg c. B.	14
Breuleux c. Berne.	21	Gets en Savoie	24	Munster c. Lucerne	16	Schwelbrunn c. App.	14
Brevine c. Neuch.	15	Gimel c. Vaud	27	Neu-Breisach h. rh.	1	Sciez en Savoie	21
Briançon	1	Giromagny h. rhin	14	Neustatt, forêt noire	13	Seeven c. Soleure	8
Breitenbach c. Sol.	28	Glaris	6	Neuveville c. Berne	28	Seewis c. Grisons	2
Brugg. c. Argovie	14	Glise c. Valais	8	Niedersept h. rhin	1	Selongey c. d'Or	3
Brusson (Aoste)	21	Gossau c. St. Gall	6	Nods c. de Berne	13	Semsales c. Frib.	13
Bulle c. Fribourg	10	Gottlieben c. Th.	6	Nyon c. Vaud	2	Sentier [le] c. Vaud	17
Buren c. Berne	1	Grandfontaine c. B.	14	Ollon c. Vaud	17	Sepey c. Vaud.	24
Büsingen d. de Bade	14	Grandval c. Berne	2	Olten c. Soleure	6	Servoz en Savoie	25
Buttes c. Neuch.	13	Grand-Villars h. rhin	14	Orbe c. Vaud	20	Signau c. Berne	2
Candel b. rhin	7	Grüningen c. Zurich	7	Orgelet Jura	24	Sion c. Valais	6, 27
Carouge c. Genève	13	Gruyères c. Frib.	8	Ormont dessous	11	Siveriez c. Fribourg	6
Cerlier c. Berne	8	Haguenau b. rhin	7	— dessus	18	Soleure	21
Chabres sous Salève	1	Hericourt Doubs	3	Ornans Doubs	21	Steckborn c. Thurg.	2
Chaindon c. Berne	8	Huthwyl c. Berne	1	Payerne c. Vaud	16	Stein am Rhein	29
Chambave Val d'A.	27	Jenatz c. Grisons	30	Pfaffenhoffen b. rhin	14	Sulz (h. rhin.)	29
Champvent c. Vaud	11	Ilanz c. Grisons	14				
Chapelle d'Abond.	16	Issime val d'Aoste.	2				
Château d'Oex c. Vaud	15	Kaiserstuhl c. Arg.	13				
Chatillon	6	Kublisc c. Grisons	30				

La suite à la fin de Juin.

VI Mois.

JUIN.



ELECTIONS.

LUNAISONS.

1 Samedi	s Nicodème	22	□ ♀. Une partie nuages	
25.	Lever du sol. 4 h. 12 m		Couch. du sol 7 h. 44 m	Nouvelle lune le 8, à 2 h. 5 m. du soir, éclaircissant.
2 Diman	F 1. s Marcelin	4	□ ♂. de nos pluvieux erreurs nuas.	
3 Lundi	s Erasme	16	♀ vient sans doute getux	Premier quart.
4 Mardi	s Edouard	28	♀ en ♀, 2 * ♀.	le 15, à 10 h. 43 m.
5 Mercre	s Boniface, mart.	10	□ ♀. du dé- humide du soir, beau et	
6 Jeudi	s Claude, év.	22	♀ * ♂. □ ♂. clair agréable.	
7 Vendre	s Norbert	4	2 h. 5 m. du soir	Pleine lune le 22, à 2 h. 50 m.
8 Samedi	s Médard	17	Couch. du sol. 7 h. 50 m.	
24.	Lever du sol. 4 h. 8 m.		♂ ♀. faut de clair du soir, amène du	
9 Diman	F 2. s Félicien.	29	♂ ♀, ♂ ♀, ♂ ♂.	soleil et des nua-
10 Lundi	s Marguerite	12	lumière ; apparit. de ges.	
11 Mardi	s Barnabé, apôt	25	♀ en ♀. mais soleil	Dernier quart.
12 Mercre	s Léon III, pape	8	♀ * ♂. cou-	le 50, à 5 h. 8 m.
13 Jeudi	s Antoine de P.	21	♂ ♂. une plus vert	du matin, frais et
14 Vendre	s Basile, évéq.	5	10, 45 d. s. ♀ ♂ ♂.	humide.
15 Samedi	s Vit; Modest.	18	Couch. du sol. 7 h 53 m.	
25.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		♀ * ♂. □ ♀. se-	JUIN a pris
16 Diman	F 3. s Bernard	2	□ ♀, □ ♂. rein	son nom de Juve-
17 Lundi	s Justine, mart.	17	grande partie soleil	nibus les jeunes
18 Mardi	s Montan, mart.	1	□ ♀. vient ♀ Périg.	gens, parce qu'il
19 Mercre	s Gervais	16	□ ♂. plus long jour,	était dédié à la
20 Jeudi	s Sylvère, pape	0	○ en ♀, le	jeunesse.
21 Vendre	s Louis de Gonz	15	à 2 h. 50 m. du soir	Le 21, le soleil
22 Samedi	s Paulin, év.	29	Couch. du sol. 7 h. 55 m	entrera au signe
26.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		○, ♀. chaud	de l'Ecrevisse en
23 Diman	F 4 s Basile	15	♂ ♂. (élongat. du ○.	marquant ainsi le
24 Lundi	s Jean Baptiste	27	♀ du soir au plus gr ^{de} .	jour le plus long
25 Mardi	s Eloi, s Prosper	10	♀ en ♀, ♂ * ○	de l'année.
26 Mercre	s Jean et Paul	23	♂ ♂. des fausses (♀. les jours sont cru	Du 1 au 22
27 Jeudi	7 dormeurs	6	lumieres qu'on ton-	
28 Vendre	s Léon II, pape	19	de 19 min. et	
29 Samedi	s Pierre et Paul	1	nous présente. nerre du 22 au 50 ils	
27.	Lever du sol. 4 h. 10 m.		Couch. du sol. 7 h. 56 m. ont diminué de	
50 Diman	F 5: C. de s. P.	13	à 5 h. 8 m. du matin.	2 minutes.

Berne,

Bulle, c. Fribourg

Cossonay, c. Vaud.

Enbourg en Suisse

Geneve

4 Marchés aux Bestiaux du mois de Juin 1861.

13 Lausanne, c. Vaud

13 Morges, c. Vaud

1 Moudon, c. Vaud

15 Neuchâtel en Suisse

8 Nyon c. Vaud

5 Orbe, c. Vaud

3 Payerne, c. Vaud

6 Sallenches en Sav.

6 Sion en Valais

24 Thonon en Savoie

6 Vevey, c. Vaud

15 Yverdon, c. Vaud

22

6

25

25

21

Foires du mois de Juin 1861.

Aarbourg c. Arg.	24	Fourg	10	Orchamp	5	S. Julien en Sav.	3
Abondance N. D.	6	Fraisans	17	Orgelet (Jura)	24	S. Ursanne c. B.	24
Aiguebelle Savoie	7	Gaillard en Savoie	11	Ornans Doubs	18	Salez c. s. Gall	24
Aime en Savoie	4	Gendré	21	Oron c. Vaud	12	Samoens en S.	4
Aix en Savoie	6	Gex (Ain)	1	Orsières en Valais	4	Sancey le grand	25
Altorf c. Uri	6	Gigny (Jura)	10	Passavant (Doubs)	24	Saluz c. Grisons	1
Appenzell	26	Giromagny h. Rh.	14	Petites Chiettes	28	Sempach c. Luc.	5
Bagnes c. Valais	13	Grand dessiat	25	Plot	13	Serre les sapins D.	10
Beaufort en Savoie	11	Grandson c. Vaud	27	Pontarlier (Doubs)	20	Sidwald c. s. Gall	6
Belfort (h. Rhin)	5	Gras (les) Doubs	16	Porentrui c. Berne	17	Sion c. Valais	8
Bienne c. Berne	6	Kölliken c. Arg.	26	Port s. Saone D.	13	Sisach c. Bâle	26
Bièvre c. Vaud	5	Kloten c. Zurich	4	Regensberg c. Z.	13	Stein am Rhein	26
Biot en Savoie	1	Lachassagne (Jura)	13	Rigney (Doubs)	10	Strasbourg	35
Bischofzell c. Th.	6	La Clusaz Savoie	1	Rixouze	21	Sursee c. Lucerne	26
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	17	Rochevieux	27	Taninge en Savoie	12
Bletterans (Jura)	26	Lajoux c. Berne	11	Romont c. Frib.	18	Tassenières	24
Bouclans (Doubs)	5	Larivière	26	Roulous	22	Tervai le Ch.	10
Boudry c. Neuch.	5	La Salle (Val d'A.)	6	Russey	12	Thoirette	19
Bourg (Ain) 4 et 15		Laufen c. Berne	10	Rue c. Fribourg	19	Thône en Savoie	5
Brevrai	8	Les Houches en Sav.	6	Rupt	17	Tour du mex	17
Brugg c. Argovie	18	Liliaire	15	S. Amour (Jura)	3	Vallengin c. Neuch.	5
Brumath b. Rhin	24	Liliane v. d'Aoste	11	S. Aubin c. Neuch.	10	Wangen c. Berne	27
Buren c. Berne	26	Locle c. Neuch.	25	S. Claude (Jura)	7	Vercel (Doubs)	17
Challonge	28	Loëche en Valais	24	S. Croix G. T. h. R.	11	Vielmergen c. A.	22
Châlons s. Saone	28	Lonchamois	26	S. Gervais en Sav.	19	Vulbens au Vuache	
Chamonix en S.	15	Lons-le-Saunier	15	St. Jean en Maur.	22	en Savoie	7
Champagne c. Vaud	1	Martigny en Val.	10	S. Imier c. Berne	8	Yverdon c. Vaud	4
Champagnole (Ju.)	24	Massongy (Savoie)	25	S. Joire en Savoie	6	Zurich, le	6
Chancy c. Genève	15	Mégève en Savoie	25				
Chaumont sur Frangy (Savoie)	22	Montbéliard (D.)	24				
Clairveaux (Jura)	20	Montfleur	8	Summiswald c. B.	10	Villisan c. Lucerne	6
Clerval Doubs	11	Montmartin	13	Sursée c. Lucerne	6	Vionnaz	6
Colmar h. rh.	6	Monthey en Valais	5	Thaingen c. Sch.	1	Vius en Sallas Sa.	6
Compesières	3	Mont le C.	24	Thann h. rhin.	8	Vollège c. Valais	23
Courchapoix c. Be.	15	Mont sur Vaud	27	Thône en Savoie	6	Vouuxvri c. Valais	10
Courtemajache c. B.	10	Morbier	3	Thun c. Berne	8	Vullierens c. Vaud	18
Cruseille en Savoie	1	Morgens rière Trois-		Tiefenkasten c. Gri.	6	Vuppens c. Frib.	14
Delémont c. Berne	26	Delémont c. Berne	26	Troistorrens	2	Waldshut forêt noire	1
Delle h. Rhin	24	Morges c. Vaud	26	Tinzen c. Grisons	6	Wangen c. Berne	2
Doucier	17	Morteau (Doubs)	4	Unterhallau c. Schw.	6	Weinfelden c. Th.	8
Draillant en Sav.	1	Morzine en Sa.	8	Unterseen c. Berne	1	Wildhaus c. S. G.	21
Echallens c. Vaud	6	Motiers-Travers	11	Urmein c. Grisons	24	Winterthur c. Zurich	2
Ensisheim h. Rhin	8	Moutiers en Tar.	25	Utznach c. St. Gall	4, 14	Wyl c. St. Gall	7, 28
Estavayer c. Frib.	5	Moutherot Doubs	15	Vaulion c. Vaud	15	Zofingen c. Arg.	21
Evian en Savoie	3	Neu-Breisach h. R.	24	Valleiry [Savoie]	2	Zug	21
Faucogney (h. S.)	6	Niedersept h. Rh.	5	Vallorbes c. Vaud	28	Zurich	1
Feldkirch Vorarl.	25	Noirmont c. Berne	5	Verrieres c. Neuch.	18	Zurzach c. Argov.	18

Suite des foires du mois de Mai.

Summiswald c. B.	10	Villisan c. Lucerne	6
Sursée c. Lucerne	6	Vionnaz	6
Thaingen c. Sch.	1	Vius en Sallas Sa.	6
Thann h. rhin.	8	Vollège c. Valais	23
Thône en Savoie	6	Vouuxvri c. Valais	10
Thun c. Berne	8	Vullierens c. Vaud	18
Tiefenkasten c. Gri.	6	Vuppens c. Frib.	14
Troistorrens	2	Waldshut forêt noire	1
Tinzen c. Grisons	6	Wangen c. Berne	2
Unterhallau c. Schw.	6	Weinfelden c. Th.	8
Unterseen c. Berne	1	Wildhaus c. S. G.	21
Urmein c. Grisons	24	Winterthur c. Zurich	2
Utznach c. St. Gall	4, 14	Wyl c. St. Gall	7, 28
Vaulion c. Vaud	15	Zofingen c. Arg.	21
Valleiry [Savoie]	2	Zug	21
Vallorbes c. Vaud	28	Zurich	1
Verrieres c. Neuch.	18	Zurzach c. Argov.	18

VII. Mois.	JUILLET. (86)	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Lundi	s Théobald	25	□ ♀, □ ♂. C Apog.
2 Mardi	Visitation ND	6	□ ♀. <i>L'homme orage</i>
3 Mercre	s Anatole, évêq.	18	● au plus grand éloig
4 Jeudi	s Ulrich, évêque	0	♂ en ☽, □ ♀. □ ♂
5 Vendre	s Zoé	13	●, projète toute pluie
6 Samedi	s Goar, solitaire	25	♀ en ☽ pluvieux
28.	<i>Lever du sol. 4 h. 15 m.</i>		<i>Couch. du sol. 7 h. 53 m.</i>
7 Diman	F 6. s Elisabeth	8	● ☽, sa (● invis.
8 Lundi	s Procope, mart	21	● 2, 39 du m. eclipse
9 Mardi	s Zénon, m.	4	● ♀ ♂ ♂. ♂ ♀, ♂ ♀, ♂
10 Mercre	7 Frères	18	♀ ♂ ♀. (♂, ♀ retr.
11 Jeudi	s Pie I. pape.	1	♂ ♀, ♂ ♂. humide
12 Vendre	s Jean Gualbert	15	vie, ♀ ♂ ♂. humide
13 Samedi	s Henri, emp.	29	et meurt sans trouble
29.	<i>Lever du sol. 4 h. 21 m.</i>		<i>Couch. du sol. 7 h. 49 m.</i>
14 Diman	F 7. s Bonavent.	15	jouir de ses pluvieux
15 Lundi	s Marguerite	28	● 3 h. 15 m du mat
16 Mardi	Com. des canic.	12	● □ ♀, □ ♂. Périg.
17 Mercre	s Alexis	26	□ ♀. projets. varia-
18 Jeudi	s Camille	10	□ ♂. <i>Repousse ble</i>
19 Vendre	s Vincent de P.	24	● par la for- variable
20 Samedi	s Elie, Marg.	8	● ♀. <i>tune on soleil</i>
50.	<i>Lever du sol. 4 h. 28 m.</i>		<i>Couch. du sol. 7 h. 42 m.</i>
21 Diman	F 8. s Arbog.	22	se rejète sur nuageux
22 Lundi	s Marie Magd.	5	● 0, 33 m. m. ♀ ♂ ●
23 Mardi	s Apollinaire	19	♂ ♀, (♂ ♀, ♂ ♂.
24 Mercre	s Christine, mart.	2	♂ ♀. fait du soleil
25 Jeudi	s Jacq. s Christ.	14	♀ en ☽. ♂ ♂.
26 Vendre	s Anne	26	(le 22: - en ☽; ♀ -
27 Samedi	s Pentaléon	8	l'espé- retrog en ☽)
51.	<i>Lever du sol. 4 h. 37 m</i>		<i>Couch. du sol. 7 h. 35 m</i>
28 Diman	F 9. s Victor,	20	□ ♀. <i>rance. chaud</i>
29 Lundi	s Marthe	2	● 8, 19 m. <i>soir, Caps</i>
30 Mardi	s Ignace de L.	14	□ ♂. est orageux
31 Jeudi	s Germain, évêq.	26	♀ en ☽. □ ♀, □ ♀

JUILLET tire son nom de la naissance de *Jules César* arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant *Quintilis*. Le 22, le soleil entrera au signe du Lion.

Du 1 au 51 juillet les jours ont diminué de 6 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1861.

Berne	2	Lausanne,	15	Nyon c. Vaud	4	Sion, c. Valais	27
Cossonay c. Vaud.	11	Morges, c. Vaud	5	Orbe, c. Vaud	29	Vevey, c. Vaud.	30
Fribourg en Suisse	6	Moudon, c. Vaud	1	Payerne, c. Vaud	+	Verdon, c. Vaud	50
Genève, le	13	Neuchâtel en Suisse	4	Sallanches en Sav.	20		

23

Foires du mois de Juillet 1861

Arau c. Argovie	5	Echelles	26
Aarberg c. Berne	5	Elgg c. Zurich	17
Ablentsch c. Ber.	19	Erschweil c. Sol.	22
Abondance N. D.	24	Faucogney h. rh.	4
Altkirch h. Rhin	1	Ferrette h. Rhin	15
Amancis	27	Feuerthal c. Zur.	2
Andelot	5	Fiez c. Vaud.	29
Appenzell	31	Flumet en Savoie	4
Arlay	30	Fribourg en Suisse	8
Arwangen c Berne	11	Gelterkinden c. B.	10
Audeux Doubs	8	Gessenai c. Berne	5
Bauma c. Zurich	17	Gimel c. Vaud	15
Baucaire Gard	22	Giromagny h. r.	9
Belfort h. Rhin	1	Habère-Lullin en	
Bellegarde c. Frib.	29	Savoie	10
Bellevoye	22	Heidelberg	22
Besançon Doubs	8	Héricourt Doubs	15
Biot (le) Savoie	19	Herzogenbuchsee c.	
Bischofzell c. Thu.	25	Berne	3
Blamont Doubs	4	Ilanz c. Grisons	27
Bonneville Savoie	12	Kaisersberg h. rh.	1
Bons en Savoie	8	Klingnau c. Argo.	2
Bornand (grand) Sa- voie	27	Knonau c. Zurich	29
Bœzingen c. Ber.	8	La Chapelle	1
Bregenz (Voralb.)	25	La Fertés. Jouarre	5
Brevine c. Neuch.	10	Langnau c. Berne	17
Bulach c. Zurich	9	Langres	17
Bulle c. Fribourg	25	Lausanne	6
Buttes c. Neuch.	15	Lons le Saunier J.	15
Château du pré	22	Madelaine p. la r.	22
Chaumergi	25	Madelaine pet. d.	20
Chamonix en Sav.	1	Mayence	25
Chaumont sur Fran- gy en Savoie	22	Megève en Savoie	26
Chaussin	11	Memmingen Wurt.	5
Chauvin	2	Montbéliard (D.)	29
Chiavenna	15	Moirans (Isère)	1
Clerval Doubs	9	Montjustin.	1
Cluses en Savoie	29	Motta montag.	11
Concise c. Vaud	15	Moudon c. Vaud	3
Cossonai c. Vaud	11	Moultiers en Tar.	8
Davos c. Grisons	6	Munster c. Lucer.	22
Delémont c. Bern.	24	Naisey	12
Delle h. Rhin	15	Neustadt for. noire	29
Deschaud	17	Nidau c. Berne	16
Eglisau c. Zurich	3	Nyon c. Vaud	4
		Oensigen c. Sol.	8
		Olten c. Soleure	1



Orbe c. Vaud	8	Schleitheim c. S.	1
Orchamp	1	Selongey c. d'or	2
Orgelet Jura	24	Sempach c. Lucer.	9
Payerne c. Vaud	4	Soleure	9
Petit bornand	8	Taninge- en Sav.	22
Pfaffenhoffen b. r.	9	Thann h. Rhin	24
Pleure	15	Thonon Savoie	3
Pontarlier Doubs	18	Ueberlingen	4
Porentrui c. Berne	15	Valence	15
Pouilli	20	Vaudrey	13
Rheinach c. Arg.	4	Vercel Doubs	15
Rheims	20	Vevey c. Vaud	30
Rheineck c. s. G.	25	Vezellieux	20
Rolle c. Vaud.	12	Villisau c. Lucerne	1
Romont c. Frib.	9	Vinzier en Sav.	1
Rue c. Fribourg	24	Vius-en-Sallaz en	
Säckingen c. Arg.	25	Savoie	1
S. Amour	16	Waldenbourg c.	
S. Claude	12	Bâle	18
S. Hilaire Doubs	2	Waldshut forêt n.	25
S. Lupicin	6	Weinfelden canton	
S. Paul de V.	26	Thurgovie	10
Sallenoves	1		

— Un soldat avait un fusil en si mauvais état, que, dans un exercice, ce ne fut qu'à la septième charge que le feu prit. La violence du coup fut telle, qu'elle le renversa d'un côté et son arme de l'autre. Le sergent va pour ramasser le fusil : « N'y touchez pas, dit aussitôt le soldat : il a encore six coups à tirer. »

VIII Mois.	AOUT	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Jeudi	s Pierre aux liens	8	♀ ♂ ♀. □ 5. soleil
2 Vendre	s Etienne, pape	21	🌙, L'une des la- soleil
3 Samedi	Inv. s. Etienne	3	♀ dirig. chétés chaud
32. Diman	Lever du sol. 4 h. 45 m.		Couch du sol 7 h. 26 m.
4	F. 10. s Dominiq.	16	« ♂. les plus ton-
5 Lundi	s Oswald.	29	♂ ♀. ordinai- nerre
6 Mardi	Transfig. NS	15	à 1 h. 21 m. du soir
7 Mercre	s Gaëtan	27	♂ ♂, ♂ 24. chaud
8 Jeudi	s Cyriaque, m.	11	♀ ♂. ♀ ♀, ♂ ♂.
9 Vendre	s Romain, mart.	25	(étoiles tombantes)
10 Samedi	s Laurent, m.	10	Non-breuses ⚡ Périg
33. Diman	Lever du sol. 4 h. 54 m.		Couch. du sol, 7 h. 16 m.
11	F 11. s Susanne	24	♀ en ☽, ☽ du matin
12 Lundi	s Claire, v.	9	(au pi gr. élong d. ☽)
13 Mardi	s Hippolite	25	7 h. 43 m du mat.
14 Mercre	s Eusèbe.	7	□ ♀, □ ♂. ven-
15 Jeudi	Assomption ND.	21	🌙. □ ♀. res est teux
16 Vendre	s Roch, capit.	5	de donner tort varia-
17 Samedi	s Sévère.	18	« ☽. à ses amis ble
34. Diman	Lever du sol. 5 h. 5 m		Couch. du sol. 7 h. 4 m.
18	F 12. 5 Hélène,	1	absents est à la pluie
19 Lundi	s Donat, prêtre	14	♂ ♀. pour plaisir vent
20 Mardi	s Bernard, abbé	27	☽, 18 du soir. ♂ ♂.
21 Mercre	s Jeanne Chant.	10	♂ en ☽. ♂ ♀, ♂ ♂.
22 Jeudi	s Symphorien, m.	22	♂ ♀. aux au- soleil
23 Vendre	s Philippe Beniti	5	○ en ☽. nuageux
24 Samedi	s Barthélémi	17	tres. temps orageux
35. Diman	Lever du sol. 5 h. 11 m.		Couch. du sol. 6 h. 52 m.
25	F. 13. s Louis	28	♀ en ☽. pluvieux
26 Lundi	s Zéphirin	10	est à la pluie ☼ Apog.
27 Mardi	Fin canicule	22	Depuis le 1
28 Mercre	s Augustin, évêq	4	au 51 aout les
29 Jeudi	Décol. s Jean	16	jours ont dimi-
30 Vendre	s Benjamin	29	nué de 99 mi-
31 Samedi	s Raimond	11	utes.
			« ♂ ♀ ♂. □ ♀.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1861.

Berne	6	Lausanne c. Vaud	10	Nyon c. Vaud	1	Sion en Valais	24
Cozzonay, c. Vaud.	8	Morges, c. Vaud	7	Orbe, c. Vaud.	26	Thonon en Sav.	1
Fribourg en Suisse.	5	Houdon, c. Vaud.	5	Payerne, Vaud,	1	Vevey, c. Vaud	27
Genève	15	Neuchâtel	1	Sallanches en Sav.	17	Yverdon, c. Vaud	27

25

Foires du mois d'Août 1861.

Aarau.	7	Einsisheim h. Rh.	24	Mortau (Doubs)	6	St. Amour (Jura)	27
Aarberg c. Berne	21	Epoisses	19	Morbier	5	St. Cergue c. Vaud	10
Aiguebelle	22	Eternos (Doubs)	12	Moudon c. Vaud	28	St. Claude (Jura)	12
Allinges en Sav.	17	Faucogney (h. S.)	1	Moussier	10	St. Felix en Sav.	29
Altkirch (h. Rh.)	22	Fillinge en Savoie	12	Moutherot Doubs	29	St. Jean d'Aulph	29
Altstädtet s. Gall	19	Féterne en Savoie	17	Moûtiers en Tar.	5	St. Imier c. Berne	20
Andilly en Savoie	21	Frick c. d'Argovie	12	Moutier gr. Val	1	St. Triviers (Ain)	19
Annecy en Sav.	26	Gaillard c. Genève	29	Munster G. T. h. R.	24	St. Ursanne c. Ber.	19
Anet c. Berne	28	Gigny (Jura)	10	Murgenthal c. Ber.	12	Salins (Jura)	15
Annoire	20	Giromagny h. Rh.	13	Neu-Breisach h. R.	24	Sallanches en Sav.	5
Appenzell	28	Glaris	13	Neuveville c. Ber.	27	Sarnen c. Unterw	16
Arbois (Jura)	9	Glise en Valais	16	Noirmont c. Berne	5	Schaffhausen	27
Arinthod (Jura)	19	Grandson c. Vaud	14	Ormont-dessus	5	Schlettstadt h. Rh.	27
Aubois	26	Grandval c. Berne	27	Ormont-dessous	5	Schwellbrunn c. A.	20
Beaume (Doubs)	15	Huthwyl c. Berne	7	Orgelet (Jura)	24	Sciez en Savoie	23
Begnins c. Vaud	19	Igny	29	Passavant (Doubs)	27	Semoncel	5
Belfort (h. Rhin)	5	Ingweiler h. Rhin	22	Pellionex	17	Soleure	15
Benfelden h. Rhin	19	Jougne (Doubs)	26	Pesige	50	Sornetan c. Berne	26
Besançon (Doubs)	26	Lachen c. Schwyz	20	Pleure	9	Steckborn c. Th.	22
Bienne c. Berne	8	Laferté s. Jouare	27	Plot en Savoie	16	Sursee c. Lucerne	28
Blamont (Doubs)	3	Lagnieu (Ain)	29	Poligny (Jura)	1	Taninge en Savoie	23
Boëge	22	Lamanche	6	Pont du Bourg	21	Tassenières	29
Bons en Savoie	9	Landeron c. Neuch.	12	Porentrui c. Berne	12	Tervai le château	19
Bouclans	16	Landser h. Rhin	16	Port s. Saone D.	5	Toirette	21
Bourg Ain	3	Larixouse (Jura)	16	Provence c. Vaud	17	Ueberlingen	28
Bourget en Savoie	12	La Sarraz c. Vaud	27	Rapperswyl c. s. G.	21	Unterhal. c. Scha.	12
Bremgarten c. Arg	19	Laufen c. Berne	19	Regensberg c. Zur.	8	Urnaeschen c. Ap.	12
Brumath h. Rhin	19	Lécherette c. V.	24	Reichenau	16	Val d'Illiez	19
Brugg c. Argovie	15	Les Bois c. Berne	26	Reichensee c. Luc.	10	Vallengin c. Neuc.	16
Cerlier c. Berne	14	Les Bouchoux (J.)	16	Renans c. Berne	1	Valleiry en Savoie	15
Chambéry (Savoie)	16	Le Muys	27	Rheinfelden c. d' A.	28	Ville du pont	15
Champagny	28	Les Fourgs	20	Rigney (Doubs)	9	Villisau c. Lucerne	10
Chapelle d'Abond.	20	Les Rousses (Jura)	9	Rochevineux	29	Vinzier en Savoie	6
Chaux de crotenay	30	Liestall c. Basle	14	Romont c. Frib.	17	Vulbens-au-Vuache	
Cheseaux près Laus.	27	Lignières c. Neuch.	5	Ronchaud (D)	29	en Savoie	24
Chesne Thônex Sa.	2	L'Isle c. Vaud	8	Rue c. Fribourg	22	Wattwyl c. S. Gall	14
Chilli	30	Lons-le-Saunier	16	Russach h. Rhin	16	Wyl c. St. Gall	20
Clairvaux (Jura)	20	Marlioz	2	Russey	17	Zoflingue c. d' Arg.	24
Clerval Doubs	15	Massevaux h. Rh.	12	Rumilly en Savoie	24	Zurzach c. Argov	24
Coligny Ain	19	Mégève en Savoie	31	Saignelegier, Berne	15	Zweisimmen c. B.	28
Cossonay c. Vaud	29	Mellingen c. Arg.	12	Saillans (Drôme)	12		
Courendlin c. Bern	12	Melz c. St. Gall	29				
Dannemarie h. r.	27	Mézières, c. Vaud	21				
Delle h. Rhin	19	Mienzi	21				
Diessenhofen c. Th	10	Montbéliard	26				
Dole Jura	31	Montmourol	5				
Douvaine en Sav.	5	Mont s. V.	24				
Echallens c. Vaud	14	Morat c. Fribourg	21				
Einsiedeln c. Schw.	26	Morez (Jura)	16				

Foires du mois de Septembre 1861.

Aarbourg c. Arg.	23	Aromas	26
Adelboden c. Ber.	17	Aubonne c. Vaud	10
Aix en Savoie	14	Audeux (Doubs)	10
Altkirch (h. rhin)	30	Avenches c. Vaud	6
Appenzell	23	Bagnes c. Valais	28
Arlai	14	Beaufort en Sav.	5
	30		

IX Mois	SEPTEMBRE. 88	ELECTIONS.	LUNAISONS.
36.	<i>Lever du sol. 5 h. 20 m.</i>	<i>Couch du sol. 6 h. 39 m</i>	
1 Dimanche	F 14. e Gille, e V.	24	<i>Il est rare que som-</i>
2 Lundi	s Juste	8	<i>bre</i>
3 Mardi	s Rosalie	22	<i>Il nous pluie</i>
4 Mercre	s Esther.	6	<i>10, 39 du s. ♀ ♂ ♂.</i>
5 Jeudi	s Laurent	20	<i>♂ ♂ ♂, ♀ ♂ ♂.</i>
6 Vendre	s Magnus, abbé	5	(le 4: ♂ ♀, ♂ ♂, ♂ ♀.
7 Samedi	s Gratien, évêq.	20	♂ ♂.) ♂ ♀. Périg.
37.	<i>Lever du sol. 5 h. 29 m.</i>	<i>Coucher du sol. 6 h. 25 m.</i>	Premier quart.
8 Dimanche	F 15. Nativ ND.	5	<i>nous réconciliations avec</i>
9 Lundi	s Gorgon, mart.	19	<i>apparitions de ♂.</i>
10 Mardi	s Nicolas Tal	4	<i>□ ♀. (□ ♂, □ ♂.</i>
11 Mercre	s Felix et Régul.	18	<i>1 h. 45 m. du s. ♂.</i>
12 Jeudi	s Tobie, guide	1	<i>♂ ♂ ♂, brouil-</i>
13 Vendre	s Materne	15	<i>♂. un homme lard</i>
14 Samedi	Exaltation s. ♣	28	<i>♀ en ♣. □ ♀ bas</i>
38.	<i>Lever du sol. 5 h. 38 m.</i>	<i>Couch. du sol. 6 h. 11 m.</i>	Dernier quart.
15 Dimanche	16. Jeune féd.	11	<i>qui a blessé pluvieux</i>
16 Lundi	s Corneille P.	24	<i>notre amour- nuages</i>
17 Mardi	s Lambert	6	<i>♂ ♀. temps couvert</i>
18 Mercre	4 Temps s Fer.	19	<i>♀ en ♣. ♂ ♂, ♂ ♂</i>
19 Jeudi	s Janvier, évêq.	1	<i>6 h. 27 m. du matin</i>
20 Vendre	s Faustin	15	<i>♂ ♀. pro- humide</i>
21 Samedi	e Matthieu, évêq.	25	<i>pre. — Tout humide</i>
39.	<i>Lever du sol. 5 h. 47 m.</i>	<i>Couch. du sol. 5 h. 58 m</i>	SEPTEMBRE lui
22 Dimanche	F 17. e Maurice	7	<i>vient de ce que ce</i>
23 Lundi	s Lin, Pape	19	<i>mois était le sep-</i>
24 Mardi	s Gamaliel	0	<i>tième de l'année</i>
25 Mercre	s Cyprien, mart.	12	<i>martiale.</i>
26 Jeudi	s Justin, mart.	24	<i>Depuis le 1</i>
27 Vendre	e Cosme, e Dam.	7	<i>jusqu'au 50</i>
28 Samedi	s Venceslas	19	<i>Septembre, les</i>
40.	<i>Lever du sol. 5 h. 56 m</i>	<i>Couch. du sol. 5 h. 44 m</i>	<i>jours ont dimi-</i>
29 Dimanche	F 18. e Michel,	2	<i>nué de 106 mi-</i>
30 Lundi	s Jérôme, doct.	16	<i>nutes.</i>

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1861

Asile du Marchairuz, c. V ^d . 9, 30	Cossonay c. V. 12	Moudon, c. Vaud 2	Payerne, c. Vaud 5
Berne, 3	Fribourg en Suisse. 7	Neuchâtel, suisse. 5	Sallanches en Sav. 21
Chaux de-Fonds 11	Genève, le 14	Nyon c. Vaud 5	Sion, c. Valais 28
	Morges. c. Vaud 4	Orbe, c. Vaud 30	Vevey, c. Vaud 24
			Yverdon, c. Vaud 24

XMOIS.	OCTOBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Mardi	Les 5 Résaïre	22 0	L'homme pro- vent
2 Mercre	Anges gardiens	22 14	♀ * ♂. ♂ 24, ♂ 3.
3 Jeudi	s Gérard, abbé	22 29	♀ en ☽, ♂ ♂.
4 Vendre	s François	22 14	7 h. 24 m. du matin
5 Samedi	s Placide, mart.	22 29	♂ ♀. bas ☽ Périg.
6 ⁴¹ Diman	Lever du sol. 6 h. 6 m.		Couch. du sol. 5 h. 30 m
	F 19. s Bruno	22 14	jète toute sa humide
7 Lundi	s Judith	22 29	♂ en ☽. ♂ ♀, va-
8 Mardi	s Brigitte, veuve	22 14	□, □ ♀, □ 5. riable
9 Mercre	s Denis	22 28	□ ♂. vie, variable
10 Jeudi	s Gédéon	22 12	10, 36 du soir. ☽ ☽
11 Vendre	s Firmin	22 25	et meurt appari-
12 Samedi	s Maximilien	22 8	sans jouir tion de ☽.
6 ⁴² Diman	Lever du sol. 6 h. 15 m.		Couch. du sol. 5 h. 17 m.
13	F 20. s Edouard	22 21	de ♀ en ☽. beau
14 Lundi	s Calixte, mart.	22 5	□ ♀. ses pro- serein
15 Mardi	s Thérèse, vierge	22 16	♂ 4, ♂ 5. jets. beau
16 Mercre	s Gall, abbé	22 28	Que d'hommes, doux
17 Jeudi	s Hedvige, veuve	22 10	♀ * ♀ et ♂. ♂ ♂.
18 Vendre	s Luc, évang.	22 23	à 7 h. 5 m. du soir,
19 Samedi	s Pierre d'Alet.	22 4	comme les nuages
6 ⁴³ Diman	Lever du sol. 6 h. 25 m.		Couch. du sol. 5 h. 4 m.
20	F 21. s Vendelin	22 16	(élong du ☽. ☽ Apog)
21 Lundi	s Ursule, vierge.	22 27	♀ du soir au pl. grand
22 Mardi	s Colomb	22 9	♀ * ♂. ♂ ♀. (♂.
23 Mercre	s Séverin, évêq.	22 21	☽ ☽ en ☽; □ ♀. □
24 Jeudi	s Salomé	22 3	☽ ☽. plantes agréa-
25 Vendre	s Crépin, cord.	22 15	♀ ♂ ☽. □ ♂. ble
26 Samedi	s Amand, évêque	22 28	10 h. 22 m. du soir,
6 ⁴⁴ Diman	Lever du sol. 6 h. 35 m.		Couch. du sol. 4 h. 52 m.
27	F 22. s Frum.	22 11	vegétent ou ont clair
28 Lundi	s Simon, s Jud.	22 24	□ ♀. végété agréa-
29 Mardi	s Narcisse.	22 8	sur cette terre. ble
30 Mercre	s Lucain, mart.	22 22	♀ □ ☽. ♂ ♀, ♂ 5.
31 Jeudi	s Quentin, viq.	22 7	♀ □ ☽. fait beau

Marchés aux Bestiaux en Octobre.

Berne, le	1. Lausanne le	12. Nyon, c. Vaud	5. Sion en Valais	26.
Chaux-de-fonds 25.	L'Isle, c. Vaud	17. Orbe, c. Vaud le	28. Ste.-Croix, c. V.	21.
Cossonnay, Vaud, 10.	Morges, c. Vaud le	2. Ormond-dessus	19. Thonon en Savoie	3.
Fribourg, en Suisse 5.	Moudon, c. Vaud, 7.	7. Payerne, c. Vaud, 5	Vevey, c. Vaud,	29.
Genève	12. Neuchâtel (Suisse)	5. Sallanches en Sav.	19. Yverdon, c. Vaud	29.

(Foires du mois d'Octobre 1861.)			
Aarau	16	S. Croix c. Vaud	2
Abondance N. D.	4	S. Croix-G. T. (h. Rh.	1
Adelboden c. Berne	1	S. Gall	16
Ægeri c. Zug.	14	S. Gervais en Savoie	4
Aigle c. Vaud	9	S. Gingolph en Sav.	17
Aillères c. Fribourg	8	S. Jean de Gony.	11
Aime en Savoie	7	S. Joire en Savoie	17
Albert-Ville en Sav.	1	S. Laurept	17
Albeneve c. Frib.	15	S. Lupicin	29
Altkirch (h. Rh.)	24	Sallanches en Savoie	29
Altorf c. d' Uri	10	Samoens en Savoie	21
Ambérieux (Ain)	29	Sarnen c. Unterwald	17
Annemace en Savoie	26	Schwarzenbourg c. Be.	31
Aoste en Piémont	28	Schwellbrun c. App.	29
Appenzel	23	Schwyz	16
Arinthod	28	Schüpfheim c. Lucern	1
Arvier (Aoste)	21	Seewen c. Soleure	9
Arwangen c. Berne	31	Seewis c. Grisons	28
Attalens c. Frib.	28	Sempach c. Lucerne	28
Bagnes c. Valais	25	Sentier (le) c. Vaud	4
Basle	28	Sidwald c. S. Gall	24
Bauma c. Zurich	4	Sierre c. Valais	21
Beaufort en Savoie	14	Signau c. Berne	17
Beaulme c. Vaud	31	Sion c. Valais	26
Belfort h. Rh.	7	Soleure	22
Bellevaux en Sav.	9	Stamheim c. Zurich	29
Berchier c. Vaud	25	Stantz c. Unterwald	23
Berne	22	Stein am rhein	23
Bernex c. Genève	28	Tamins c. Grisons	31
Berthoud c. Berne	23	Tavannes c. Berne	30
Bex c. Vaud	15	Teuffen c. App.	28
Bièvre c. Vaud	21	Torens	17
Biot en Savoie.	21	Tour ronde en Sav.	16
Blamont [Doubs]	7	Travers c. Neuchâtel	9
Boëge en Savoie	29	Tramelan c. Berne	16
Boltigen c. Berne	5	Überlingen lac de Con.	23
Bœzingen c. Berne	28	Unterhallau c. Schaff.	21
Bourg [Ain]	19	Untersee c. Berne	9
Brevine c. Neuch.	23	Urnaeschen c. App.	22
Brigue c. Valais	16	Utznach c. S. Gall	19
Brugg c. Argovie	22	Vacheresse en Savoie	15
Bulach c. Zurich	29	Val d'Illiez c. Valais	17
Buile c. Fribourg	17	Vallorbes c. Vaud	15
Buren c. Berne	2	Valpeline	5
Buttes c. Neuchâtel	1	Vaulion c. Vaud	16
Chabres s. Sateive	2	Verrières c. Neuchâtel	14
Challand S. Vic. (Aoste)	10	Villisau c. Lucerne	21
Châlons sur Saone	28	Vionnaz c. Valais	28
Chamonix en Sav.	25	Vollège c. Vallais	12
Chancy c. Genève	25	Vuibens c. Fribourg	29
Chappelle d'Abond.	29	Vullierens c. Vaud	26
Château d'OE	18	Waldenbourg, Basle	10
Chatelet pres Gessenay	11	Wangen c. Berne	17
Châtel St. Denis	21	Wattenwyl c. Berne	9
Clairvaux [Jura]	21	Wiedlisbach c. Berne	28
Clerval [Doubs]	8	Wimmis c. Berne	18
Coligny (Ain)	18	Vinterthur c. Zurich	10
Cluses en Savoie	21	Wyl c. S. Gall	1
Collombey c. Valais	23	Yverdon c. Vaud	29
Cossonay c. Vaud	10	Yvonand c. Vaud	21
Courendlin c. Berne	28	Zizers c. Grisons	12
Cudrefin c. Vaud	28	Zoffingen c. Argovie	2
Dannemarie h. Rh.	22	Zug	22
Davos c. Grisons	11 et 19	Zweisimmen c. Berne	24
	Leipzig (Saxe)		

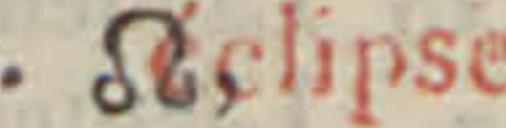
1 Vendre	Toussaints	22	♀ retr. ♂ ♂. beau	
2 Samedi	Le. Trépassés	7	4 h. 31 m. s. Paris	
45.	Lever du sol. 6 h. 45 m.		Coucher du sol. 4 h. 41 m.	
3 Diman	F 25 s Hub., ev.	23	♂ ♀. L'hom- incon-	
4 Lundi	s Charles Borr.	8	me, par ses dé- stant	
5 Mardi	s Zacharie, prét	23	♂, ♂ ♀, □ ♀, □ ♂.	
6 Mercre	s Léonard, solit.	7	☾ (le 12: passage)	Premier quart.
7 Jeudi	s Florentin, évêq.	21	□ ♂! visib de sur	le 9 à 1 h. 11 m.
8 Vendre	Vénérat. du S.	4	♀ en ☽ le ☽.	du matin, grande
9 Samedi	s Théodore, m.	17	11, 11 m. mat. □ ♀	pluie.
46.	Lever du sol. 6 h. 56 m.		Couch. du sol. 4 h. 52 m.	
10 Diman	F 24 s Triphon	0	♀ * ♀. } Nombreu-	
11 Lundi	s Martin, évêq.	15	♀ * ♂ } ses étoiles	Pleine lune le
12 Mardi	s Imier, év.	25	♀ ♂ ☽ ♂ (tomb.)	17 à 1 h. 34 m.
13 Mercre	s Stanislas	7	♀ * ☽. ♂ ♀. pluie	du soir, sombre et
14 Jeudi	s Fréderich	19	sirs, em- est pluvieux	pluvieux.
15 Vendre	s Léopold.	1	piette ♀ * ☽. ♂ ♂	Dernier quart.
16 Samedi	s Othmar, abbé	13	♂ ♀, sur ☽ Apog.	le 25 à 11 h. 54 m.
47.	Lever du sol. 7 h. 6 m.		Couch. du sol. 4 h. 24 m.	du matin, humide et nébuleux.
17 Diman	F 25. s Grégoire	24	1 h. 34 m. du soir,	
18 Lundi	s Odon, abbé	6	l'avenir comme (h	
19 Mardi	s Elisabeth	18), * * ♀, □ ♀, □	
20 Mercre	s Félix de Valois	0	☽ ☽ pour sombre	
21 Jeudi	Présentation ND.	12	♂ ♀. prolonger pluie	
22 Vendre	s Cécile, vierge	25	○ en ☽, ♀ dirig, ☽	
23 Samedi	s Clément, pape	7	la durée (eu ☽	
48.	Lever du sol. 7 h. 16 m.		Couch. du sol. 4 h. 18 m.	
24 Diman	F 26. s Chrysog	20	de sa vie. est couvert	
25 Lundi	s Ca hérine.	3	11 h. 54 m. du mat.	
26 Mardi	s Conrad, évêq.	17	♂ ♂. est pluvieux	
27 Mercre	s Jérémie	1	♀ ☽, ♂ ♀. pluie	Depuis le 1
28 Jeudi	s Sostène	16	□ ♀ beau { pi er	jusqu'au 30 No-
29 Vendre	s Saturnin	0	♂ ♂. beau { élongat.	vembre les jours
50 Samedi	s André, ap.	15	♀ ☽ ♂ ♀. du ☽	ont diminué de
				85 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1861.

Berne ; le	5	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Thonon en Savoie	7
Cossonay, c. Vaud	14	Moudon, c. Vaud	4	Payenne, c. Vaud	7	Vevey, c. Vaud	26
Fribourg en Suisse	11	Nyon c. Vaud	7	Sallanches (Sav.)	16	Yverdon, c. V.	26
Genève, le	16	Neuchatel en Suis.	6	Sion, c. Vatais	23		

Foires de Novembre 1861.

Arau	13	Cossonay c. Vaud	7	Loëche c. Valais	11	Rue c. Eribourg	21
Aarberg c. Ber.	15	Couvet c. Neuch.	11	Lons le Saunier	15	Ruffach h. rhin	28
Aarbourg Argovie	25	Cruseilie Savoie	15	Lucens c. Vaud	13	Rumilly en Savoie	25
Abondance N. D.	4	Délémont c. Berne	15	Lullin en Savoie	4	Saillans Drôme	20
Aesch c. Berne	5	Delle h. Rhin	11	lutry c. Vaud	28	Savigny c. Vaud	2
Aiguebelle Savoie	11	Diessendorf c. T.	18	Martigny-ville V.	11	S. Amour	16
Altkirch h. Rhin	25	Divonne Jura	19	Massevaux h. rh.	18	S. Claude Jura	12
Altorf c. Uri,	7	Echallens c. Vaud	14	Massongex c. Val.	28	S. Genis	22
Andelfingen c. Z.	4	Eglisau c. Zurich	26	Mellingen c. Arg.	26	S. Hélène en Savoie	2
Appenzell	15	Einsiedeln c. Schw.	4	Meyenberge Arg.	16	S. Jean de Gouv.	11
Arbon c. Thurg.	18	Elgg c. Zurich	15	Meyrin c. Genève	28	S. Imier c. Berne	21
Avenches c. Vaud	15	Ensisheim h. Rhin	25	Moirans (Isère)	2	S. Julien en Savoie	4
Baar c. Zug	18	Erlenbach c. Berne	12	Montbéliard D.	25	S. Légier c. Vaud	20
Baden c. Argovie	16	Erlinsbach c. Sol.	26	Montmélian Sav.	25	S. Marie aux Min.	6
Balstatt c. Soleure	7	Erstein (b. rhin)	25	Morat c. Frib.	20	S. Maurice c. Valais	4
Beautort en Sav.	2	Eschenz en Turg.	28	Morez Jura	4	S. Triviers de Courtes	2
Belfort h. rhin	4	Evian en Savoie	4 18	Morges c. Vaud	15	S. Ursanne c. Berne	4
Berne	26	Faucogney h. S.	7	Morteau Doubs	12	S. Vit	25
Berneck s. Gall	12	Flumet Savoie	7	Morzine Savoie	8	Sieckingen c. Argov.	30
Berthoud c. Berne	7	Flums c. s. Gall	5	Moudon c. Vaud	20	Salins Jura	2
Besançon Doubs	18	Fribourg en Suisse	11	Moûtier en Tarent.	4	Sarnez c. Unterwald	13
Bex c. Vaud	2	Frick c. Argov.	50	Moutherot Doubs	11	Saverne b. rhin	27
Bièvre c. Berne	14	Frutigen c. Berne	22	Mulhausen h. rh.	5	Schaffhausen	12
Biot en Savoie	21	Gaillard en Sav.	8	Munster c. Lucer.	25	Schiersch c. Grisons	23
Bischofzell Thurg.	14	Gebweiler h. rh.	50	Mury c. Argovie	11	Schleitheim c. Schaff.	25
Blamont Doubs	6	Gersau c. Schwyz	11	Naters c. Valais	9	Schlettstadt b. rh.	26
Blankenbourg Ber	16	Gimel c. Vaud	4	Neu-Brisach h. rh.	21	Schupfheim c. Luc	12
Bonneville Savoie	11	Giromagny h. rh.	12	Neuveville c. Bern.	26	Schwitz	12
Bons en Savoie	18	Glaris	12 et 22	Nyon c. Vaud	28	Seengen c. Argovie	19
Bornand (gr) Sav.	7	Grandson c. Vaud	15	Olion c. Vaud	15	Selongey côte d'or	12
Boudry c. Neuch.	9	Grandvillard h. r.	12	Olten c. Soleure	18	Semsales c. Fribourg	4
Bourg (Ain)	12	Grindelwald c. B.	2	Orgelet Jura	25	Sierre c. Valais	26
Breitenbach c. Sol.	12	Gruyères c. Frib.	20	Ormont-dessous	29	Sion 2, 19, 16 et	23
Bremgarten c. Arg.	4	Haguenau (b. rh.)	12	Ormont-dessus	5	Sissac c. bâle	13
Brent c. Vaud	13	Hérisau c. Appen.	22	Ornans Doubs	19	Sombacourt c. Berne	30
Briançon	16	Herzogenbuchsee	11	Oron la ville	6	Stammheim c. Zurich	4
Brientz c. Berne	13	Horgen c. Zurich	14	Passavant	2	Staefa c. Zurich	21
Bulle marché de b.	7	Ilanz c. Grisons	14	Payerne c. Vaud.	7	Stanz c. Unterw.	13
Carouge c. Genève	2	Ingweiler (b. rh.)	26	Peney c. Genève	15	Steckborn au lac de C.	14
Chaindon c. Berne	11	Kaysersthal c. Arg.	11	Pfaffenhausen b. rh.	5	Stein am Rhin	27
Chambéry en Sav.	16	Klingnau c. Arg.	26	Pfeffikon c. Zurich	14	Sursée c. Lucerne	4
Champagnole J.	26	Küblis c. Grisons	15	P. S.-Martin d'Aos.	12	Tanning en Savoie	4
Chât. d'Œx Vaud	28	Lachen Schwitz	5	Pully c. Vaud	7	Teufen c. Appen.	25
Cheseaux près Lau-		Lagnieu (Ain)	12	Rances c. Vaud	1	Thaingen c. Sch.	4
sanne.	5	Landeron c. Neuc.	11	Renans c. Berne	9	Thône en Sav.	18
Chesne Thonex S.	16	Langenthal c. Ber.	5	Rheinau c. Zurich	6	Unterséen c. Berne	20
Clerval Doubs	12	Langwies c. Gris.	19	Rheineck c. s. Gall	4	Uster c. Zurich	28
Coire Grisons	12	La Roche c. Frib.	26	Ribeauviller h. rh.	50	Utzsch s. Gall. 2, 16, 30	
Collonges f. l'Ecl.	2	Laupen c. Berne	7	Richterswyl Z.	12	Vercel Doubs	4
Colmar h. Rhin	14	Lausanne	9	Rolle c. Vaud	22	Vesoul	25
Coppet c. Vaud.	26	Le Mont sur Laus.	12	Romont c. Fribourg	5	Vevey c. Vaud	26

XII Mois.	DÉCEMBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
49.	Lever du sol. 7 h. 26 m.	Couch. du sol. 4 h. 13 m.	
1 Diman	Avent I: s Eloi	1 C'est en pluie  Périg.	Nouvelle lune le 2, à 2 h. 44 m.
2 Lundi	s Bibianne	2, 44 dum. ☽, ☐ 2.	du matin, amène de la neige ou de pluie.
3 Mardi	s Lucius, s Xav.	1 ☽ ☽, ☹ * ☽. ☐ 2.	
4 Mercre	s Barbe, mart.	15 haïssant le vice obs-	
5 Jeudi	s Sabbas, abbé	29 ☿ en ☽, ☿ ☿ cur	
6 Vendre	s Nicolas	13 ☿ * ☽. ☐ ☿ nei-	Premier quart. le 9, à 3 h. 37 m.
7 Samedi	s Ambroise, doct.	26 que nous nous geux	du matin, temps humide.
50.	Lever du sol. 7 h. 33 m.	Couch. du sol. 4 h. 11 m.	
8 Diman	F. Av. II. C. ND.	9 fortissons est sombre	
9 Lundi	s Joachim	21 5, 37 dum. ☿ ☽, ☿	Pleine lune le 17, à 8 h. 35 m.
10 Mardi	s Valérie, mart.	4 dans (☽, ☿ en ☽).	du mat fait du soleil et des brouillards. — Eclipse de lune invisible.
11 Mercre	s Damas, pape	16 (le 16: au plus grand	
12 Jeudi	s Synèse, mart.	27 élongat du ☽ du soir)	
13 Vendre	s Lucien	9 ☐ ☿, ☿ ☿. ☿ Périgée	
14 Samedi	s Nicaise	21 l'a- ☽ ☐ ☽. neige	Dernier quart. le 24, à 10 h. 10 m.
51.	Lever du sol. 7 h. 40 m.	Couch. du sol. 4 h. 10 m.	du soir, clair et froid.
15 Diman	F. Av. III. s Ab.	3 ☿ ☿. mour de froid	
16 Lundi	s Adèle, W.	15 ☐, la ☿ invis. ☐ ☽.	Nouv. lune le 31, à 2 h. 22 m.
17 Mardi	s Lazare	27 8, 35 dum. écl. de	du soir, variable.
18 Mercre	4 Temps s Un	9 ☽ ☽, ☽ ☐ ☽ so-	Eclipse de soleil visible.
19 Jeudi	s Némèse	22 vertu. — La mort leil	
20 Vendre	s Théophile, m.	4 ☿ * ☿ (jour ☿ ☿)	
21 Samedi	s Thomas, ap.	17 ☽ en ☽. le pl court	
52.	Lever du sol. 7 h. 45 m.	Couch. du sol. 4 h. 14 m.	
22 Diman	Av. IV. s Flav.	0 sépare les, inconstant	DÉCEMBRE
23 Lundi	s Dagobert	14 homme et changeant	tire son nom de ce qu'il était le dixième mois de l'année martiale.
24 Mardi	s Adam et Eve	27 10, 18 d. soir, ☿ ☐ ☽	
25 Mercre	NOËL	11 ☽ les re- (☿ ☽, ☿ ☽).	
26 Jeudi	s Etienne, mart.	25 ☿ * ☽. trilleux	
27 Vendre	s Jean, évang.	10 ☿ ☐ ☽. joint. se-	
28 Samedi	Les Innocents	24 ☐ ☿, ☿ ☿. rein	
53.	Lever du sol. 7 h. 47 m.	Couch. du sol. 4 h. 13 m.	
29 Diman	F. s Thomas, év.	9 ☿ en ☽ clair  Pér.	
30 Lundi	s David	24 ☽ (d. ☽ vis. ☿ ☐ ☽).	
51 Mardi	s Sylvestre	9 2, 22 d. s. ☿  Eclipse	

Berne	3. Marchés aux Bestiaux en Décembre.	Sallanches (Sav.), 21.
Cossonay, c. Vaud	12. Morges, c. Vaud,	4. Nyon, c. Vaud 5. Sion en Valais 28.
Fribourg en Suisse	7. Moudon, c. Vaud	2. Orbe, c. Vaud, le 50 Vevey, c. Vaud, 31.
Genève	14. Neuchâtel en Suisse	5. Payerne, c. Vaud 5. Yverdon, c. Vaud 21.

33
Foires du mois de Décembre 1861.

Aarau	18	Farvagny, c. Frib.	16
Aigle c. Vaud	18	Faucogney (h. S.)	5
Altorf c. Uri	6	19 Feldkirch Voralb.	16
Altstädtten c s Gall	12	Ferney-Voltaire	5
Altkirch h. Rhin	19	Ferrette h. rh.	10
Ambérieux (Ain)	6	Flums c. s. Gall	17
Anneyecy en Savoie	2	Fraisans	7
Appenzell	11	Frauenfeld c Th.	9
Arbois Jura	13	Fribourg en Brisg.	21
Arcey	21	Gais c. Appenzell	24
Aromas Jura	5	Gendrey Jura	18
Aubonne c. Vaud	5	Gessenai c. Berne	6
Belfort h. Rhin	2	Gex (Ain)	
Belvoye (Doubs)	6	Gigny Jura	
Berthoud c Berne	26	Giromagny h. rh.	
Bex c. Vaud	26	Glaris	
Biènne c Berne	26	Gossau c. s. Gall	
Blamont (Doubs)	6	Grenoble Isère	
Bolzano Tyrol	2	Hitzkirch c. Luc.	
Bonne en Savoie	7	Hutwyl c Berne	
Bons en Savoie.	2	Igny (Marne)	
Bourg (Ain)	6	Ilanz c. Grisons	
Bregenz Voralb.	5	Kaisersberg h. rh.	
Bremgarten c. Arg.	16	Kaysertshul c. Arg.	
Brugg c Argovie	10	et 50	
Bulle c. Fribourg	12	Klingnau c. Arg.	
Buren c Berne	11	Küblis c. Grisons	
Cerlier c. Berne	4	Lachen c. Schwiz	
Chabres s Salève	18	Lagnieu (Ain)	
Chaumergi	18	Langnau c. Berne	
Chaumont sur Frangy en Savoie	15	La Roche en Savoie	
Clairvaux Jura)	20	Laufen c. Berne	
Clerval (Doubs)	10	Lentzbourg c. Arg.	
Cluses en Savoie	2	Lisle sur le D.	
Coligny (Ain)	18	Lons le Saunier	
Colmar (h. rh.)	18	Lucerne	
Constance d. de B.	2	Martigny c. Valais	
Cuilly c. Vaud	15	Meilen c. Zurich	
Délémont c. Berne	18	Mellingen c. Arg.	
Delle h. rhin	16	Mirecourt (Vosges)	
Dôle Jura	4	Montbéliard	
Echallens c. Vaud	19	Montmélian Savoie	
Einsiedeln c. Schw.	4	Morez (Jura)	
Ermatingen c. Th.	2	Moudon c Vaud	
Erschweil c. Sol.	2	Moutiers en Tar.	
Estavayer c. Frib.	4	Mulhausen	



Neuenkirch c Sch.	9	Samoens en Savoie	16
Neuveville c Berne	51	Sancey le gr. D	26
Nidau c Berne	10	Sarnen c Urterw.	2
Oensingen c. Soleur.	2	Schwitz	4
Olten c Soleure	9	Seewis c Grisons	12
Orbe c. Vaud	9	Seillères	18
Orgelet Jura	24	Selongey Côte d.	23
Ornans Doubs	17	Sidwald c. St. Gall	12
Oron la ville c. V.	4	Soleure	10
Payerne c Vaud	19	Strasbourg 18 et	26
Poligny Jura	9	Sulz haut rhin	26
Pontarlier Doubs	12	Sursée c Lucerne	6
Pont du bourg	2	Tassenières	23
Porentrui c Berne	2	Teuffen c Appenzell	23
Port s Saone	11	Thonon en Sav. 2 et	19
Ragatz c s Gall	2	Thun c. Berne	18
Rapperswyl s Gall	18	Troistorrens 5 et	19
Recologne Doubs	16	Ueberlingen	11
Reichenbach Berne	10	Vercel Doubs	24
Romont c. Frib.	5	Vezellei	9
Roulous Doubs	27	Vielmergen c Argo.	2
Rue c Fribourg	19	Villeneuve c Vaud	5
Saignelegier Berne	2	Villisau c Lucerne	6
S. Amour Jura	2	Vius en Sallaz	6
S. Claude Jura	12	Waldshut (for. n.)	27
S. Hilaire	4	Winterthur c Zur.	19
S. Lupicin Jura	4	Yverdon c Vaud	26
S. Trivier de C. (Ain)	Zoug		3
	24 et 28	Zweisimmen c. Ber.	12
Salins Jura	25		

Un Anglais avait rencontré, disait-il, dans la rue Saint-Honoré, un *bouilli* (bœuf) si-
rieux qui avait manqué de l'encorner.

34 Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE PAPE.	Élus	Nés.	Élus
1792	PIE IX, Mastai-Ferretti. . . .	1846	1817	Nassau, Adolphe Guillaume Charles
EMPEREURS.				
1830	Autriche François Joseph I. roi de Bohême et de Hongrie	1848	1806	Hesse-Grand-Ducal, Louis III. . . .
1808	France, Napoléon III. . . .	1852	1823	Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric François
1818	Russie Alexandre II. . . .	1855	1779	Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric
1823	Turquie, Abdül-Medjid-Khan	1859	1819	Modène, François V,
ROIS.				
1819	Grande-Bretagne, Alexandrine Victoire I. . . .	1837	PRINCES.	
1795	Prusse, Frédéric Guillaume IV. . . .	1840	1831	Waldeck, George Victor
1830	Espagne, Isabelle II. . . .	1853	1840	Lichtenstein, J. M. Francis-Plac. . . .
1817	Pays-Bas, Guillaume III. . . .	1849	1827	Oldenbourg, Nicolas Fréd. Pierre. . . .
1790	Belgique, Léopold I. . . .	1831	1801	Hohenzollern, Frédéric Guillaume
1820	Sardaigne, Victor-Emmanuel II. . . .	1849	1821	Lippe, Paul Fréd. Emile Léopold. . . .
1836	Deux-Siciles, François II. . . .	1859	1794	Reuss-Greiz, Henri XX. . . .
1857	Portugal, Don Pedro V. . . .	1853	1789	Reuss-Schleiz, Henri LXVII. . . .
1808	Danemark, Frédéric VII. . . .	1848	1792	Reuss-Kœstritz, Henri LXIX. . . .
1811	Bavière, Maximilien II. . . .	1848	1801	Schwarzbourg, Gunther Frédéric
1801	Saxe, Jean.	1854	1802	Hesse-Electorale, Frédéric-Guillaume I. . . .
1826	Suède et Norvège, Charles XV. . . .	1859	1803	Hesse-Philipsthal, Charles (Landgrave). . . .
1781	Wurtemberg, Guillaume I. . . .	1816	CONFÉDÉRATION SUISSE.	
1819	Hanovre, Georges V. . . .	1851	Divisée en XXII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale Berne.	
1815	Grèce, Othon I.	1832	VILLE LIBRE DE FRANCFORTE.	
GRANDS DUCHES ET DUCS.				
1826	Bade, Frédéric-Guillaume-Louis. . . .	1852	Un Bourgmaitre et un Sénat.	
1806	Brunswick, Auguste Louis Guill. . . .	1831	VILLES LIBRES ANSEATIQUE.	
1794	Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric	1817	Hambourg, Lübeck et Brême.	
1805	Anhalt-Bernbourg, Alexandre-Charles. . . .	1834	Un Bourgmaitre et un Sénat.	
1835	Toscane et Lueques, Ferdinand IV. . . .	1859		
1848	Parme, Plaisance, etc., Robert I. . . .	1854		
1800	Saxe-Meiningen, Bernard Erich	1805		
1818	Saxe-Cobourg et Gotha, Ernest II. . . .	1844		
1826	Saxe-Altenbourg, Ernest-Fréd. . . .	1853		
1818	Saxe-Weimar-Eisenach, Charl.-Al. . . .	1855		



EPHEMERIDES.

Description des Quatre Saisons de l'Année 1861.

De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a fait son entrée le 21 décembre de l'année passée, à 2 heures 8 minutes après midi, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cette époque la *Lune* se trouvera au 15^e degré du *Bélier*, *Mercure* au 10^e du *Sagittaire*, *Vénus* au 27^e du *Scorpion*, *Mars* au 21^e des *Poissons*, *Jupiter* retrograde au 27^e du *Lion*, *Saturne* en commençant d'être rétrograde au 10^e de la *Vierge*, la *tête du Dragon* (le Nœud ascendant ♀), au 24^e degré du *Capricorne*, et la *queue du Dragon* (le Nœud descendant ♀), au 24^e de l'*Ecrevisse*.

Du Printemps.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 5 heures 12 minutes après midi, lorsque le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. Alors la *Lune* se trouvera au 11^e degré de l'*Ecrevisse*, *Mercure* rétrograde au 22^e des *Poissons*, *Vénus* au 17^e du même signe, *Mars* au 21^e du *Taureau*, *Jupiter* encore rétrograde au 18^e du *Lion*, *Sa-*

turne aussi encore rétrograde au 5^e de la *Vierge*, la *tête du Dragon* au 19^e degré du *Capricorne* et la *queue du Dragon* au 19^e de l'*Ecrevisse*.

De l'Eté.

Le quartier de l'Eté commencera le 21 juin, 1 minute avant midi, quand le *Soleil* entrera au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* sera alors au 15^e degré du *Sagittaire*, *Mercure* au 26^e de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 12^e du même signe, *Mars* au 22^e du même signe, *Jupiter* au 24^e du *Lion*, *Saturne* au 5^e de la *Vierge* (maintenant direct), la *tête du Dragon* au 14^{me} du *Capricorne*, et la *queue du Dragon* au 14^e de l'*Ecrevisse*.

De l'Automne.

Nous entrerons dans cette saison le 23 septembre, à 2 heures 12 minutes du matin, quand le *Soleil* se trouvera au commencement du signe de la *Balance*. A ce moment la *Lune* sera au 14^e degré du *Taureau*, *Mercure* au 15^e de la *Balance*, *Vénus* au 6^e du *Scorpion*, *Mars* au

22^e de la *Vierge*, Jupiter au 13^e du même signe, Saturne au 15^e de ce signe, la tête du *Dragon* au 10^e du *Capricorne*, et la queue du *Dragon* au 10^e de l'*Ecrevisse*.

Des Eclipses et d'un passage de Mercure sur le Soleil.

Il y aura quatre éclipses dans le courant de l'année 1861, savoir : trois au soleil, dont seulement la dernière sera visible pour nous, et une éclipse de lune invisible. De plus, il y aura un passage de Mercure sur le soleil, en partie visible chez nous.

La première, une éclipse de soleil annulaire arrivera le 11 janvier au matin, entre 1 et 7 heures. Elle ne sera visible qu'en Australie et dans ses environs.

La seconde éclipse de soleil annulaire aura lieu le 8 juillet, entre minuit et 5 1/2 heures du matin. Elle sera visible principalement aux îles entre l'Asie et l'Australie.

Le passage de Mercure s'ensuivra le 12 novembre au matin. Il commencera à 5 3/4 heures, donc avant le lever du soleil. La sortie du disque du soleil aura lieu à 9 heures 45 minutes.

A 7 heures 44 minutes, Mercure se trouvera au milieu de son passage ; alors il sera éloigné de 2/3 du rayon du soleil du centre du soleil vers Nord-Est. Mais comme il est très-petit, il ne pourra être aperçu que par des lunettes d'approche comme un point noir. Ce passage sera visible en Australie, Asie, Afrique et en Europe.

L'éclipse de lune arrivera le 17 décembre dès 8 à 9 3/4 heures du matin. Elle n'aura que 2 1/4 pouces, et elle ne sera visible qu'en Amérique et partiellement en Asie et dans la Nouvelle-Hollande.

La dernière éclipse de soleil aura lieu le 31 décembre après midi. Elle commencera à Vevey à 2 heures 22 minutes, elle sera au milieu à 3 heures 29 minutes, et elle finira après le coucher du soleil. Sa grandeur s'étendra à 7 1/2 pouces (le diamètre du soleil comptant 12 pouces) vers Sud-Est. Dans certaines contrées plus méridionales elle paraîtra totale. Elle sera visible en Amérique, en Afrique et presque dans toute l'Europe.

Le Régent de cette année est Jupiter (2).

Rectifications de foires pour 1861.

BELLEGARDE, canton de Fribourg. Nouvelles fixations remplaçant celles indiquées dans le calendrier. Le 15 Mai. — Le 16 Septembre.

CHAVORNAY, canton de Vaud. Le 8 Mai. — Le 25 Octobre.

FARVAGNY, canton de Fribourg. Le 20 Mars. — Le 8 Mai. — Le 16 Octobre. — Le 14 Décembre. — Les autres foires indiquées dans les mois sont supprimées.

GRYON, canton de Vaud. Le 8 Octobre au lieu du 7.

LONGIROD, canton de Vaud. Le 15 Mai au lieu du 21.

PROVENCE, canton de Vaud. Le 28 Septembre.

SAVIGNY, canton de Vaud. La foire d'Octobre est supprimée et portée au 2 Novembre.

SAINTE-CROIX, (c. Vaud). Le marché au bétail aura lieu le 28 Octobre au lieu du 21.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

Du 1^{er} Septembre 1859 au 31 Août 1860.

1859.

Malgré divers accidents et même des désastres partiels, on peut dire que l'année que nous venons de traverser s'est passée d'une manière calme et paisible pour notre pays, considéré dans son ensemble. C'est donc avec un sentiment de reconnaissance envers la divine Providence qui dirige nos destinées, que nous commençons notre revue annuelle des principaux faits qui ont marqué leur trace et éveillé quelque attention, pendant ces douze derniers mois, dans notre famille neuchâteloise.

Le mois de **Septembre** s'est écoulé sans événements saillants. Chez nos voisins de Vaud avait lieu à Payerne le concours de la société agricole de la Suisse romande, et l'un de nos compatriotes, M. L. Mauler, de Môtiers-Travers, y a obtenu une médaille d'argent pour du vin mousseux, fait avec des raisins rouges de Cortaillod. — Le 24, se tenait à la Tourne le concours cantonal pour l'amélioration de la race bovine. Onze primes y furent accordées: une de 80 fr. à Fréd. Guill. Huguenin, au Maix-Rochat; deux de fr. 70 à James Ruedin, à Cressier, et Chr. Ramseier à la Sagne; deux de fr. 60, à Célestin Ellen, aux Montagnes de Travers, et Jean Glauser, aux Geneveys-sur-Coffrane; une de 50 fr., à Ab.-L. Berguer, à Montalchez; cinq de fr. 40, à Emile Thiébaud, à Buttes, à Gustave Challandes, à Fontaines, à Alphonse Diacon, à Dombresson, à Fréd. Bierry à Travers, et à Louis Barrelet, à Môtiers.

Au commencement d'**Octobre**, plusieurs empoisonnements eurent lieu par le fruit de

la belladonne; à la Chaux-de-Fonds, de trois enfants qui en mangèrent, deux moururent et un perdit la raison; à Pierrabot, trois ouvriers italiens qui en avaient mangé beaucoup furent sauvés par l'excès même du mal, qui les força à rejeter bientôt tout ce qu'ils avaient avalé; un quatrième qui en avait été plus sobre, dut être transporté à l'hôpital Pourtalès, où il fut malade pendant plusieurs jours. Nous rapportons ces faits pour tenir nos lecteurs, et surtout les enfants, en garde contre les fruits sauvages qu'ils ne connaissent pas.

Le **15 Octobre**, la ville de Neuchâtel a été pour la première fois éclairée en gaz.

Le **16**, vers midi, un incendie a éclaté au quartier du Voisinage, Ponts-de-Martel, et y a consumé, en une demi-heure, une grande maison composée de trois corps de bâtiment. Favorisé par un très-fort vent, qui portait les charbons enflammés du côté du village des Ponts, le feu s'est déclaré dans une maison du village couverte en bois et l'a consumée avec une partie d'une maison voisine; une autre, également atteinte, a eu peu de mal. Mais, au moment où l'on croyait être maître du feu, un vaste bâtiment, couvert en tuiles et désigné sous le nom de la grosse maison, s'est tout à coup enflammé et a été entièrement brûlé. L'incendie a pu être arrêté là. C'est alors, mais trop tard, que les secours du dehors sont arrivés. Une vingtaine de ménages ont été délogés.

Le **3 Novembre**, a eu lieu, dans la Collégiale, la consécration publique de trois candidats au St-Ministère, MM. Alfred Berthoud,

Alphonse Besson et Augustin Gretillat. La cérémonie a été célébrée en présence du synode, des pasteurs du canton et d'une assistance que nous n'avons jamais vue aussi nombreuse. On ne peut méconnaître l'intérêt toujours plus vif et plus général qu'excite un acte religieux si important pour nos églises. M. le pasteur Godet, chargé d'imposer les mains aux trois candidats, a prêché sur Luc XII, 42-44, et a retracé avec le zèle, l'élévation et le talent qu'on lui connaît, les devoirs de la fidélité et de la prudence pastorales.— Peu de jours après, le 19, M. Gretillat a été appelé par le Conseil d'Etat au poste de diacre de la Chaux-de-Fonds.

Pendant les premiers jours du mois, il a régné un vent violent, qui par moments devenait une véritable tempête. Le 2 novembre surtout, il souffla avec une grande furie; de nombreuses cheminées ont été renversées, des toitures dégradées et en partie enlevées, des arbres brisés et déracinées. Les bateaux à vapeur durent rester au port. A Neuchâtel la flèche de l'église collégiale a été courbée sur une longueur de dix à douze pieds, le coq est tombé. Des forêts ont été comme ravagées et offraient l'image d'un champ de bataille: ainsi, dans la seule forêt de l'Iter, un rapport officiel a constaté la chute de 411 arbres.

Le chemin de fer du Littoral, compagnie Franco-Suisse, a été inauguré le 5 novembre. Il traverse notre vignoble dans toute sa longueur, de Vaumarcus au Landeron. A Boudry, un arrêt d'une demi-heure a laissé aux invités le temps de descendre au fond du ravin et d'admirer de là le superbe viaduc, construit pour la traversée de l'Areuse, avec ses onze arches et ses cent trente-trois pieds d'élévation. « Il est, dit le *Nouvelliste vaudois*, « de 45 pieds plus élevé que celui d'Allaman, « et nous croyons ne rien exagérer en disant « que, dans son genre, c'est peut-être le plus « important et l'un des plus beaux monu- « ments de la Suisse. » La fête a été terminée le soir à Neuchâtel, où un banquet à l'hôtel du Faucon fut offert aux invités par la Compagnie. — Le 7, la ligne a été ouverte au public.

Le 1^{er} Décembre a été ouverte une section de la ligne du Jura Industriel, de Neuchâtel aux Hauts-Geneveys.

Sur l'initiative prise par le Ministère de la ville et le Collège des anciens, le chauffage des temples de Neuchâtel avait été décidé et l'exécution confiée à un comité nommé dans ce but. Après inspection faite à Genève, par deux de ses délégués, du système de chauffage adopté dans les principaux temples de cette cité, les calorifères de MM. Ledru et Bournonville furent aussi choisis pour les nôtres: On procéda à leur établissement avec assez de diligence pour que le 18 décembre ils aient pu être chauffés, à la grande satisfaction du public. Deux de ces calorifères sont placés dans la Collégiale et un dans le Temple Neuf.

C'est dans le mois de décembre que se sont fait sentir les plus grands froids de l'hiver. Dans la nuit du 19 au 20, le thermomètre est descendu jusqu'à 23° Réaumur, à Môtiers-Travers, et 25° au Locle.

1860.

Le vœu que le *Messager* manifestait l'année passée, qu'une société se constituât dans notre pays pour réunir les forces et les intelligences jusqu'à présent isolées dans le champ de l'agriculture, a été réalisé cette année. Le 12 Janvier une réunion de propriétaires et d'agriculteurs des principales parties du pays, tenue à l'hôtel de ville de Neuchâtel, sous la présidence de M. H. de Buren, a jeté les bases de cette société, qui n'a pas tardé à se constituer d'une manière définitive sous le nom de « Société neuchâteloise d'agriculture. »

Le 24 Janvier, vers midi, un incendie a éclaté à Boveresse et a consumé quatre maisons et la chapelle. Le vent était si violent que le feu était à douze maisons à la fois, et que ce n'est que grâce à un travail inouï et à des efforts aussi persistants qu'énergiques, dont Dieu a bénî l'effet, que le village n'a pas été tout entier détruit.

On sait que l'hôpital du Locle a été formé par la réunion de deux établissements, l'un,

fondation particulière d'une dame charitable, l'autre, créé au moyen de souscriptions publiques. L'hôpital occupe encore le local loué à la Croix-des-Côtes pour le premier de ces établissements; mais il existe des sommes plus ou moins considérables destinées par leurs donateurs à la construction d'un édifice spécial. Vers la fin de Janvier, la fondatrice du premier hôpital de la Croix-des-Côtes, M^{me} Hasler née Courvoisier, a assigné généreusement en faveur de cette construction, la somme de fr. 50,000, en exprimant le désir que l'on mette la main à l'œuvre sans retard. — Ceci nous rappelle qu'un hospice va prochainement être ouvert à Couvet pour les malades du Val-de-Travers, ensuite de la libéralité d'une autre amie des pauvres, feu M^{me} Cécile Borel, et du généreux désintéressement de son beau-frère, usufruitier de sa succession, qui a renoncé à en jouir plus longtemps, afin que les intentions bienfaisantes de la fondatrice fussent plus promptement réalisées. Cet hospice est confié aux soins d'une diaconesse de la maison de Strasbourg.

Une nouvelle crise menaçait l'entreprise du Jura industriel, faute de fonds nécessaires pour terminer le grand tunnel des Loges, lorsque une nouvelle combinaison a réussi à écarter l'orage. Une compagnie s'est formée sous le nom de Société d'exploitation, pour l'achèvement des travaux et l'exploitation de la ligne, se substituant ainsi à l'ancienne compagnie, et au moyen de trois nouveaux millions, fournis en partie par les anciens obligationnaires, en partie par les municipalités du Locle et de la Chaux-de-Fonds, elle a pu continuer et terminer les travaux. Cette convention entre la compagnie du Jura et la Société d'exploitation a été ratifiée par le Grand-Conseil dans sa séance du **16 Février**.

Les **27 et 28 Février**, un ouragan a produit des effets analogues à ceux qu'avait produits celui du 5 novembre: toits découverts, arbres et cheminées renversés; pour compléter l'analogie, la flèche du temple français du Locle a été pliée presque à l'équerre.

Les **10 et 11 Mars**, le thermomètre marquait 20° au-dessous de zéro au Locle. — Cet

hiver a été un des plus rigoureux et surtout des plus longs de notre siècle; des vieillards disent avoir rarement vu de pareilles accumulations de neige dans les Montagnes. Le 25 mars, la poste partant du Locle à 4 heures du matin n'arrivait au Quartier de la Chaux-du-Milieu qu'à 9 heures, avec des peines inouïes et en se frayant un passage à travers des amas de trois à cinq pieds de neige fraîche dont la route était encombrée; ainsi donc cinq heures de temps pour franchir une distance de moins d'une lieue. En pleine campagne, la neige atteignait six à huit pieds d'épaisseur, et en certains endroits on en a mesuré vingt et jusqu'à trente pieds.

Le **21 Mars**, vers le milieu du jour, trois bateaux chargés de denrées, qui se rendaient à Neuchâtel pour le marché, ont été tout à coup poussés du côté de Saint-Blaise par le vent violent qui s'est élevé. L'un des bateaux a pu doubler le Crêt et arriver au port, mais ce n'est qu'avec de grands efforts que l'on a pu sauver les deux autres, en les attirant au rivage derrière le Crêt au moyen de cordages qui leur ont été portés à la nage. Quelques denrées ont été perdues. Un ancien matelot, M. Fr. Flotteron, au dévouement et au courage duquel on doit la réussite de ce sauvetage, a reçu comme témoignage de reconnaissance du Grand-Conseil un don de fr. 100, et du conseil général de la municipalité fr. 50.

Vers la fin du mois de mars, la gendarmerie a mis la main sur une bande de faux-monnayeurs, qui exerçaient, depuis quelque temps, à la Chaux-de-Fonds, rue de la Combe, leur coupable industrie. Six individus, soit auteurs principaux, soit complices, ont été arrêtés, sur l'indication donnée à Lörrach, grand-duché de Bade, par un ouvrier trouvé porteur de plusieurs pièces fausses. Les moulles sont en plâtre, et les monnaies imitées sont des pièces de cinq francs, à l'effigie de Louis XVIII, et des pièces de deux et de un franc, à l'effigie de l'Helvétia. — Les prévenus reconnaissent en avoir mis en circulation, tant des unes que des autres, environ cinq cents. Ces pièces sont faites avec une composition de zinc et d'étain. On les reconnaît facile-

40

ment à leur apparence terne et mate, et une lame de canif suffit pour faire sur elles une assez forte incision.

M. Hebich, durant vingt-cinq ans missionnaire dans l'Inde, où il était au service de la société des missions de Bâle, a passé douze jours à Neuchâtel, du **24 Mars au 5 Avril**, pendant lesquels il a prêché journallement dans la chapelle des Terraux, puis dans le Temple-neuf, quand le premier local fut devenu trop étroit pour contenir l'affluence des auditeurs. La plupart des personnes qui, à Neuchâtel, peuvent suivre un discours allemand, ont voulu l'entendre, et il en est peu, parmi celles qui l'ont entendu, qui n'aient voulu l'entendre encore. La force et la cordialité de sa prédication tout évangélique et éminemment populaire ont produit l'impression la plus favorable sur son nombreux auditoire.

A la suite de l'annexion à la France du Chablais et du Faucigny et de la criminelle équipée de John Perrier, le conseil fédéral ayant décidé de faire occuper Genève par des troupes, le bataillon neuchâtelois, n° 6, est parti pour cette ville le **2 Avril** et il y est resté jusqu'au **9 Mai**.

Dans sa session de **Mai**, le synode a décidé de demander au Grand-Conseil la séparation de Bôle d'avec la paroisse de Rochefort et son érection en paroisse indépendante, et la séparation de Montesillon d'avec Corcelles pour être réuni à celle de Rochefort.

L'exposition de la Société des amis des arts à Neuchâtel a été ouverte, le **8 Mai** et close le **6 Juin**, dans les appartements de l'Hôtel du Peyrou, que la commune de Neuchâtel a mis libéralement à la disposition de la société. Les artistes connus et aimés du public neuchâtelois, qui ont fait le succès ou l'ornement de nos expositions précédentes, MM. K. et Paul Girardet, Aurèle Robert, Léon Berthoud, Alb. de Meuron, Zuberbühler, Ed. de Pourtalès, Auguste Berthoud, Jacot-Guillarmod, Albert Vouga, Bachelin, Grisel, M^{me} Favre, etc., ne se sont pas tenus en arrière cette année; MM. Simon, de Berne, Anker d'Anet, nous ont aussi envoyé un précieux contingent. Le catalogue se composait de 145

numéros; à côté de plusieurs toiles remarquables, un grand nombre d'ouvrages de mérite varié faisaient appel au suffrage des connaisseurs ou fixaient agréablement l'œil du public, et dans l'ensemble de l'exposition, nous possédions une image assez complète de l'état de l'art parmi nous et des tendances diverses de nos artistes. Toutefois on regrettait que Messieurs Calame, Grosclaude et Ed. Girardet n'eussent rien envoyé. La mort de M. William Moritz nous a privés de ses tableaux qui comptaient parmi les beaux tableaux des expositions précédentes. — En même temps que l'exposition, s'ouvrait, dans les grandes salles de l'hôtel, le musée permanent de peinture, qui avait occupé jusqu'alors quelques salles du Gymnase, d'abord, puis du collège des Terraux. Le *Messager* ne peut que joindre sa voix à celle du *Neuchâtelois*, auquel nous empruntons la plupart de ces lignes, pour remercier la commune de Neuchâtel d'avoir donné cette destination au magnifique local dont elle est devenue propriétaire; le gouvernement, d'y avoir fait déposer les tableaux que l'état possède; et les comités du musée et de la Société des amis des arts, en particulier le digne président de cette dernière, de la peine qu'ils se sont donnée et du goût avec lequel ils ont distribué les ouvrages dont elle se compose. Deux grandes salles renferment l'ancienne collection et attendent de nouvelles toiles dans les espaces libres de leurs vastes panneaux; un salon spécial, devenu galerie historique, est occupé par les portraits de nos anciens souverains; deux cabinets sont affectés aux aquarelles et aux gravures. L'hôtel du Peyrou ne pouvait pas recevoir un usage mieux approprié à son caractère; nous en félicitons le public et l'administration éclairée qui l'en fait jouir. — Ajoutons encore, que l'œuvre capitale de l'exposition, le *passage du Tibre* de M. Léon Berthoud, a été acquise par souscription et donnée au musée.

Le Grand-Conseil dans sa session de **Juin** a concédé à M. le D^r Vouga, pour le terme de vingt années, la pêche de la basse Areuse, dans l'intérêt de ses essais de pisciculture. M. Vouga s'est engagé à recueillir tous les œufs,

à les traiter d'après ses méthodes, et à mettre en liberté les poissons éclos. C'est aussi sur les rives de la basse Areuse, au pied du pittoresque côteau de Chaneylaz, que M. Vouga vient d'ouvrir un bel établissement de bains d'eau froide, dans lequel il a introduit tous les perfectionnements, qui ont été apportés depuis un certain nombre d'années dans le mode de traitement hydrothérapeutique inventé par M. le Dr Priessnitz.

Dans la même session, le Grand-Conseil a ratifié la vente du château de Thielle faite par le conseil d'état, pour le prix de 15,000 fr., à une société qui se propose d'y établir une grande manufacture de cigares. Singulière destinée que celle de ces deux vieux châteaux des rives de notre lac, Grandson et Thielle, qui deviennent ainsi successivement des laboratoires de feuilles de tabac !

Le 1^{er} Juillet, M. Léopold Jacottet a été élu au poste nouvellement créé de troisième pasteur de la Chaux-de-Fonds.

Un violent incendie a consumé à Fenin, dans la nuit du 3 au 4 Juillet, onze maisons appartenant à treize propriétaires. Le feu a pris entre minuit et une heure, on ignore comment; il s'est développé rapidement et avec une grande intensité. Heureusement, il n'y avait encore que peu de récoltes serrées, mais les habitants des premières maisons envahies par le fléau ont perdu leur mobilier. Une vingtaine de ménages sont délogés. Personne, grâce à Dieu, n'a péri; une femme s'est cassé la jambe en sautant par une fenêtre. Les secours ont été abondants, mais paralysés par le manque d'eau, non moins que par le défaut de présence d'esprit, d'ordre et de direction d'ensemble dans l'administration des secours.

Le 14 Juillet, a été inaugurée la ligne entière du chemin de fer du Jura industriel, ensuite de l'achèvement de la dernière section de ce chemin entre les Hauts-Geneveys et les Convers. Collations, discours, gares ornées et pavoiées, musique, on n'avait rien négligé pour donner un air de fête à cette inauguration. Maintenant les deux grandes cités des Montagnes ne sont plus guère qu'à 1^{1/2} heure

de distance de la ville. Puisse cette entreprise, si colossale (*) et si ruineuse pour notre petit pays, porter à l'avenir d'heureux fruits; puisse-t-elle prospérer, après tant de luttes, de sacrifices et d'efforts; puissent les conséquences morales s'en développer bienfaisantes pour les montagnes et pour la plaine, pour la génération actuelle et pour celles qui suivront! Il y a toujours, disons-nous encore avec le *Neuchâtelois*, quelque chose de solennel dans un grand fait qui s'accomplit, et cette solennité s'accroît de l'imprévu qui s'attache à la destinée des choses humaines et de l'obscurité qui en couvre l'avenir. Mais, quelles que soient les chances de tout genre, les mécomptes et les périls auxquels sont exposées les œuvres de l'homme, toutes ces vicissitudes aboutiront à une compensation suprême, si la bénédiction de Dieu est là pour en diriger le cours.

Les inaugurations de chemins de fer se sont suivies de près; dix jours après, la compagnie Franco-Suisse célébrait l'ouverture de la grande voie de Neuchâtel à Pontarlier, par les gorges de l'Areuse, le Val-de-Travers et les Verrières. Le 24 Juillet fut pour ces contrées un jour de fête et de joie sans mélange; de tous les villages voisins, les populations vinrent acclamer le convoi des invités, qu'elles envisageaient comme ouvrant une nouvelle ère pour elles; partout des rafraîchissements et des vins d'honneur, servis avec abon-

(*) Il n'existe pas en Suisse un souterrain d'une aussi grande longueur que celui des Loges, et en France même on ne compte que trois tunnels ayant un développement plus considérable. Jusqu'à ce jour on n'avait pas creusé de puits aussi profonds que ceux qui ont été nécessités par le percement des Loges, comme l'indique le tableau suivant:

Tunnels	Chemin.	souterr.	des puits.	Long. de Prof. max.
de la Nerthe	Avignon à Marseille	4,620 m.	180 m.	
de Blaisy	Paris à Lyon	4,000 "	200 "	
du Crédo	Lyon à Genève	3,965 "	215 "	
des Loges	Jura industriel	3,260 "	226 "	
du Hauenstein	Central-Suisse	2,496 "	198 "	
du Mont-Sagne	Jura industriel	1,355 "	157 "	

Les deux grands souterrains du Jura industriel, séparés l'un de l'autre seulement par la gare des Convers, présentent ensemble un développement qui atteint près d'une lieue suisse.

dance dans les gares richement décorées. Nous ne dirons rien de nos voisins de Pontarlier qui, parce que leur gouvernement s'est annexé des provinces en blessant la neutralité de la Suisse, ont cru devoir s'abstenir ce jour-là.

Le 17 Juillet, un jeune homme de vingt ans a été trouvé mort de suites d'ivresse, à Couvet, dans une étable à porcs, où il gisait la face contre le sol et la bouche remplie de terre. L'autopsie a établi qu'il a dû succomber à une congestion et à l'asphyxie. Frapante leçon pour les buveurs d'eau-de-vie et aussi pour ces gens qui donnent à boire à des malheureux déjà ivres.

Nous avons signalé au commencement de cette revue des empoisonnements au moyen de fruits sauvages; vers le milieu de juillet il s'en est présenté un nouvel et triste exemple: deux enfants sont morts sur la montagne de Chézard pour avoir mangé des graines de colchique.

Un autre accident, d'une nature heureusement plus rare chez nous, est celui qui est arrivé, à la même époque, à une jeune fille, dans un ravin voisin du château de Gorgier. Mordue à la jambe par une vipère, elle ne put lui faire lâcher prise qu'en plongeant sa jambe dans un ruisseau qui coule près de là. Cette jeune fille, âgée de 13 ans, en a été gravement malade, et sa vie n'a été sauvée qu'avec peine.

Le 6 Août a été célébrée à la Chaux-de-Fonds l'inauguration du nouveau collège.

Le Dimanche, 12 Août, (toujours le dimanche!) fête cantonale de chant à Fleurier. Le concert a eu lieu dans le temple de Môtiers, Parmi les sociétés neuchâteloises, il y a eu trois prix décernés: le 1^{er} à l'*Orphéon* de Neuchâtel, le 2^e à l'*Union Chorale* de la Chaux-de-Fonds, le 3^{me} à l'*Harmonie* du Locle. Parmi les sociétés du dehors, deux ont remporté des prix, la *Société chorale* de Genève, et la *Société chorale* de Pontarlier.

M. Ferdinand Virchaux, nommé diacre du Locle, a été installé en cette qualité le 19 août.

Ainsi que nous le disions en commençant cette revue, nous n'avons que des grâces à

rendre au Seigneur pour la paix qu'il a conservée à notre pays pendant tout le cours de cette année. Mais jusqu'à quand pourrons-nous en jouir? Le puissant voisin, qui vient d'envahir une ligne importante des frontières de notre patrie, de manière à enfermer toute la Suisse romande, Genève en particulier, comme dans un étouffoir, trouvera-t-il un bras plus puissant qui l'arrête dans ses desseins, ou bien les poursuivra-t-il jusqu'à nous obliger de défendre l'intégrité de notre territoire au prix de nos biens et de nos vies dans une lutte inégale? Telle est l'alternative qui semble se poser devant nous dans un avenir plus ou moins éloigné. Demandons à ce Dieu tout puissant, qui nous a protégés jusqu'à ce jour, de ne pas retirer son égide de dessus nous, malgré toutes nos fautes et nos nombreux péchés, et demandons-lui aussi son assistance, pour que notre peuple, pour que la Suisse entière, se retournant vers Lui, portent des fruits de justice, de cette *justice qui élève les nations*.

Quelques détails de statistique.

(Comp. avec le *Messager boiteux* p. 1860.)

Au 1^{er} janvier 1860, la population était de 84,757 âmes, dont 45,921 neuchâtelois et 38,836 non-neuchâtelois (30,272 suisses et 8564 étrangers). La ville de Neuchâtel comptait 9521 habitants, le Locle 9504, la Chaux-de-Fonds 15,929. Il y a eu pendant l'année 1859, 3149 naissances et 1970 décès, 633 mariages et 6 divorces. En cette même année, 480 naissances illégitimes; 49 de ces enfants étaient nés de mères neuchâteloises, 115 de mères non-neuchâteloises; 10 dans le district du Val-de-Ruz, 18 dans celui de Neuchâtel, 26 dans celui de Boudry, 34 dans celui du Val-de-Travers, 65 dans celui de la Chaux-de-Fonds. — Il y a eu 28 suicides (25 hommes et 3 femmes).

Le nombre des débits publics de vins et liqueurs était de 814.

Il a été prononcé en tribunal criminel sur 78 crimes, dont 37 vols, 9 actes de violence graves, 7 faux en écritures, 3 attentats à la

pudeur, 6 abus de confiance et escroqueries, 2 meurtres, 1 assassinat, etc.; en tribunal correctionnel, sur 138 délits, dont 53 vols, 32 actes de violence graves, 12 voies de fait et menaces, 11 escroqueries et abus de confiance, 4 abandons de famille, etc. — Ces 216 crimes et délits étaient à la charge de 304 individus, dont pour le criminel 23 Neuchâtelois et 95 étrangers au canton (46 Bernois, 41 Français, 6 Tessinois, 5 Lucernois, 4 Zuricois, 4 Vaudois, 4 Sardes, etc.), et pour le correctionnel, 80 Neuchâtelois et 106 étrangers au canton (42 Bernois, 18 Vaudois, 16 Français, 5 Argoviens, 4 Fribourgeois, etc.).

Dans l'établissement de Préfargier, sur un mouvement de malades de 220 personnes (115 hommes et 105 femmes) il y a eu 51 guérisons (30 hommes et 21 femmes); améliorés 5 hommes et 5 femmes.

Le nombre des malades a flotté entre 120 et 124.

Il y a eu dans la balance un déficit de quelques cents francs. Cependant nous devons constater que toutes les années des dons sont faits à l'établissement. Précédemment, il y avait tous les deux ans un don anonyme de fr. 2000, qui, depuis quelques années, est devenu annuel.

Pour la première fois, il a été fait rapport à l'administration de l'hôpital Pourtalès, assemblée au mois de mai de cette année, de la manière dont les diaconesses protestantes, récemment appelées, s'acquittaient de leur tâche; et les membres de l'administration ont pu s'en assurer par leurs propres yeux. Le rapport leur a été très-favorable et de nature à donner les meilleures espérances pour l'avenir. Le *Messager* aime à faire partager ces espérances au public, sans oublier toutefois la reconnaissance si légitimement due aux sœurs hospitalières catholiques, pour tout le bien qu'elles ont fait dans cet établissement, pendant les 48 ans qu'elles y ont rempli leurs charitables fonctions. Le *Messager* se plaît à se faire ici l'interprète des sentiments de gratitude de tous les malades qui ont été, pendant

ce demi-siècle, les objets de leurs soins si assidus et si dévoués.

Il y a longtemps que nous avions le projet de faire mention, dans une de nos notices annuelles, d'un Neuchâtelois qui est au nombre de ceux qui se distinguent le plus en pays étranger, et que nous tenons à faire connaître à ceux de nos lecteurs à qui il serait encore inconnu, c'est M. Emile du Bois-Reymond, fils de notre compatriote M. du Bois-Reymond, conseiller intime de régence dans les affaires de Neuchâtel jusqu'en 1848, et auteur lui-même de plusieurs ouvrages de mérite en plus d'un genre.

La *Gazette illustrée* de Leipzig, du 19 mai de cette année, a donné à M. Emile du Bois une place qui motive bien celle que nous lui donnons dans notre publication actuelle. D'abord elle a donné son portrait, comme ayant sa place marquée parmi ceux des naturalistes allemands; puis elle y a ajouté une notice biographique, dont nous extrayons ce qui suit:

« M. E. du Bois, petit-fils par sa mère du célèbre peintre et graveur Chodowiecky, est né à Berlin en novembre 1818. Lorsque ses études, faites dans cette ville et à Bonn, furent achevées, il se livra avec succès à l'étude de plusieurs branches de la science de la nature, tout particulièrement à celle des *phénomènes électriques des animaux*. C'est sur cette étude que devait se fonder essentiellement sa renommée. Il fut rendu compte de ses expériences et de ses découvertes dans les *Annales de physique et de chimie* de Poggendorf. En 1848 parut le premier volume de ses recherches sur l'*Electricité des animaux*. Alexandre de Humboldt, protecteur particulier du jeune physicien, suivit avec un grand intérêt ses expériences, sur lesquelles il fit à Paris un rapport très-favorable; malgré ce rapport d'un homme comme Humboldt, les savants français crurent que M. du Bois était trop jeune pour qu'on pût se fier complètement à ses données et aux résultats de ses recherches. Alors M. du Bois, qui ne voulait que le grand jour, se rendit à Paris, où une

41

commission de savants du premier ordre, Magendie, Pouillet, etc., nommée par l'académie, dut se convaincre de la réalité des faits rapportés par M. du Bois, qui n'avait point été séduit, comme l'avaient supposé les académiciens français, par des apparences trompeuses. En 1851, il fut nommé membre de l'académie royale des sciences de Berlin. (*) En 1852 et 1855, il fit deux voyages en Angleterre, où les corps savants cherchèrent à se l'attacher par des offres très-avantageuses ; mais il tenait par plusieurs liens à l'université de Berlin, où il donnait des cours comme *professeur extraordinaire*, et en 1858, à la mort de son ami et de son maître Jean Muller, il fut nommé son successeur en qualité de *Professeur ordinaire de physiologie*. C'est dans ces fonctions surtout qu'il déploie ce que la nature lui a donné de forces physiques et morales. Il est de plus président, depuis bien des années, de la *Société de physique* de Berlin.

JEAN-THEODORE CHAILLET

Docteur en médecine.

Nous avons déjà donné deux biographies d'hommes distingués du nom de Chaillet, celle du botaniste, le capitaine J. Fréd. de Chaillet, et celle du pasteur David de Chaillet. En voici une troisième, celle d'un médecin également distingué.

Nous avons eu dans notre pays deux familles de ce nom, les Chaillet d'Auvernier et les Chaillet de la Coudre ; toutes deux étaient bourgeois de Neuchâtel, mais les Chaillet d'Auvernier, n'étaient pas communiers de la Coudre, et ceux de la Coudre ne l'étaient pas

(*) Après Alex. de Humboldt, c'est le seul exemple à citer d'une nomination d'un aussi jeune académicien : il n'avait alors que 33 ans.

d'Auvernier. Leurs armoiries étaient aussi différentes. Il est possible que ces deux familles appartinssent originairement à une souche commune, de même que les Chaillet du canton de Vaud ; mais ce peut n'être là qu'une conjecture. De ces deux familles, autrefois si nombreuses, il ne reste plus, croyons-nous, qu'un représentant de chacune d'elles.

Les deux Chaillet dont nous avons donné précédemment la biographie, étaient de la famille d'Auvernier, qui, de même que celle de la Coudre, a été une des plus considérables de notre pays, par les membres qu'elle a fournis à l'état militaire, aux administrations publiques, à la magistrature et à l'église. Des extraits du journal de l'un d'entre eux, Abram Chaillet, ont été publiés dans le *Musée historique*.

La famille des Chaillet de la Coudre, à laquelle appartenait le médecin, qui fait le sujet de cet article, est une des plus anciennes de notre pays.

Nous lisons, en tête d'une généalogie de cette famille, ces paroles : « La famille Chaillet, *originaires et bourgeois de Neuchâtel, de temps immémorial.* »

Nous trouvons des Chaillet, dès le 14^{me} siècle (1360) : *Rolinus Chaillet, de Cudra, burgensis Novicastri.* (Rolin Chaillet, de la Coudre, bourgeois de Neuchâtel).

Un grand nombre de Chaillet sont nommés aux 15^e et 16^e siècles dans les Reconnaissances de l'abbaye de Fontaine-André. (On écrivait très-anciennement *Chaillest*.)



(Jean-Théodore Chaillet.)

En 1620 un Abram Chaillet s'établit à Chêtres; de là les Chaillet appelés *de Chêtres*.

Dans le 17^{me} siècle, Jean-Jacques Chaillet meurt ministre à la Sagne.

Abram Chaillet, capitaine d'une compagnie suisse au régiment de Mont-

molin au service de Hollande, est tué à la bataille de Ramilie, en 1706.

Théodore, fils d'Abram dont nous venons de dire qu'il s'établit à Chêtres, y reste établi, comme son père, se naturalise à Berne en 1668, prend bourgeoisie externe à Morat, est fait com-

munier de Chêtres et Corbru. On voit son tombeau dans le temple de Chêtres ; c'est le seul qu'on y voie : beau monument en marbre très bien conservé. Il laissa sept fils et cinq filles, qui *tous* ont été mariés.

L'aîné, Jean, après avoir été deux fois ministre de camp, en France, devient pasteur des Ponts. Il a été enterré dans l'église de cette paroisse.

Il laissa 5 fils, l'aîné, Jean-Théodore, docteur, qui est le sujet de cette biographie ; le second, officier au service de Hollande, mort en Amérique ; le troisième, Nicolas, cadet au régiment Stürler, emporté d'une mine au siège de Douai ; le cadet, Emmanuel, officier au service de l'empereur d'Allemagne, tué à la bataille de Quastala.

Abram, second des sept fils de Théodore, a eu quatre fils ; le cadet, Henri de Chaillet, co-seigneur d'Arnex, tige de la branche des Chaillet d'Arnex, conseiller d'état et directeur des sels à Neuchâtel par création de S. M. Frédéric-le-Grand, qui l'anoblit en 1753, a eu trois fils, dont le cadet a été bien connu encore de la génération actuelle : c'était M. le lieutenant-colonel de Chaillet-Perregaux.

Les cinq autres fils de Théodore ont non seulement été tous mariés, mais encore ont tous eu des enfants.

Les Chaillet de Morat étaient issus du cinquième des fils de Jean, pasteur des Ponts. Cette branche a été éteinte, il y a peu d'années, en la personne de M. Chaillet de Mogador, et de M. l'avocat Chaillet, son frère, jurisconsulte distingué, à qui le Grand-Conseil de

Fribourg avait confié la rédaction du Code de ce canton.

Nous avons cru devoir faire précéder de cette notice généalogique de la famille ancienne et considérable des Chaillet, la biographie d'un des membres les plus marquants de cette famille : nos lecteurs nous en sauront sans doute gré.

Jean-Théodore Chaillet, né en mars 1685 à Neuchâtel, et mort à Montilier près de Morat, âgé de 89 ans, était fils du pasteur des Ponts et de Jeanne-Marie Ith, fille de Jean Ith, baillif de Laupen. •

Son père ayant remarqué en lui le goût des études, le destina au saint ministère. Il l'envoya d'abord chez ses parents maternels à Berne, où il se distingua par son application à l'étude.

De Berne il alla à Genève, où il étudia sous les Turretin, les Tronchin, les Calandrin, les Pictet et les Léger.

A l'époque de son retour à Neuchâtel, il y était question de la création d'une chaire de mathématiques. Désirant beaucoup l'obtenir, il part à l'instant pour Bâle, afin de profiter des savantes leçons des Euler et des Bernouilli. L'envie de remplir ce poste, qui était selon son goût, l'anima à étudier cette science des mathématiques avec zèle et persévérence. Ses progrès furent rapides, au point d'étonner ses maîtres. Malheureusement le projet de la création de ce poste ne se réalisa pas, au moins pour le moment, ce qui le décida à étudier la médecine, pour laquelle il se sentait plus de vocation que pour la théologie. Le parti pris par lui

d'étudier la médecine, lui fit prendre celui de se rendre immédiatement à Leyde, où il devint un des élèves distingués du fameux Boerhave. La manière dont il fit ses études, lui procura des protecteurs, qui le firent connaître à l'armée de l'empereur, et il accepta la place de médecin du régiment du comte de Bonneval. Peu après il passa, en la même qualité, dans le régiment du comte Langlet.

Le désir de voyager en Italie, et surtout de connaître l'université de Pavie, l'engagea à quitter cette place. Il avait déjà acquis beaucoup d'amis par correspondance dans cette université, où il soutint plusieurs thèses, ensuite desquelles il fut reçu docteur et professeur en philosophie et en médecine.

Quelque temps après, il revint à Neuchâtel. Son proche parent, Jean Chaillet, partant pour Paris, lui proposa d'être du voyage; ce qu'il accepta, non point dans le dessein de pratiquer son état, mais simplement pour voir cette ville remarquable. Néanmoins il ne put se refuser à donner quelques conseils à diverses personnes, et il y fit quelques cures qui lui procurèrent de la célébrité, au point que le duc d'Orléans voulut en faire son premier médecin.

Sa vue, qui s'affaiblissait beaucoup, lui fit désirer de revenir dans sa patrie, en 1731. S. M. Fréd.-Guillaume l'honora du brevet de son médecin ordinaire dans sa principauté de Neuchâtel et Valangin. Mais trouvant ce poste trop fatigant pour lui, il le quitta

quelques années après. Le reste du temps qu'il a vécu, il l'a partagé, en habitant tantôt à Berne, tantôt à Neuchâtel. Enfin il se retira chez son frère, au Montilier près de Morat, quelques années avant sa mort.

Une preuve que le Dr Chaillet a été un homme marquant pour nos pères, c'est que dans les *Etrennes historiques*, publiées en 1797 par les frères Girardet, sur 66 pages, il y en a 18 qui lui sont consacrées. Les *Etrennes* rapportent en son entier le brevet de docteur en philosophie et en médecine, qui lui fut conféré par l'université de Pavie, et dont voici un extrait: «L'ancienne et illustre Université de Pavie.. a continué d'élever au grade distingué du doctorat et à la dignité de magister, ceux qui se sont montrés dignes des lauriers de l'Académie et de la couronne doctorale, par l'excellence de leurs vertus, par le grand nombre de leurs services, par leurs études soutenues, par leurs veilles, leurs travaux, et enfin par les efforts d'un examen rigoureux...

» Nous attestons que noble et vertueux D. Jean-Théodore Chaillet, de Neuchâtel en Suisse, nous a été présenté avec les témoignages les plus convaincants de sa capacité, de sa probité et de son application soutenues dans la philosophie et la médecine, muni des documents de ses travaux et de ses veilles prolongées pendant un nombre suffisant d'années...

» Dans tout son examen, il s'est conduit si admirablement, si prudemment, si savamment, que non seulement il a

soutenu l'attente qu'on avait de lui mais qu'il l'a même surpassée. C'est pourquoi nous recevons, et voulons que soit reçu docteur en médecine et en philosophie noble et digne D. Jean-Théodore Chaillet, homme très-habille et décoré de tous les dons de la nature et de l'art. » Donné à Pavie au lieu accoutumé pour les examens, l'an de Jésus-Christ 1726. Suivent les signatures.

Vient ensuite, dans les *Etrennes*, le témoignage donné par l'Académie de Genève à Jean-Théodore Chaillet. Ses professeurs reconnaissent qu'il s'est acquitté de tous les devoirs d'un étudiant zélé. « A ces louanges, dit le témoignage, se joignent son attachement à la piété et à la vertu, la pureté, l'honnêteté et la probité des mœurs. S'il continue le chemin qu'il a commencé, nous n'attendons de lui rien que de louable. » Suivent les signatures des professeurs.

La qualité d'arrière petit-neveu du docteur Chaillet n'empêchera pas celui qui écrit ces lignes, de reproduire ces éloges.

On lui doit une pommade de raisin bonne pour un grand nombre de maux et fort employée à Neuchâtel, un thé neuchâtelois, ou infusion de simples composée de véronique, de sanicle, de bétoine et de belle-étoile, que le *Messager* peut recommander comme très-sain et d'un goût agréable, en ayant fait longtemps usage. Nous avons eu entre les mains un vieux cahier de recettes du docteur, qui prouvait que nos pères en faisaient cas et usage. Il

aimait à employer la plaisanterie dans sa pratique; ainsi il avait prescrit des pilules à deux demoiselles qui étaient des malades imaginaires, et leur avait recommandé de les prendre avec une extrême précaution, à cause de la violence extraordinaire du remède: d'abord le quart d'une pilule seulement; plus tard seulement la moitié; et seulement au bout de huit jours la pilule entière. Au bout d'un mois, ces demoiselles, radicalement guéries, allèrent le remercier à deux genoux. Ne me remerciez pas tant, leur dit-il: savez-vous quel était ce merveilleux remède?... Des pilules de mie de pain.

Une de ses recettes d'hygiène, pour lui-même, paraît avoir été la gaieté, qui se marque même sur son beau portrait, et qui, sans doute, a contribué à lui faire atteindre l'âge de près de 90 ans, âge rare surtout dans l'état de médecin.

LES PROFESSEURS NEUCHATELOIS EN AMÉRIQUE.

Le *Messager* a promis, l'année dernière, quelques détails sur les services rendus aux Américains par ceux des professeurs de notre académie qui sont allés exercer leurs talents distingués dans le nouveau Monde. Il réalise aujourd'hui sa promesse. Nous commencerons par M. Agassiz, dont le voyage en Europe, l'année dernière, a été l'occasion de notre promesse. A partir de 1846, sa vie appartient essentiellement à la science des Etats-Unis. Le but de sa visite au nouveau Monde où il arriva l'automne de cette année-là, était, en premier lieu, d'étudier l'histoire naturelle et la géologie de ce vaste pays, en vue d'accomplir une mission que lui avait donnée le

roi de Prusse, à la demande de l'illustre Alexandre de Humboldt, et 2^o de donner à Boston une série de leçons qui lui avaient été demandées par M. John-A. Lowell. Deux années furent consacrées à l'accomplissement de la première de ses tâches, et les moyens pécuniaires de l'accomplir ne lui manquèrent pas : le roi y pourvut amplement.

Quant à ses cours, ils furent suivis avec un intérêt soutenu par 1,500, et jusqu'à 2000 auditeurs, appartenant à tout ce que la science et les lettres avaient de plus distingué à Boston et dans les villes voisines. Un cours sur les glaciers fut au nombre de ceux qu'il fut appelé à donner. Puis il visita New-York, Philadelphie et Charleston, en vue de comparer les animaux des rives septentrionales avec ceux des latitudes plus méridionales.

En 1847, dans une de ses excursions, il rencontra le professeur Alexandre Dallas Bache, surintendant du *Lever des côtes américaines*. Cet événement détermina la carrière future de M. Agassiz ; car M. Bache l'invita à profiter de la facilité qu'ils avaient ainsi l'un et l'autre de mettre à contribution un grand nombre d'hommes capables de rendre des services à la science. Les offres faites par M. Bache étaient de toute manière telles que M. Agassiz put à peine croire à sa bonne fortune ; et ayant reçu l'assurance qu'il pourrait, sans difficulté, visiter à son gré tous les points de la côte à bord des bâtiments du gouvernement employés au service du Lever des côtes, du Maine jusqu'au Texas, et tout le long de la côte occidentale, il s'écria que *ce privilége, cette bonne fortune le déciderait à passer le reste de ses jours en Amérique*. Il passa déjà une partie de l'année 1847 à bord du *Bibb* (capitaine C. H. Davis) sur la côte de Nantucket et de Martha's Vineyard. Le résultat immédiat de cette exploration fut la composition de mémoires sur les Méduses du Massachussets et sur certains coraux.

Le même été, il visita le Niagara et les Montagnes Blanches ; et les trois hivers suivants furent consacrés à des cours donnés à Boston sur l'embryologie comparée et le développement successif du règne animal. Plusieurs de

ces cours furent répétés à Philadelphie, à New-York et à Charleston (Caroline du Sud).

A la fin de 1847, M. Agassiz fut appelé à la chaire de zoologie et de botanique d'une école récemment fondée, de l'école Lawrence à Cambridge. Il n'accepta ces fonctions qu'après avoir reçu son congé honorable du gouvernement du roi, dont le ministre lui écrivit : « Nous n'ignorons pas, qu'en quelque lieu que vous vous fixiez, votre temps sera employé pour le plus grand avantage de la science. »

En 1848, M. Agassiz partit avec douze de ses élèves pour une exploration scientifique sur les bords du Lac supérieur où il passa les mois d'été.

En 1848, il publia avec le Dr Gould, pour l'enseignement scolaire, ses *Principes de Zoologie*.

Dès ce moment, M. Agassiz a consacré tout son temps à des cours donnés dans différentes localités de l'Union, profitant soigneusement de ses voyages pour étudier l'histoire naturelle du pays : pas une grande ville d'Amérique où il n'ait fait entendre sa voix avec la simplicité et le charme que nous lui connaissons.

Il employa l'hiver de 1850 sur les côtes de la Floride au service du *Lever des côtes*, en étudiant le mode d'accroissement et la direction de la marche des récifs. Les résultats de ses études ont été imprimés dans un grand ouvrage américain.

En 1852, il accepta un professorat d'anatomie comparée au collège de médecine de Charleston. Il en remplit les fonctions pendant deux ans, durant lesquels il fit une étude approfondie des animaux marins de la côte de la Géorgie à la Caroline du Nord. L'insalubrité du climat de la Caroline l'obligea à résigner ses fonctions de professeur au collège de Charleston.

A dater de 1855, toute son attention s'est portée essentiellement sur l'arrangement de la masse immense de matériaux recueillis par lui dans ses voyages. L'amour de la science qu'il avait su exciter chez les jeunes gens qui l'accompagnaient, et l'intérêt que toutes les

classes de la société prirent à ses recherches et à ses travaux, eurent pour effet de lui procurer un nombre immense d'objets d'histoire naturelle précieux pour le musée de Cambridge: c'est là, si nous ne nous trompons, qu'est le grand musée qu'on peut appeler *américain* et que M. Agassiz travaille surtout à enrichir. Les résultats de ses explorations et investigations seront publiés dans un grand ouvrage intitulé *Histoire naturelle des Etats-Unis*. Deux volumes de cette magnifique collection sont déjà sortis de presse. Elle a eu 2,500 souscripteurs, seulement en Amérique! Bel hommage rendu à une entreprise purement scientifique, et juste appréciation de travaux originaux, qui sans doute n'ont pas eu leurs pareils dans le monde.

Pour s'expliquer les succès de M. Agassiz, il ne faut pas oublier qu'il professe dans une langue étrangère, mais qu'il est parvenu à parler presque comme la sienne propre, comme il parlait l'allemand, quand il était à Neuchâtel.

Il a éveillé l'attention et l'amour des sciences naturelles chez un grand nombre de jeunes Américains, qui cultivent ce domaine de la science avec l'enthousiasme qu'a toujours su inspirer le maître à ses élèves: ceux d'entre eux qui nous liront, n'auront qu'à se souvenir, pour s'expliquer ce que nous imprimons ici. Ainsi se réalise ce que lui écrivait le ministre du roi de Prusse: *Qu'en quelque lieu qu'il se fixât, son temps serait employé au plus grand avantage de la science*. C'est ce qui nous fait prendre, jusqu'à un certain point, notre parti de le voir perdu pour nous: il ne l'est pas pour la science; au contraire, il a gagné infiniment sur un plus vaste théâtre; mais il doit souvent pêcher avec bonheur, au milieu de ses succès, à ceux qu'il a obtenus à Neuchâtel et qui préludaient à ceux qu'il obtient maintenant, ainsi qu'aux encouragements qu'il y a trouvés. Cela rappelle à celui qui écrit ces lignes, la réponse que lui fit M. Agassiz, quand il lui redisait, l'année dernière, toutes les assemblées des professeurs neuchâtelois, tous leurs travaux, toutes leurs veilles pour fonder l'académie: Eh

bien, dit M. Agassiz, tout cela m'a été très-utile en Amérique, où je suis souvent consulté pour des établissements d'éducation, des colléges à fonder; ce sont des matières qui me sont maintenant familières, et qui ne me le seraient pas, sans la fondation de l'académie de Neuchâtel.

Il est une charmante plante que tout Neuchâtelois, qui n'est pas botaniste, croirait indigène à notre pays, tant elle y est commune: c'est l'*érigeron canadensis* (la vergerette du Canada), dont le nom indique l'origine étrangère; elle a dû passer l'océan, pour parvenir jusqu'à nos climats. Bien des semences scientifiques, que les Américains des générations futures croiront indigènes, leur auront été portées par des Neuchâtelois.

Le second des professeurs de notre académie dont nous devons parler, c'est M. Arnold Guyot.

A son arrivée en Amérique, il se fixe à Cambridge; s'y occupe de la *géographie physique* du continent américain; lit divers cours dans diverses villes, les uns en français, les autres en anglais, et se fait connaître dans le nouveau Monde par une série de leçons données à Boston, pendant l'hiver de 1848 à 1849, sur les *Rapports entre la géographie physique et l'histoire*. Ces leçons furent traduites plus tard et publiées sous ce titre: *La terre et l'homme*. Cet ouvrage a eu un grand succès et est très-répandu dans les Etats-Unis; il a été employé comme *manuel* dans les écoles supérieures. Il en a été publié en Angleterre cinq éditions *rivales*; et toutes les publications qui en ont été faites en Amérique, prouvent de quelle considération jouit M. Guyot dans le monde savant.

Pendant plusieurs années, M. Guyot fut appelé par la Commission d'études du Massachusetts à donner des leçons dans les écoles normales de l'Etat, et les institutions où les maîtres se forment à l'enseignement. Chaque année il avait à enseigner 12 à 1500 maîtres; c'est surtout sur la manière d'enseigner la géographie, qu'il a exercé une grande et heureuse influence.

• L'Institution Smithsonian (Smithsonian

Institution) l'a chargé d'organiser un système d'observations météorologiques, qui sont devenues l'occasion de tables très-détaillées faites par lui et publiées par cette Institution. Ces tables l'ont occupé nombre d'années. Il lui en a fallu 40, pour étudier la construction physique et l'élévation du système des Alléghanis, pour mesurer barométriquement les Montagnes Blanches et Vertes de la Nouvelle-Angleterre, les Monts Adérondacs de New-York et les Montagnes Noires de la Caroline du Nord. Le premier il a déterminé, avec exactitude, la hauteur du mont Washington en 1851, des Montagnes Noires en 1856 et des Montagnes Vertes en 1857. Cette étude lui a démontré (et c'était une découverte) que dans la chaîne des Montagnes Noires il y a 20 pics plus élevés que le mont Washington.

M. Guyot a publié de grandes cartes de Géographie physique du globe, et prépare en ce moment un grand *Atlas physique général*.

En 1855, il fut nommé professeur de géographie physique au collège de New-Jersey, à Princeton, où il est maintenant. Les écoles normales de cet État ont à se féliciter de recevoir les instructions qu'il y donne. Un grand nombre d'institutions scientifiques ont recherché sa coopération; tout récemment encore le Colombia-Collège à New-York, où il a fait un cours sur *les Races humaines*. C'est sur ce cours surtout que nous voudrions donner plus de renseignements à nos lecteurs. Peut-être le pourrons-nous une autre année. Cette fois nous nous bornons à dire que M. Guyot est aimé, estimé, apprécié en Amérique, comme il l'était au milieu de ses concitoyens.

Quant à M. le professeur Matile, les lecteurs du *Messager* sont accoutumés à entendre parler de lui; il est peu de nos numéros où son nom ne reparaisse, soit sous un rapport, soit sous un autre. Raison de plus pour nous intéresser à ce qu'il fait et à ce qui lui arrive dans le nouveau Monde: il continue à s'intéresser si vivement à nous!

Arrivé en Amérique au printemps de 1849, après avoir publié son 3^e volume des Monu-

ments de l'histoire de Neuchâtel, il fit plusieurs voyages dans le Nord et l'Ouest des Etats-Unis, pour y chercher un établissement agricole, et finit par se fixer à Newark-Valley, comté de Tioga, État de New-York, où il se livra, pendant plusieurs années, aux travaux les plus variés et les plus durs du fermier américain. Ce fut pendant un des longs hivers des Etats-Unis qu'il mit au net ses notes sur l'*Histoire de Valangin* et traduisit le *Commentaire sur la Passion de notre Seigneur*, par Olshausen, qu'il allait publier, au moment où il apprit que les œuvres du grand théologien allemand venaient d'être traduites en anglais.

Le poste de principal de l'académie d'Owego, chef-lieu du comté de Tioga, sur la Susquehanna, lui fut offert; mais, malgré les avantages que lui eût procurés ce poste, il le refusa, ne pouvant pas tomber d'accord avec la Commission d'études sur certaines questions de discipline. (Outre les fonctions de directeur de l'institution, il devait être chargé de l'enseignement de la littérature classique ancienne). Mais ses loisirs ne devaient pas rester longtemps sans emploi. Il fut appelé à Philadelphie où il les consacra à l'étude de l'économie politique et de la science sociale en général. L'histoire des Etats-Unis et de leur politique intérieure l'avaient conduit à cette étude. Convaincu que le *freetrade* (le libre échange) que le parti démocratique (c'est ainsi qu'on appelle aux Etats-Unis les partisans de l'esclavage) cherchait à imposer brusquement au pays, ferait son malheur, M. Matile traduisit et publia les *Principes d'économie politique de List*, en vue de démontrer que la *protection*, maintenue encore un certain nombre d'années dans l'intérêt de beaucoup d'industries naissantes, était pour les Etats-Unis le seul moyen d'arriver sûrement à la pleine et paisible liberté du commerce.

Peu de temps après, il publia l'ouvrage de M. le professeur Chastel sur la *Charité chrétienne*.

L'état social des Etats-Unis, quoique offrant des conditions de sécurité que ne présentent pas plusieurs des États de l'ancien

monde, suit une pente qui les fait dévier rapidement des principes politiques sur lesquels s'est assise la Confédération. Tout bon citoyen des Etats-Unis observe cette marche d'un œil inquiet. Le cri que poussait M. Chastel en terminant son livre, M. Matile n'a pas cru inopportun de le répéter aux Etats-Unis.

On ne perd pas ses goûts et ses habitudes, même en changeant de Monde, et heureusement ! M. le professeur et Dr Matile a continué en Amérique ses études de droit, se soumettant même à un stage, au terme duquel la Cour suprême de Pensylvanie l'assermenta et l'inscrivit au rôle de ses avocats, sans vouloir le faire passer, selon la règle, par la filière des cours inférieurs, et lui faire subir les examens d'usage. Cette position ouvrait à M. Matile tous les tribunaux fédéraux et autres. A cette époque, il fut appelé, comme professeur extraordinaire, au collège de Princeton, et un peu plus tard, au poste de professeur ordinaire à l'université de Pensylvanie, à Philadelphie, où le roi des Belges le nomma son *Consul pour les États de Pensylvanie, la Nouvelle-Jersey et Delaware*, fonctions qu'il occupa plusieurs années, et dont il fut déchargé très-honorablement, ayant dû quitter Philadelphie pour se rendre à New-York où l'appelaient des travaux de statistique commerciale ; ces travaux lui avaient été demandés par le gouvernement d'une grande puissance européenne. A New-York M. Matile fut attaché par la Cour au barreau ; et dans cette position il est heureux de rendre, comme avocat, des services à ses compatriotes, entr'autres à ceux de nos Montagnes qui sont engagés dans le commerce avec les Etats-Unis. Dans ses moments de loisirs, il s'occupe de travaux littéraires. Il envisage comme sa mission de faire connaître à l'Europe ce que les Etats-Unis présentent de bon et d'appllicable à l'ancien Monde et réciproquement. C'est ainsi qu'il est le correspondant régulier de plusieurs revues religieuses, littéraires et scientifiques de l'Europe, et leur a fourni des articles sur l'agriculture, la jurisprudence, le lever des côtes, les asiles des marins, les ex-


péditions militaires, le coton et l'esclavage, l'Institution smithsonienne, etc. Les lecteurs du *Journal religieux* de notre canton, y ont lu plusieurs de ses articles.

Frappé dès le commencement de son séjour en Amérique de l'insuffisance des études et des écoles de droit aux Etats-Unis, et l'attribuant en grande partie à l'absence totale de l'enseignement du droit romain, M. Matile cherche à remédier, jusqu'à un certain point, à cette insuffisance, en traduisant un de ces *manuels* qui sont une des principales gloires des universités de l'Allemagne.

Dans le même but, il vient de terminer deux ouvrages de droit, une *Encyclopédie du Droit*, et un travail sur les *Ecoles de Droit de l'Europe continentale, comparées avec celles de l'Angleterre et des Etats-Unis*.

Les travaux de M. Matile en Amérique n'étonneront aucun de ses anciens amis et collègues de Neuchâtel, qui savent jusqu'à quel point il se multipliait dans ses nombreuses occupations, jusqu'à risquer d'en perdre la vue. Les membres de la *Société d'histoire suisse* savaient aussi quelle était sa capacité de travail. Dans une séance de cette société, un des membres ayant demandé ce qu'avait fait la Société historique de Neuchâtel, le président, M. Jean-Gaspard Zellweger, répondit : « Messieurs, Neuchâtel n'a point de société historique : et cependant il n'est pas de canton où l'on s'occupe plus d'histoire : M. Matile vaut à lui seul toute une société historique. »

Le *Messager* n'a pas composé cet article sans être près de verser des larmes sur ces chers amis, dont le souvenir a été tellement ravivé pour lui par les quelques lignes qu'il vient de leur consacrer. Espérons que notre *adieu* aura été synonyme d'*au revoir* ! Ils enrichissent le nouveau Monde des trésors amassés par eux dans l'ancien ; mais il en est du commerce littéraire et scientifique, comme du commerce de marchandises : l'exportation prépare les *retours*. Et si nous avons jamais le bonheur de les revoir au milieu de nous, ce sera enrichis des trésors scientifiques du nouveau Monde, qui nous paraissent plus pré-



Dombresson.

cieux que les *retours* de coton, de thé et de café.

Nous nous en sommes tenus exclusivement dans cet article aux trois anciens professeurs de l'académie neuchâteloise. S'il plaît à Dieu, l'année prochaine nous élargirons notre cadre, en parlant d'autres Neuchâtelois qui se sont fait aussi une belle position scientifique en Amérique; et il y a en outre une succession à la position de nos trois professeurs, qui revivent dans des fils ou des neveux. Que ceux-ci sachent bien, et l'apprennent de plus en plus, combien leurs parents étaient aimés et estimés parmi nous.

DOMBRESSON.

En latin, *Domus Brissonis*, demeure de Brisson, ou dom Brice (*dom* synonyme de Saint (*)). Le village de Dombresson a dû exister de bonne heure, étant bâti dans un endroit avantageux, au bord d'un ruisseau qui ne tarit pas, au débouché d'une gorge qui est le seul passage conduisant au Val de St-Imier. Il a été bâti l'an 1160 par Berthold, seigneur de Valangin, mais il existait sans doute auparavant comme hameau ou petit village, puisqu'il y avait déjà une église vers l'an 1000 (**). Une partie de la population paraît avoir été originaire de Bourgogne. C'est du moins ce que croyaient les vieillards d'une

(*) La tradition nous rapporte que Brice fut le compagnon de St-Imier. Un ministre s'est chargé de nous en conserver le souvenir dans ces rimes:

Or, je veux te dire la cause
Qu'on nomma ainsi Dombresson,
Assurément dire te l'ose,
Car saint Bris lui donna son nom,
Or, le dit Bris était saint homme

Et fut patron de cette église,
Et compagnon de saint Imier.

Ces vers sont de maître Guillaume Jaquet. *Histoire de la Seigneurie de Valangin*, par Matile.

(**) Un disciple d'Imier, disciple lui-même d'Urse, doit avoir passé du Val-de-Saint-Imier dans notre pays, où existaient encore des restes de paganisme. Il doit s'être établi à Dombresson. *Histoire des origines et de l'établissement du christianisme en Suisse*, par C. DuBois.

des principales familles de la localité, de la famille Diacon. (Un dicton populaire disait : « Les Gros Diacon, Bourguignons »). Il est probable aussi qu'une partie de ses premiers habitants sont venus du Val de Saint-Imier; car la collature de l'église de Dombresson a appartenu anciennement au chapitre de St-Imier. Outre les Diacon, les Maumary, les Fallet, les Monnier, les Sandoz, les Dessau, les Quinche, les Morthier sont les familles les plus anciennes et les plus nombreuses.

Dombresson est le chef-lieu d'une grande paroisse qui s'étend de Chaumont à la Joux-du-Plâne, commençant à l'ouest par le Grand-Savagnier, et allant à l'est jusqu'à la frontière du pays; renfermant ainsi, outre Dombresson, les deux Savagnier, Villiers, le Pâquier, Clémésin, Chuffort, Chasseral, la partie Est de Chaumont du côté du Joran, une partie des Planches et des Joux du Plâne, séparés des Planches par le vallon du Côté ou Couti. Le quartier des Planches (*) est à la base du mont d'Amin, dont nous apprenons certainement le nom et l'existence à plusieurs de nos lecteurs.

Plusieurs familles des Planches ont vendu leurs petits domaines, soit pour s'expatrier, soit pour descendre à Dombresson. Les Joux du Plâne et les Chaumonts sont en grande partie habités à cette heure par des fermiers allemands. Chacun des villages de cette grande paroisse a une école, une bonne école. Il y en a même une à la Joux du Plâne, pour laquelle on construit un bâtiment particulier. Le Messager ne peut qu'approuver et cette école et cette construction, pourvu que l'école tende à se nationaliser, au lieu de rester allemande. Plus d'une fois déjà il a exprimé le vœu, bien naturel, que la population allemande de ce pays se fonde peu à peu dans la population neuchâteloise.

(*) Là est un enfoncement qui, à la vue, paraît avoir de 50 à 60 pieds de profondeur, sur environ 20 à 25 pieds de largeur. Il s'appelle la *Male-Manche*. Cela nous rappelle que nous n'avons pu donner, l'année dernière, l'explication de la *Pouête-Manche*. Nous la trouvons dans une lettre que nous écrit d'Amérique notre savant compatriote Matile, qui nous apprend que *manche*, dans l'ancien idiome du pays, signifiait *creux, trou*.

Le district entier de la commune de Dombresson, composée du village même, d'une partie des Planches, d'une partie du Couti et de la Joux du Plâne, compte environ 1050 habitants, dont 600 à peu près habitent le village (*).

Le temple, situé sur un tertre peu élevé, est d'un bel effet. L'intérieur, quoique simple, frappe par ses larges proportions, et produit, quand il est rempli d'une assemblée nombreuse de fidèles, comme dans les grands jours de communion et de jeûne, une impression solennelle. Il appartient aux trois communes de Dombresson, de Villiers et du Pâquier. La population de la Joux du Plâne, actuellement presque toute allemande, fréquente surtout le culte allemand.

On compte à Dombresson 77 maisons avec le temple. Elles sont en général plus ou moins séparées les unes des autres, et rangées des deux côtés de la route cantonale qui conduit à St-Imier. Cependant à l'entrée du village, du côté d'uberre, s'ouvre une rue aboutissant à la côte qui domine le village; l'autre extrémité est traversée par une seconde rue. Le village offre un agréable aspect d'aisance et de salubrité. « Dombresson, disait en 1693 Abraham Amiest, auteur d'un très-petit livre imprimé à Besançon, et intitulé *Description de la principauté de Neuchâtel et Vallengin*, Dombresson ressemble plutôt un bourg qu'un village; cet aimable lieu est si agréable, que s'il m'était permis de choisir un séjour propre à flatter mon exil, je choisirais celui-là. Il est situé au milieu d'un terroir fertile en toutes sortes de grains. Il y a une église et des hommes recommandables par leur courage et par leur esprit. »

Le ruisseau coule au bord de la rue principale : c'est le Seyon, qui prend sa source au pied de Chaumont, dix minutes au-dessus du village de Villiers; et, après avoir traversé le

(*) Chose digne de remarque : C'est du Val-de-Saint-Imier et par Dombresson que le christianisme s'est introduit dans le Val-de-Ruz, quand cette contrée était encore plongée dans le paganisme. Et c'est en suivant la même route, que la Réformation y est arrivée huit à neuf siècles plus tard. *Histoire de la Réformation et du Refuge dans le pays de Neuchâtel*, par F. Godet.

Val-de-Ruz, se rend, grossi de plusieurs affluents, dans le lac de Neuchâtel. Un ruisseau, traversant un village, est toujours d'une grande utilité.

Outre l'utilité générale, le Seyon en a de particulières pour Dombresson, pour ses usines à moudre et à battre le blé; et il serait une ressource inappréciable dans les cas d'incendie. Heureusement ces cas-là sont rares : il n'y en a eu que deux à Dombresson depuis le commencement du siècle, bien que la plupart des maisons y soient encore couvertes en bois. En 1811, un incendie consuva deux maisons à l'entrée du village du côté de Villiers; un autre, en 1853, éclata au centre du village. Si la neige n'eût pas couvert les toits (c'était au mois de janvier), Dombresson eût eu probablement un sort plus déplorable encore que celui que vient d'avoir le village de Fenin.

Deux charmants sentiers suivent le village, l'un au nord et dans la partie supérieure, d'où l'on a une fort belle vue sur une grande partie du Val-de-Ruz; l'autre, au midi, au milieu des vergers; c'était l'ancien chemin, très-champêtre, qui conduisait à Villiers. A côté, l'on voit comme le lit d'un ruisseau qui devient assez considérable en certains temps, lors des grandes pluies ou de la fonte des neiges. On prétend qu'il y avait à Dombresson une voie romaine aboutissant au village du Pâquier.

Dans le mois de septembre 1824, en cherchant des matériaux pour charger la route, on trouva, près d'une carrière qui domine le temple, au pied de la grande arête de rochers qui est située au nord du village de Dombresson, un grand nombre de monnaies ou médailles romaines. La plupart étaient sous une pierre plate, et toutes dans un espace fort circonscrit et à proximité de deux blocs de granit, qui devaient certainement servir de lieux de repère. Le catalogue, publié en 1825 par la Société d'émulation patriotique, a été fait par MM. Ladame, pasteur de Dombresson, et Morthier, past^r de Saint-Martin,

avec beaucoup de soin et toute l'exactitude que leur a permise la dispersion de ces médailles, qui d'abord furent vendues à diverses

personnes. Il en avait été trouvé à peu près 420, dont une en or et les autres en argent, toutes de module (diamètre) ordinaire. La plus récente appartient au temps de Néron, d'où l'on peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que le dépôt de ces médailles a eu lieu peu de temps après cet empereur, et pendant la guerre qui éclata dans l'Helvétie, l'an 68 de Jésus-Christ, lorsque Otton et Vitellius se disputaient l'empire. (Extrait de la notice en tête du catalogue). Presque toutes ces médailles sont différentes les unes des autres, tellement qu'il semblerait qu'elles fussent destinées à un médaillier. Elles étaient peut-être toute la fortune, en numéraire, de l'Helvétien qui les avait rassemblées.

C'est à Dombresson qu'on a commencé à faire usage de la marne pour fertiliser les terres et augmenter la production des herbes artificielles, en particulier de l'esparcette. David Fallet fit le premier essai avec un succès incontestable, qui fut également obtenu ailleurs. La marne fut surtout employée avec avantage dans les prés de Chésard. Maintenant, bien qu'il y ait encore de la marne près de Dombresson, elle n'y est plus en faveur, comme elle l'était auparavant : on n'en fait plus que très-peu d'usage. S'en était-on exagéré les avantages ? Ou les a-t-elle perdus dans les terres où l'on en avait fait peut-être un usage excessif ? ou s'est-on abusivement dispensé de mettre de l'engrais sur les terres où l'on avait employé la marne, comme si elle était un engrais et pouvait en dispenser, bien qu'elle ne soit qu'un *stimulant* (*). Quoi qu'il en soit, il semble au Messager qu'un travail fait à cet égard par un agriculteur expérimenté, et sur les lieux mêmes où on a fait autrefois un grand usage de la marne, pourrait être utile à

(*) A Cofrane, la marne a donné des moyens d'amélioration, mais les principes qui ont été suivis dans son exploitation, ont pu faire préférer plus tard le gypse. « L'expérience plus longue, disait, en 1794, l'auteur de la *Description de la Mairie de Valangin*, fera connaître auquel de ces deux moyens on doit s'arrêter, ou plutôt démontrera que ni l'un ni l'autre ne peuvent être employés indifféremment sur toutes sortes de terrains. » En effet, comme il ne faut pas pour tous les estomacs la même cuisine, il ne faut pas la même nourriture pour toutes les terres.

d'autres agriculteurs. Peut-être en rependrait-on avec avantage l'emploi, mais en le modifiant, comme le ferait sans doute David Fallet lui-même, s'il vivait de nos jours. Il était un homme marquant par sa capacité et son désir de faire faire des progrès à l'agriculture, en général d'améliorer ce qu'il voyait pratiquer autour de lui : il aimait à faire des essais et des expériences. Il est bon qu'il y ait de ces hommes-là dans tous les états et surtout peut-être parmi les agriculteurs. Il est plus connu des étrangers que de ses concitoyens, ce qui est quelquefois le cas des Neuchâtelois distingués : le Messager en a cité plus d'un exemple. Nous venons de lire dans le *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, de Lutz, réimprimé dernièrement, que David Fallet était un Kleinjogg neuchâtelois. (V. l'almanach de l'an dernier, 1^{er} article.)

Cependant l'auteur de la *Description de la mairie de Valangin*, M. Samuel de Chambrier, rend toute justice à D. Fallet ; il va même jusqu'à l'appeler *un homme doué de génie*, « qui a su secouer le joug du préjugé, qui comprit, d'après les réflexions sages d'un père raisonnable, qui le guidait en l'éclairant, que les terres étaient trop fatiguées, qu'il fallait chercher le moyen de leur donner plus de repos.... Il s'informe, il consulte celui qui, déjà à Saint-Blaise, avait fait ce que David Fallet voulait introduire à Dombresson. Véluzat lui indique la marne, comme ce qui pouvait le mieux répondre à ses vues.... Il fait quelques faibles essais.... Encouragé par son nouveau maître Véluzat, il la répand *en secret* sur des terrains de diverse nature, et attend en silence, mais non sans une vive inquiétude, l'effet de cet essai. L'herbe s'épaissit, se renforce sur cette terre ; et les informations que David Fallet avait eu l'occasion de prendre dans la Haute-Alsace, achevant de l'éclairer, il se décide, et achète de tous côtés des terrains, qui doivent bientôt prendre de la valeur dans ses mains. »

Cependant.... la distance à laquelle il doit chercher la marne est trop grande : il se résout à en chercher plus à portée, et recourt pour cet effet à son oracle. Véluzat se rend

sur les lieux, lui indique le siège de la marne, les marques auxquelles il peut connaître son existence. Fallet s'en assure, continue plus vivement ses achats de terre, demande à la communauté, sur le terrain de laquelle était ce trésor, de pouvoir l'ouvrir à ses frais, moyennant un bail d'un certain nombre d'années, etc. etc. »

Il paraît donc que la découverte est due aussi bien au descendant du Français réfugié, Véluzat, de Saint-Blaise, qu'à David Fallet, de Dombresson (*). Que la reconnaissance de l'agriculture soit donc pour l'un comme pour l'autre.

Nous voudrions que David Fallet revécût dans la personne de quelqu'un des habitants de son village, à qui nous soumettrions la question, non encore jugée, de la marne, et que le Messager tiendrait beaucoup à remettre à l'étude. Il ne faut pas être aisément disposé à jeter au vieux fer ce qui pourrait encore être utile.

Les terres, soit en vergers, soit en champs, qui entourent le village de Dombresson, sont en général d'une excellente qualité et d'un bon produit. Il y en a environ 1700 poses (en y comprenant une partie de celles de Villiers).

La principale richesse agricole de Dombresson consiste dans ses champs; aussi la commune a-t-elle pris pour armoiries une gerbe de blé. De tout temps ce village a produit de bons agriculteurs; la culture s'y perfectionne; mais elle pourrait s'y perfectionner davantage encore; par exemple, le *drainage*, qui obtient des résultats si avantageux dans d'autres endroits du vallon, assainirait des quartiers souvent gâtés par l'eau, et convertirait en champs passables des prés de peu de rapport, tels que ceux que la commune possède sur une assez vaste étendue au pied de Chaumont.

Jusqu'au commencement de ce siècle, Dombresson était demeuré un village presque en-

(*) Une marnière, qui est au-dessus de Saint-Blaise, a été autrefois fort exploitée, probablement à l'instigation de Véluzat; elle l'est encore jusqu'à un certain point à l'usage des prés de Voëns, de ceux du Villaret et d'Hauterive, qui possède la marnière conjointement avec Saint-Blaise.

tièrement agricole; maisons, meubles, language, mœurs, tout y portait l'empreinte de l'antique simplicité du cultivateur. En 1834, fut fondé dans ce village le premier atelier d'horlogerie: il fut suivi de plusieurs autres, et plusieurs jeunes gens se vouèrent à cette industrie, qui en a augmenté considérablement la population, y a amené plus d'aisance et aurait pu y devenir la source d'une prospérité générale, sans le luxe et la dissipation qui diminuent bien les profits.

La crise qui a frappé assez généralement dans ce pays l'industrie horlogère, a remis plus en faveur à Dombresson la culture des terres, et fait reprendre plus de crédit à la *mère nourricière des peuples*, ce qui est un grand bien. Il ne faut pas que dans un pays, qui peut être, au moins en une certaine mesure, avantageusement agricole, l'industrie acquière une prépondérance qui soit presque une absorption. Entre autres avantages de l'agriculture, elle n'est pas sujette à ces crises funestes qui font passer des milliers de personnes de l'état de grande aisance à celui d'une profonde misère. Comment se fait-il que tant de propriétaires aient si peu d'attachement au sol qu'ont cultivé leurs pères, qu'ils appellent des étrangers pour le leur confier, au lieu d'y vivre et d'y mourir paisibles et heureux?

O fortunatos nimium, sua si bona norint agricolæ!

« Oh! trop heureux les cultivateurs, s'ils connaissaient les biens qu'ils possèdent! » C'est par ce vers du chantre romain de l'agriculture, que se termine la description topographique de la mairie de Valangin, couronnée, en 1794, par la Société d'émulation patriotique.

L'air de Dombresson et du Couti, comme celui du Val-de-Ruz en général, est très-sain. Il semblerait donc qu'on dût y devenir très-vieux; mais non, la moyenne de la vie humaine y est moins élevée, par exemple, qu'à Neuchâtel. Nous nous bornons ici à citer le fait, qui peut paraître assez extraordinaire, sans chercher à l'expliquer.

Nous ne voulons pas négliger de faire mention d'une donation qui fait honneur à la mé-

moire du donateur. Au milieu du siècle passé, un Français, réfugié, (toujours un Français réfugié!) nommé Larival, qui avait amassé quelque bien par un commerce de détail qu'il faisait à Dombresson, donna 1200 fr. pour y fonder une chambre de charité. La Commune y ajouta une somme de 2,000 fr. Ces fonds se sont accrus successivement par des legs. Voilà comment une bonne œuvre en provoque beaucoup d'autres : *un grain en produit 30, un autre, 60, un autre, 100.*

Nous avons parlé plus haut de l'impression produite par le temple dans les jours de grandes solennités religieuses. Malgré l'influence de l'esprit du temps, on trouve chez beaucoup de personnes à Dombresson un attachement à la piété et à l'église, qui n'existe pas partout au même degré en ce pays et dans le vallon dont cette paroisse est la plus considérable. Qu'elle mérite, et toujours plus, cet éloge : c'est le plus grand trésor que le *Messager* puisse lui souhaiter.

L'ANCIEN HOTEL-DE-VILLE de Neuchâtel.

Cette fois nous donnons, exceptionnellement, la représentation, non d'un bâtiment récemment construit, mais d'un bâtiment rasé de fond en comble.

Combien de fois on attend la mort d'un homme, pour l'apprécier! Il en arrive souvent de même aux objets inanimés. Bien des personnes n'ont remarqué et admiré la tour de l'ancien édifice qu'au moment où l'on allait l'abattre.

Dans le 16^e siècle déjà (1580), il y eut une reconstruction de l'édifice, qui avait été en partie renversé par l'inondation de 1579. On enferma le torrent dévastateur sous une forte voûte. Les boucheries furent rétablies au-dessous de la voûte, laissant entre les deux pièces qui les composaient, un passage pour les piétons.

« Le choix de cet emplacement pour un hôtel-de-ville n'était pas heureux, dit M. Samuel de Chambrier, dans sa *Description de la Mairie de Neuchâtel*, il faut en convenir; on avait, il est vrai, mis le bâtiment à l'abri des dangers d'une nouvelle destruction de la part du torrent; mais, en 1580, les constructions qui le resserraient dans un lieu étroit, l'exposaient au risque du feu (*). Son entrée, d'ailleurs incommodé, donnant dans une petite ruelle sur un côté de l'édifice, et percée dans un des pans obliques de la tour hexagonale qui renferme l'escalier en limacon, n'annonçait guère le bâtiment du collège des administrateurs. Qu'on ajoute à cela l'odeur incommodé des boucheries au-dessous, et les exhalaisons infectes et malsaines du lit du torrent, souvent à sec pendant les chaleurs de l'été. Cependant la longue habitude que l'on avait de ce local, l'emporta sur tous les inconvénients; ce ne fut qu'en 1786 que la volonté d'un citoyen généreux, appuyée par des dons magnifiques, détermina une nouvelle construction et le choix d'un autre emplacement. »

Ce n'est pas seulement *la longue habitude*, ainsi que le dit M. de Chambrier, qui donnait un prix à cet antique édifice, mais encore le souvenir de bien des traits et des scènes qui se rapportaient à l'histoire du pays, à une histoire glorieuse : c'était là que

(*) Ce danger eut été bien augmenté encore par le dépôt de cartouches, qu'on y trouva, il y a 20 ou 30 ans. Si un incendie se fût étendu jusqu'aux combles, où ce dépôt avait été mis (on ne sait à quelle époque), il est difficile d'apprécier le degré d'intensité qu'il eût donné à l'aliment destructeur.



Gravé

L'ancien Hôtel-de-ville de Neuchâtel.

s'était passée, entre autres événements importants, la réconciliation solennelle de Henri II de Longueville avec les Bourgeois de Neuchâtel, ses sujets, en 1657; c'était là que, l'année 1668, le magistrat eut également l'honneur de recevoir, et de recevoir *à sa table*, un autre des souverains de la Principauté, Charles Paris, fils de Henri II. Aux yeux de beaucoup de Neuchâtelois, ce monument antique avait une valeur historique, ne fût-ce que par son antiquité même; et des raisons d'utilité publique, un grand nombre de personnes disaient, *même de nécessité*, ont seules pu triompher de leur répugnance à voir abattre cet *ancien hôtel-de-ville*, Neuchâtel ayant si peu d'édifices antiques.

Il faut bien avouer que, sous le rapport exclusivement des antiquités et de l'architecture, il n'y aurait pas beaucoup à regretter.

Les seuls objets dignes de quelque remarque, seraient :

1^o Une vieille toile peinte représentant la bataille de Morat.

2^o Une vieille horloge, que l'on peut voir au bureau de la secrétairerie de ville, et qui va très-bien encore.

3^o Des peintures sur bois, ornant la salle du conseil, et représentant des scènes ou des personnages mythologiques, des figures de la Justice, de la Guerre, etc.

Ces trois objets ont été réservés à la Bourgeoisie, qui pourvoira certainement à leur conservation.

On avait espéré trouver au haut de la tour, des notes, des monnaies ou autres objets ayant quelque valeur his-

torique; la démolition, du haut en bas de l'édifice, n'a fait découvrir que quelques monnaies insignifiantes. C'est là le rapport de M. l'ingénieur Ritter, qui a bien voulu nous fournir ces quelques notes (*). La tour, qui avait incontestablement un certain mérite, sera probablement réédifiée dans une construction voisine de la ville, à Chante-Merle, propriété de M. l'ingénieur Ritter; et la planche actuelle conservera aux yeux des lecteurs du *Messager* la mémoire d'un édifice, respectable par les souvenirs qu'il rappelait aux habitants d'un pays qui a eu le bonheur d'avoir une histoire.

EXPLICATION

des signes de l'Almanach et des termes

les plus difficiles à comprendre.

L'almanach est le livre le plus populaire, et en même temps le plus obscur: peut-être même sont-ce ses obscurités qui le rendent le plus populaire: assez souvent c'est ce que l'on comprend le moins, qu'on apprécie le plus! Cela ne nous empêchera pas toutefois d'expliquer, ou de chercher à expliquer, ce qui, dans l'almanach, est énigmatique pour la plupart des lecteurs.

Nous connaissons un de nos compatriotes qui assez longtemps n'eut d'autres livres que la Bible et le *Messager boiteux*. Il les étudia admirablement l'un et l'autre, et de manière à faire voir que l'étude du *Messager* peut être très-profitable. Nous ambitionnons de le faire

(*) On a trouvé dans un des quatre *pommeaux* qui étaient au-dessus de l'ancien hôtel-de-ville, une plaque en zinc contenant ce qui suit: Le dit présent *pommeau* a été reposé le 20 septembre 1766, sous la présidence de M. Béat-Jacob Perroud, maître-bourgeois en chef; Osterwald, banneret; Boive, lieutenant de ville; Charles-Louis Perrot, maître-bourgeois; Charles-Guillaume de Montmollin, maître-bourgeois; Abram Renaud, secrétaire de ville; Félix-Henri Meuron, maître des clefs en chef; Jonas de Montmollin, maître des clefs en second; F. Bonhôte, hôpitalier; Pierre Renaud, sautier; Charles Péter, sautier. — Christ et David Houbler, couvreurs.

voir également, en profitant des lumières de quelques hommes instruits, auxquels nous avons demandé des explications, avant de les donner à nos lecteurs.

Commençons par les trois noms de cette publication périodique :

Almanach, mot arabe, qui signifie *le compte, le comput*.

Calendrier. Ce mot vient de celui de *Calendes*, qui était le premier jour du mois chez les Romains. Au mot almanach et calendrier a été substitué assez mal à-propos par la Révolution celui d'*Annuaire*.

Messager boiteux. Pourquoi *boiteux*? C'est peut-être une imitation de l'allemand *Hinkende Bote*. Les Français disent quelquefois en abrégé *le Boiteux*: *Il faut attendre le Boiteux* (il ne faut pas ajouter foi à la première nouvelle). Evidemment pour qui attend une bonne nouvelle, le *Messager*, qui doit la lui apporter, arrive toujours trop lentement; on voudrait, dans l'impatience, supprimer l'intervalle de temps qui s'écoulera jusqu'à la réception de la lettre tant désirée! Vous n'avez peut-être point remarqué, ami lecteur, au-dessous du nom d'*Antoine Souci*, aux pieds du *Messager* porteur d'une lettre, un colimaçon sur lequel est à cheval un petit Génie, ayant à la main un fouet destiné à presser la marche de l'animal rampant? Le signe ou symbole de ces deux figures de la première estampe a certainement la même signification. La lenteur des postes et messageries suggéra, dit-on, à un malin l'idée de graver un colimaçon dans l'estampe dont nous parlons; le fouet n'y peut rien: le *Messager* est, et reste *boiteux*: il lui faut toujours une année, une longue année, pour vous apporter, si ce n'est vos lettres, au moins votre almanach.

La lenteur des Messagers a fourni au père Ducerceau la matière d'une charmante poésie intitulée: *Plainte sur la lenteur et la négligence du Messager du Mans*:

Tout ce que je demande, est la prompte arrivée
Du *Messager du Mans*.

Quel démon cruel et barbare
Si longtemps l'arrête en chemin?
Quel ennemi secret, quel envieux destin,
L'un de l'autre tous deux si longtemps nous sépare?

Non, je ne puis souffrir tous ces retardements.
Je veux moi-même aller le chercher et le suivre!

Les forêts, les rochers et les creux des fontaines
Retentissent partout de mes gémissements;
Seras-tu donc le seul insensible à mes peines,
Barbare *Messager du Mans*?

Nous avions aussi autrefois nos *Messagers du Mans*; car évidemment notre *Messager* est un homme *d'autrefois*, qui nous ramène au temps où les lettres étaient portées par un piéton, même par un invalide, qui, ayant perdu une jambe à la guerre, ne pouvait plus gagner honorablement sa vie, qu'en se faisant *Messager*. Il mettait un jour pour apporter ses lettres de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, tandis que sur les ailes de la locomotive, il les apporte maintenant en une heure! Il y avait autrefois dans notre pays une *poste lente*, en particulier: c'était le surnom du *Messager du Locle*, de la Brévine et du Val-de-Travers. Maintenant qu'il n'y a plus, grâce à la vapeur, et surtout à l'électricité, ni temps, ni distance, pour ainsi dire, nous serions tentés de métamorphoser, en lui ôtant sa jambe de bois, notre *Messager boiteux* en un *Mercure*, à qui nous mettrions, en échange, des ailes à la tête et aux talons, comme le fit, dit-on, le Roi des dieux, Jupiter, pour qu'il exécutât plus vite les ordres qui lui étaient donnés... Pourtant, à force de vitesse, le *Messager boiteux* ne pourrait-il point en venir à laisser en chemin sa bonne jambe,.... plus, peut-être sa tête?

Qui est *Antoine Souci*, censé le patron des *Messagers boiteux*? Serait-ce peut-être un des collaborateurs de l'astronome Nostradamus, un des auteurs du *Petit Almanach de Liège*, qui se fit une si grande réputation, et surtout une si belle bourse, en prédisant le beau temps et le mauvais temps à tout hasard? Je réponds naïvement: Je l'ignore.

Dès la première page s'offrent bien des mots dont la plupart des lecteurs de l'*Almanach* ignorent le sens.

Comput, venant d'un mot latin qui signifie *compte, calcul*, signifie « le calcul des temps qui servent à régler le Calendrier ecclésiastique. »

Le Nombre d'or exprime l'année où l'on est du Cycle lunaire, et le Cycle lunaire est une

période de dix-neuf années, à l'expiration desquelles les nouvelles et les pleines lunes reviennent aux mêmes époques (ou à peu près) que dix-neuf ans auparavant. Ainsi, reprenons notre calendrier de 1841, et nous verrons que les nouvelles et les pleines lunes sont arrivées les mêmes jours qu'en 1860 ; et les lunaisons de 1860 vous feront connaître celles de 1879. Le cycle lunaire (cycle signifie *cercle*) fut découvert par l'astronome Méton et proposé aux jeux olympiques. Il fut accueilli par les Grecs avec un enthousiasme que l'on peut comprendre : il constatait les progrès faits par l'astronomie, et fournissait dans les calculs *du passé*, les moyens de calculer les lunaisons *à futur* pendant 19 ans. Les Grecs inscrivirent le cycle lunaire en lettres d'or ; de là la dénomination de *Nombre d'or*. En 1860, le nombre d'or est 18 ; il est 19 en 1861. En 1862 il sera 1 : le cycle recommencera.

Le Cycle solaire est une période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours. Ainsi reprenons notre calendrier de 1832, nous verrons que les jours de 1860 se reproduisent comme 28 ans auparavant.

L'Indiction est une révolution de 15 années, (d'un mot latin qui signifie *édit, imposition, taxe*), imposition pour la subsistance des troupes dans l'empire romain : il y en avait 15 de suite, une chaque année. L'indiction date de Constantin-le-Grand : tous les quinze ans l'empereur fixait l'impôt. La première *indiction* était l'an 312. L'année dernière, l'Indiction était 2, l'année 1860, elle est 3 ; l'année prochaine elle sera 4. C'est surtout en Italie que l'on a conservé longtemps (cela se comprend) l'usage de compter les années par *Indiction*. Ainsi le diplôme de docteur, donné à Pavie à Jean-Théodore Chaillet, l'a été l'an de Jésus-Christ 1726, *Indiction 4^e* (*) comme nous le lisons dans le texte du diplôme, dont nous avons donné un extrait dans la biographie du docteur.

La Lettre dominicale, ou du dimanche, est la lettre qui, dans le calendrier ecclésiastique, marque tous les dimanches de l'année. Dans

le calendrier perpétuel, au lieu de mettre les noms des jours, on écrit les sept premières lettres de l'alphabet : A, B, C, D, E, F, G, en les répétant dans le même ordre jusqu'à la fin de l'année. Une de ces lettres doit représenter le dimanche pendant toute une année. S'il n'y avait point d'année bissextile, il n'y aurait qu'une seule Lettre dominicale pour tous les dimanches de l'année : mais, dans l'année bissextile, par exemple en 1860, les huit premiers dimanches sont marqués d'un A, et tous les autres d'un G.

Voici le tableau des Lettres dominicales pendant tout un cycle solaire :

1.	GF	5	BA.	9	DC.	13	FE.
2.	E	6	G.	10	B.	14	D.
3.	D	7	F.	11	A.	15	C.
4.	C	8	E.	12	G.	16	B.
17	AG.	21	CB.	25	ED.		
18	F.	22	A.	26	C.		
19	E.	23	G.	27	B.		
20	D.	24	F.	28	A.		

On voit clairement dans ce tableau que les Lettres dominicales sont doubles seulement sept fois en vingt-huit ans : il n'y a pas plus de mystère et d'arbitraire que cela dans les Lettres dominicales, dans lesquelles bien des lecteurs se plaisent à en chercher. C'est ainsi que l'un d'eux, voyant à la première année du Cycle solaire actuel les Lettres dominicales G F., — s'écria avec effroi : Guerre et Famine !.... Pure imagination !

Pourquoi les Lettres dominicales *doubles* de l'année bissextile ? Pourquoi, par exemple, le dimanche 19 février, A, et G le dimanche suivant, 26 ? Probablement parce que la lettre du dimanche 19 étant A, B serait la lettre du lundi, C, la lettre du mardi, D, du mercredi, E, du jeudi, et que E (bis) serait encore la lettre du jour intercalaire, ou du bissexté (24) ; F, la lettre du samedi ; et G, lettre du dimanche, 26, serait la lettre de tous les autres dimanches de l'année.

On peut définir le Cycle solaire par les Lettres dominicales : Révolution de 28 ans, après laquelle toutes les Lettres dominicales reviennent dans le même ordre de 28 en 28 ans.

Epacte, est tiré d'un mot grec, qui signifie *surajouté* : c'est un nombre de jours qu'on

(*) C'est-à-dire 4^{me} année de l'Indiction.

ajoutait à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire; maintenant il ne signifie plus que l'âge de la lune au 1^{er} janvier; c'est-à-dire qu'en 1859, la lune ayant renouvelé le 24 décembre, le 1^{er} janvier 1860, elle avait 7 jours d'âge: l'Epacte de 1860 est donc VII.

Au haut de chaque page de notre calendrier se lisent deux mots, l'un que la plupart des lecteurs ne comprennent pas très-bien, l'autre qu'aucun ne comprend: *Lunaisons* et *Elections*.

« Lunaison: Le temps qui s'écoule depuis le commencement de la nouvelle lune, jusqu'à la fin du dernier quartier, c'est-à-dire, d'une nouvelle lune à une autre. » C'est ainsi qu'on dira: « Toute cette lunaison a été pluvieuse. »

Quant à *Elections*, un phénomène assez particulier, c'est que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des lecteurs ont vu ce mot, depuis maintes années, sans le voir, et ne croient pas même l'avoir jamais vu. Quant aux autres lecteurs, pas un d'eux, sans exception des plus instruits que j'aie eu l'occasion d'interroger, n'a pu m'indiquer même un sens approximatif, sens que je n'ai trouvé que dans un très-vieux dictionnaire: « *Election*, synonyme de *domicile*. Terme d'astrologie: c'est un signe du zodiaque, dans lequel on dit qu'une telle planète a plus de puissance qu'ailleurs, et y gouverne comme un maître en sa maison. (Le Soleil étant au Lion, est dans son *domicile*. La Lune en Cancer; Saturne au Capricorne.) » L'*Election* ne serait pas mal notre mot moderne *Election de domicile*, transporté à l'astrologie.

Le mot *Elections* est imprimé en *encre rouge*, et placé au haut de la colonne, qui marque l'aspect des astres chaque nuit de chaque mois, sans doute surtout à cause de son importance *astrologique*, (l'astrologie prétendant connaître l'avenir par *l'inspection des astres*).

Les explications qui suivent se rapportent au calendrier de 1860.

Le 2 janvier déjà le calendrier vous indique, en *encre rouge*, (en tant que signe de quelque chose de considérable), le Soleil (un

rond et un point au milieu) comme étant *au plus petit éloignement* (de la terre); et, le 1^{er} juillet, au contraire, comme étant *au plus grand éloignement*. L'un de ces éloignements s'appelle en astronomie *périhélie* (près du Soleil); l'autre, *aphélie* (loin du Soleil). Regardez tous les calendriers des dernières années que vous possédez, vous verrez les deux signes que nous expliquons ici, toujours aux mêmes places, 2 janvier et 1^{er} juillet, ou très-près. Ce n'est qu'au bout de bien des révolutions d'années, d'un ou deux siècles, que ces signes seraient transportés à des places très-différentes. Cette différence de distance entre le Soleil et la Terre serait nulle, si le cercle (apparent) décrit par le Soleil autour de la Terre, ou celui qui est décrit réellement par la Terre autour du Soleil, était un vrai cercle, au lieu d'être une ellipse (ou ovale).

Si M. A. Souci fait encore des almanachs dans 4,000 ans, le signe, qui est actuellement au 2 janvier, se trouverait alors au 21 mars, ou à peu près.

Le 2 janvier, le Soleil est éloigné de nous, à une distance de 33,250,000 lieues fédérales, et le 2 juillet, à une distance de 34,380,000 lieues.

Les astronomes de notre calendrier ont évité les mots *périhélie* et *aphélie*, et ont mieux aimé employer une phrase allongée, une périphrase; cela est d'autant plus étonnant, qu'ils ont employé, sans difficultés, les mots *périgée* et *apogée*, (les 10 et 25 janvier). *Périgée* (un croissant à droite); *apogée* (le même croissant), signifient l'un *rapproché de la terre*, l'autre, *éloigné de la terre*.

Chaque mois, il y a au moins une lune *périgée* et une lune *apogée*; quelquefois, une lune *périgée* et deux lunes *apogées*, et réciproquement une lune *apogée* et deux lunes *périgées*.

La Lune nous paraît toujours à la même distance de nous; mais il s'en faut bien qu'elle le soit, elle s'éloigne de nous, à 15 ou 16 jours de distance, de plus de 44,000 lieues, par suite de son mouvement qui s'opère dans un ovale (ou ellipse). La lune,

dans son plus grand éloignement, est à 90,200 lieues fédérales de nous, et dans son point le plus rapproché, à 79,300 lieues.

Sur la même ligne qu'*Elections* et que *Lunaison*, et à côté de *Janvier* se trouve un signe: c'est le *Verseau*; en février, les *Poissons*; et pour les dix autres mois, le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, le *Cancer*, le *Lion*, la *Vierge*, la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*. Quelques-uns de ces signes demandent quelque explication: le *Verseau* représente un enfant qui *verse* un seau d'eau. Les *Gémeaux* signifient *Jumeaux*; le *Cancer* signifie *Ecrevisse*; le *Sagittaire*, *Archer*: c'est un homme qui lance un trait; le *Capricorne*, *Bouc*.

Dans d'autres Almanachs, ces signes sont un peu différents de ce qu'ils sont dans le nôtre. C'est ce qu'on appelle les *12 Signes du Zodiaque*. Comme la terre fait sa révolution autour du soleil en 365 jours et un quart, le soleil paraît faire le tour du ciel en une année, et la route qu'il parcourt ainsi, a été divisée en 12 parties égales ou *signes*. On appelle signe du *Bélier*, celui dans lequel le soleil entre à l'équinoxe du printemps. Vous voyez à côté du 20 mars (1860): *Soleil* (un cercle rouge et un point) *au Bélier*. Quoique le soleil n'entre au *Bélier* que le 20 de ce mois, il est censé être dans ce signe tout le long du mois. Même observation sur le soleil qui *entre en Taureau* le 19 avril, et en *Gémeaux* le 21 mai.

Comme la lune fait le tour de la terre en 27 jours et un tiers, elle parcourt pendant ce temps-là les 12 signes que le soleil ne parcourt qu'en un an, et elle ne reste dans chacun de ces 12 signes que deux jours et quelques heures.

Vis-à-vis de ces 12 signes, allant du haut en bas de toutes les pages à droite du calendrier, se trouvent des chiffres, dont la plupart des lecteurs ignorent complètement la signification. Chacun des 12 signes se divise en 30 parties égales ou degrés; et le nombre que vous voyez à droite du signe, correspondant à chaque jour, indique dans quel degré du signe la lune se trouve ce jour-là à midi. Ainsi la lune se trouvait, le 1^{er} janvier 1860,

dans le onzième degré du *Bélier*, le second, dans le 23^e; le troisième, dans le 6^e du *Taureau*, etc.

Pour déchiffrer la colonne mystérieuse du milieu du calendrier, ce vrai grimoire, il faut connaître les signes des planètes: ♀, Mercure (on n'est pas d'accord sur l'origine de ce signe, probablement le caducée de Mercure: verge accolée de deux serpents qui élèvent leurs têtes).

♀ Vénus (miroir de Vénus). (Quand cette explication ne serait pas juste, elle aurait toujours l'avantage de graver le signe dans la mémoire.)

♂ Mars (le bouclier et la lance du dieu de la guerre.)

♃ Jupiter (foudres du dieu, ou plutôt la première lettre du nom grec de Jupiter Z, avec un petit crochet).

♄ Saturne (la faux du dieu du temps).

Pour indiquer les rapports des astres, soleil, lune, planètes, nous trouvons partout deux signes noirs et trois rouges; la lune est toujours sous-entendue comme premier des trois signes noirs, sans doute parce qu'étant exprimée, elle chargerait trop le tableau. Ainsi vis-à-vis du 4 de janvier 1860, vous voyez ces deux signes ♀ ♂; le premier, ressemblant à deux balles ramées, est le signe de *l'opposition*; ce qui signifie donc *la lune en opposition avec Mars*; c'est-à-dire la lune à distance de Mars de 180 degrés de longitude, ou de la moitié de la circonférence (la circonférence entière étant de 360).

Vis-à-vis du 6 janvier, le signe ♂ ♀ signifie *la lune en opposition avec Mercure*.

Vis-à-vis du 8 janvier, un signe noir ayant la forme d'une *éprouvette*, indique la *conjonction* de la lune et de Jupiter, c'est-à-dire qu'ils ont la même longitude, ou qu'ils sont le plus rapprochés.

Le 9 janvier, le signe ♀ △ ♄ (en encré rouge) signifie *différence ternaire ou de 120°* entre Vénus et Saturne (120 degrés ou le tiers de la circonférence).

Vis-à-vis du 10 janvier, ♂ ♀ signifie *la lune en opposition avec Vénus*.

Vis-à-vis du 11 janvier $\textcircled{2}$ $\textcircled{\text{♂}}$ $\textcircled{\text{○}}$ signifie *Jupiter en opposition avec le soleil*.

Vis-à-vis du 14 janvier, un signe représente Vénus et Mars séparés par un carré ($\textcircled{\text{♀}}$ \square $\textcircled{\text{♂}}$); c'est ce qu'on appelle *aspect quaternaire*, ou Vénus en quadrature avec Mars, c'est-à-dire que les longitudes de ces deux planètes diffèrent de 90° , ou du *quart* de la circonférence.

Un autre signe du même genre que le ternaire et le quaternaire est le *sextant*, composé de *six* rayons; il désigne une différence de 60° de longitude, ou la *sixième* de la circonférence. Pour en trouver un exemple, nous sommes obligés d'aller au 2 février, où nous voyons Mercure en rapport avec Mars, c'est-à-dire en rapport de différence de 60° de longitude.

Deux signes d'espèces différentes des précédents sont deux croissants tout-à-fait noirs, l'un le 6 janvier, ouvert de haut en bas; l'autre le 19, ouvert de bas en haut; ils se répètent de même tous les mois; et n'indiquent point *une phase* de la lune: ils indiquent seulement, l'un, que la lune est ce jour-là plus *au nord* que tous les autres jours de cette lunaison, et qu'ainsi elle est levée pour nous environ 16 heures; le second signe indique qu'elle est au contraire le plus au sud qu'elle puisse être, et qu'elle est levée pour nous moins de 8 heures. Quelques astronomes appellent ces signes *lune descendante* et *lune ascendante*, qu'il ne faut pas confondre avec les *nœuds descendants* et *ascendants* dont nous allons parler, en expliquant les signes qui se voient au 10 et au 23 janvier: un croissant noir évidé, vis-à-vis d'une *bouclette* ou *porte-agraffe*: (ce que nous appelons dans ce pays *une maillette*). Ces deux signes se reproduisent de même chaque mois, l'un *descendant*, l'autre *montant*; c'est ce qu'on appelle *les nœuds de la lune*; l'un le *nœud descendant*; l'autre, le *nœud ascendant*.

La lune est à son *nœud ascendant* $\textcircled{\text{8}}$, lorsqu'elle traverse le plan de l'écliptique en allant vers le nord. Elle est à son *nœud descendant* $\textcircled{\text{8}}$, lorsqu'elle traverse ce plan en allant vers le sud. — Je regrette infiniment de ne pouvoir donner ici une explication qui soit plus à la portée de tous.

Toute la première page sera déchiffrée, si l'on comprend le signe *en rouge* vis-à-vis du 12 janvier, qui signifie *Mercure en Capricorne*, c'est-à-dire que cette planète est entrée dans ce signe; même explication du signe vis-à-vis du 20 janvier: *le Soleil est au Verseau*, c'est-à-dire est parvenu, ou plutôt *paraît être parvenu* au Verseau.

Enfin il faut expliquer deux mots abrégés; c'est dans la page du mois de mars, vis-à-vis du 12, *dirig.*, et vis-à-vis du 24, *rétr.* (*Dirig.* abrégé de latin *dirigens*, synonyme de *direct*; *rétr.* abrégé de *rétrograde*).

Les astronomes appellent *mouvement direct* d'un astre, celui qui a lieu d'occident en orient, et *rétrograde*, celui qui a lieu d'orient en occident. Le mouvement *direct* d'une planète est son mouvement ordinaire; le mouvement *rétrograde* est un mouvement apparent: c'est comme une voiture qui paraît reculer, quoique avançant, parce qu'elle va moins vite que les wagons d'un chemin de fer, qui vont parallèlement à la voiture. C'est ainsi qu'on dit d'une planète qu'elle est *stationnaire*, tandis qu'il serait plus exact de dire qu'elle le *paraît*, dans le cas où elle décrit son cercle de manière à *paraître venir directement* de notre côté, sans aller ni à droite ni à gauche.

Quand une planète est annoncée comme ayant un mouvement *direct*, elle nous paraît chaque jour plus à l'orient (comparée aux étoiles voisines) que les jours précédents. Si elle est *rétrograde*, nous la voyons plus à l'occident; si elle est *stationnaire*, elle ne paraît pas changer de place, par rapport aux étoiles qui l'avoisinent. Toutes ces apparences dépendent des positions et des mouvements combinés de la terre et de la planète. Mais l'explication n'en peut trouver place ici.

Retenons bien que, dans une foule de cas, quand il s'agit du ciel, *être* doit se traduire par *paraître*, à commencer par le *lever* et le *coucher* du soleil.

Cette année, les explications précédentes nous paraissent suffire, pour faciliter la lecture de la partie astronomique du *Messager boiteux*.

ADJONCTION A LA CHRONIQUE.

Notre pays a perdu, dans le courant de l'année, plusieurs hommes qui, à divers titres, ont laissé des vides et des regrets dans le public, et à qui d'autres publications ont donné des éloges mérités. Outre M. Will. Moritz, dont nous avons déjà dit quelques mots, ce sont MM. le préfet du Val-de-Ruz, F.-H. Mauley, mort à St-Martin le 23 avril, qui avait déjà fait connaître, comme juge de paix, ses capacités d'administrateur, qui s'est toujours montré ami de la justice et de l'ordre; que distinguaient à la fois sa fermeté et son affabilité, qui donnait à ses administrés l'exemple de l'assiduité au culte public.

M. L^s Verdan, mort le 16 mars, vice-président du conseil administratif de la bourgeoisie, homme dévoué à ses devoirs, qui a montré une grande capacité dans l'administration des finances. « Il possédait, dit le *Neuchâtelois*, l'estime de tous les partis » qui, en grand nombre, se sont rendus à son enterrement.

M. Auguste Cornaz, mort à Montet au milieu du mois de mars, qui a laissé la réputation d'un agronome distingué, le plus distingué de la Suisse romande, et a fait faire par ses leçons et ses exemples de vrais progrès à l'agriculture, en même temps qu'il s'attirait l'affection et l'estime de toutes les personnes qui apprenaient à le connaître. Il était président de la Société des agronomes de la Suisse romande. C'était un homme de bien, un homme de bon

conseil, toujours prompt à obliger quiconque le consultait. MM. les pasteurs DuPasquier et Savary ont prononcé sur sa tombe des paroles profondément senties, qui étaient bien l'expression des sentiments de tous les parents, amis et compatriotes rassemblés autour de son tombeau.

M. Auguste Leuba, mort le 26 février, l'un des fondateurs du chemin de fer Franco-Suisse, membre du Conseil d'administration de la Société neuchâteloise d'exportation. Les services qu'il a rendus à ces deux entreprises, étaient appréciés d'hommes de toute opinion. Il fut quelques années membre du Conseil d'Etat, dans lequel il était, comme financier, ce qu'était M. L^s Verdan dans le Conseil administratif de la Bourgeoisie.

M. Ch. Roy, mort à Saint-Jean, le 14 septembre, lieutenant-colonel d'artillerie, fondateur et directeur de l'usine qu'il avait établie pour la condensation de la tourbe. « Cet établissement a perdu en lui, dit le *Vignoble*, un chimiste distingué, l'armée un officier capable, ceux qui l'ont connu, un homme aimable, franc et dévoué. »

Enfin, nous ferons mention d'un homme de bien qui, quoique étranger à notre canton, méritait bien d'être envisagé comme neuchâtelois; M. Ancker, (père du jeune et déjà célèbre peintre, A. Ancker), médecin-vétérinaire, d'Anet, qui, pendant son long séjour dans notre canton, s'était acquis l'estime et l'affection de tous, tant par ses connaissances étendues et son désintéressement, que par son affabilité et la droiture de son caractère.

Ch. Lichtenhahn, éditeur

à Neuchâtel

en Suisse.

2	2	4
3	2	3
	6	9
4	2	3
	8	12
	16	
5	2	3
	10	15
	20	25
6	2	3
	12	18
	24	30
	36	
7	2	3
	14	21
	28	35
	42	49
8	2	3
	16	24
	32	40
	48	56
	64	
9	2	3
	18	27
	36	45
	54	63
	72	81
10	2	3
	20	30
	40	50
	60	70
	80	90
	100	
11	2	3
	22	33
	44	55
	66	77
	88	99
	110	121
12	2	3
	24	36
	48	60
	72	84
	96	108
	120	132
	144	
13	2	3
	26	39
	52	65
	78	91
	104	117
	130	143
	156	169
14	2	3
	28	42
	56	70
	84	98
	112	126
	140	154
	168	182
	196	
15	2	3
	30	45
	60	75
	90	105
	120	135
	150	165
	180	195
	210	225
16	2	3
	32	47
	64	80
	96	112
	128	144
	160	176
	192	208
	224	240
	256	
17	2	3
	34	51
	68	85
	102	119
	136	153
	170	187
	204	221
	238	255
	272	289
18	2	3
	36	54
	72	90
	108	126
	144	162
	180	198
	216	234
	252	270
	288	306
	324	
19	2	3
	38	57
	76	95
	114	133
	152	171
	190	209
	228	247
	266	285
	304	323
	342	361
20	2	3
	40	60
	80	100
	120	140
	160	180
	200	220
	240	260
	280	300
	320	340
	360	380
	400	